colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

L.P.
C5
5-A

Papiers de M. Thurot.

XII

Phonétique - Orthographe.

L P. co. 5A
4° Réserve
67

L. P. Co. 5A Réserve
4°

De la phonétique et de l'écriture grecque et latines.

Ms 67

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Les vingt articulés de la langue indo-européenne primitive dont on peut suivre la transformation dans les différents rameaux de la famille sont les suivants.

consonnes explosives

	Gutturales	dentales	Labiales
muettes (fortes)	k	t	p
vibrantes (douces)	g	d	b (?)
aspirées (vibr.)	gh	dh	bh

consonnes sonantes

		Gutturales	palatales	linguales	dentales	labiales
spirantes	muettes	"	"	"	s	"
	vibrantes	"	i consonne	"	"	v
liquides	orales	"	"	r	"	"
	nasales	"	"	"	n	m

voyelles: a, i, ou et peut-être les diphthongues ai, aou.

Il n'est pas sûr que la langue I.E. primitive ait eu le b; on n'en a aucune preuve directe tirée de la comparaison des langues de la famille, son existence est conclue de celle de l'aspirée bh.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Grec

voyelles φωνηεντα

α ἄλφα, ε, antithèse εἶ Platon Cratyle 393 d

plus tard ἒ ψιλόν prononciation à αι, η ἦτα, ι, ἰῶτα,

ο, antithèse οὖ, plus tard ὂ μικρόν,

ω, prononcé ὦ, plus tard ὠ μέγα

υ, ὖ plus tard ὖ ψιλόν prononciation à οι.

~~φωνηεντα~~

6

Grec

Diphthongues δίφθογγοι (αι)

διφθ. ~~καλόφωνοι~~ εὔ-

φωνοι αι, ει, οι, υι, ευ, ου —

καλόφωνοι, ηυ, ωυ, υι — ἄφωνοι

ᾳ, ῃ, ῳ

Schol d. Denys d. Thrax

803, 9-11

d'Ansse (802) que vi est une

diphthongue. Cf. Buttmann p. 23

Grec

consonnes explosives

	Gutturales	dentales	labiales
muettes	κ	τ	π
vibrantes	γ	δ	β
aspirées (muettes)	χ	θ	φ

consonnes soutenues

		Gutturales	palatales	linguales	dentales	labiales
spirantes	muettes	ϲ (esprit rude)	"	"	σ	"
	vibrantes	"	"	"	"	F (digamma)
liquides	orales	"	"	ρ, λ	"	"
	nasales	γ (devant gutturale)	"	"	ν	μ

ζ était équivalent à δz, ψ, ξ à πσ, κσ. — γ représente la nasale gutturale (comme n dans l'Allemand dinge) devant κ, γ, χ : ἄγκυρα, ἄγγελος, ἀγχόνη. — le digamma F se prononçait v. — les χ, θ, φ étaient distincts du ch allemand, du th anglais, et de notre f qui sont tous des consonnes soutenues, tandis que les aspirées grecques étaient des muettes explosives, κ, τ, π suivies d'une aspiration.

γράμματα ou στοιχεῖα
φωνὴ ἔντα λέγεται διότι φωνὴν ἀφ' ἑαυτῶν ἀποτελεῖ. σύμφωνα ὅτι αὐτὰ μὲν καθ' ἑαυτὰ φωνὴν οὐκ ἔχει, ὅταν δὲ μετὰ τῶν φωνηέντων ἀποτελῇ. τούτων ἡμίφωνα μέν ὀκτώ ζ, ξ, ψ, λ, μ, ν, ρ, σ· ἡμίφωνα δέ, ὅτι πλεῖόν τι τῶν φωνηέντων εὐφωνα καθέστηκεν εἴτε τοῖς μονῆρεσι εἴτε συμφώνοις· ἄφωνα δέ, ὅτι μᾶλλον τῶν ἄλλων ἐστὶ κακόφωνα (Den. Thrax. 631)

ψιλὰ δασέα μέσα — ὑγρὰ λ, μ, ν, ρ. (id.) (632)

πνεύματα δὲ δύο, δασὺ καὶ ψιλόν (Schol. in Dionysium de la grammaticam 676)

des muettes par les lèvres, le palais, les dents (Schol. 810)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Voyelles ă, ĭ, ĕ, ŏ, ŭ, ā, ī, η, ω, ῡ.

– η est l'ε long = ê (français) voir Denys d'Halicarnasse de compositione verborum ch. 14. – Sextus Empiricus adversus Grammaticos I, 5 : ἡ ου σαλεὶ μεὶ τὸ η γίνεται ε. ἐκταθὲν δὲ τὸ ε γίνεται η. La prononciation de l'η comme ī fait déjà populaire à la fin de l'empire Romain. στεατγοῦ, οὗτος dans les inscriptions. – υ se prononçait comme l'u français. – ils n'avaient l'ū Latin (= ou) que comme dérivé de la diphthongue oυ, et comme long : ov.

(η) διάλογος (dialogue) αὐλάνω εὐήνορα

Diphthongues : αι, ει, οι, αυ, ευ, ου (primitivement = oou, devenu ōū à l'époque classique), ηυ, ωυ, ᾳ, ῃ, ῳ (primitivement on faisait entendre l'ι souscrit) – La prononciation des Grecs modernes n'est pas celle de l'époque classique. Elle commençait à prévaloir à la fin de l'empire. κεῖτε (= κεῖται) dans les inscriptions. – l'ε dérivé par opposition à la diphthongue αι et l'ο dérivé par opposition à la diphthongue ου qui prononcait ū déjà au IVe siècle. erstmals de Diodore (I, 94) Ἤσαν δὲ κατὰ τὴν Βοιωτίαν ὀνομασθῆναι ἀπὸ τῆς αὐ λοῦς ἐκκαυθείσης διὰ τοῦ ῡ ψιλοῦ γραφόμενα πλὴν τοῦ ποιῶν (ποιῶ!)

Ἡ ου πλέον ἐλέγετο ἐπὶ τῶν παλαιοτέρων χρόνων. Strabon XIV p. 648.

Βοιώτιος : ὁ φιλέτης, ἐμοί, τοῦς (τοῖς) Ahr. and. 191.

Ἡρωδιανὸς περὶ ὀρθογραφίας (Lentz I) οἱ χαίτη μετὰ αῑ – ει ει – ηι ει νυκτὸς, ἡ κυ, ἐὰν παρὰ τὸ ἀλιτεῖν μὴν μετὰ ει (CIII) – η, ει Les Eoliens πενης pour πένεις, Les Doriens ἐκῆνος pour ἐκεῖνος. – οι, υ

προσῳδία.

accentus τόνος. Tenor, accentus.

c'est l'intonation qui accompagne
voyelle dans un mot. — accentus autem est
ea pars grammaticae quae docet acuendam et deprimendam syllabam unicuiusque partis orationis. Dositheus accentus.
ὀξύς, βαρύς, περισπώμενος.

acutus, gravis, circumflexus.

rapprochement avec les intonations
du son musical Διὰ τόνου ἐστὶν ἁρμονία
ἡ μία τῶν συμφωνιῶν τῆς τοῦ ἐπτατόνου
συστήματος ἐν τῇ Διατεσσάρων.

En gr. l'intervalle du grave
au aigu évalué à une quinte (de
ut à sol) par D. d'Halic. de comp.
verborum c. 11.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin, jamais l'accent ne tombe
sur la dernière d'un polysyllabe. — Dans
les mots de trois syllabes et plus l'accent
est sur la pénultième si elle est longue,
sur l'antépénultième si la pénultième
est brève. Romānus, mēttēllus, mōrĭbus,
carmĭnĭbus.

Toute voyelle longue par nature dans
un monosyllabe ou dans un disyllabe dont
la dernière syllabe est brève reçoit l'accent
circonflexe : sôl, môns, Românus.

Herodote 5,58 οἱ δὲ Φοίνικες οὗτοι οἱ σὺν Κάδμῳ ἀπικόμενοι [x] εἰσήγαγον ... ἐς τοὺς Ἕλληνας ... γράμματα οὐκ ἐόντα πρὶν Ἕλλησι, ὡς ἐγὼ δοκέω, πρῶτα μὲν πάντες χρεώντο Φοίνικες· μετὰ δὲ χρόνου προβαίνοντος ἅμα τῇ φωνῇ μετέβαλλον καὶ τὸν ῥυθμὸν (= τὸ σχῆμα) τῶν γραμμάτων περιῆκον δὲ σφέας τὰ πολλὰ τῶν χωρίων τοῦτον τὸν χρόνον Ἑλλήνων Ἴωνες οἱ παραλαβόντες διδαχῇ παρὰ τῶν Φοινίκων τὰ γράμματα, μεταρρυθμίσαντες σφεῶν ὀλίγα ὀχρέωντο, χρεώμενοι δὲ ἐφάτισαν, [x] ὥσπερ καὶ τὸ δίκαιον ἔφερε, ἐσαγαγόντων Φοινίκων ἐς τὴν Ἑλλάδα, Φοινικήια κεκλῆσθαι

[x] (ἐς γῆν τὴν νῦν Βοιωτοὶ κατοικημένοι 57)

[x] dictabatur — f. 68 ἐ πανημένοι ποιεύμενοι κεκλῆσθαι. Cf. Ind. ol. VI, 56 κατεφράμεξεν καλεῖσθαι μὲν ... μᾶλλον τοῦτ' ὄνυμ' ἀδύνατον

πάλαι

Schol. 780, 7 οὐκ ἦν τὰ
εἴκοσι τέσσαρα γράμματα
ἀλλὰ ἑπτακαίδεκα ... (782, 25)
εὑρηνται (lege εὑρεται) δὲ τῶν
λοιπῶν τῶν χρηματήρων
... Σιμωνίδης μὲν ὁ Κεῖος
(πιμπ/ης + 467) τῶν δύο
μακρῶν (η, ω) χ̀ τοῦ ξ̄ χ́
τοῦ β̄, Παλαμήδης δὲ τῶν
διπλῶν χ̀ τοῦ ζ̄ ή, ὥς φασί
τινες, Ἐπίχαρμος ὁ Συρα-
κούσιος (νυς 480).

x α β γ δ ε ι κ λ μ ν ο π ρ σ τ υ

22 lettres phéniciennes dont les noms appartiennent de à la langue araméenne parlé autrefois en Syrie et en Mésopotamie

aleph (ἄλφα) beth (βῆτα) = maison
espritdoux = bœuf
gimel (γάμμα) daleth (δέλτα) = porte
j'ouvre
He (ἒ) Vau (ϝ digamma)
espirude
battant de porte
Zaïn (ζῆτα) Chet (ἦτα),
Tet (θῆτα) Iod (ἰῶτα) Kaph
i consonne
(κάππα) Lamed (λάμβδα),
aiguillon
Mem (μῦ), Nun (νῦ), Sa-
Samech ξ
mech (ξῖ), aïn (ὂ) Phe
(πῖ) Zade (σάν) Coph
(ϙόππα) Resch (ῥῶ), Schin
(σίγμα), Tau (ταῦ).

Les signes d'aspiration ont été changés en voyelle
esprit doux esprit rude
aleph ἄλφα, He ἒ, Chet
ἦτα, aïn ὂ
iod ἰῶτα,
d'abord usuels
υ, φ, χ, ψ, ω inventés par
les Grecs. χ - φ d'abord ΓΗ, χ, ΚΗ
ψ ΠΣ — on employait ε pour η
et ου pour ευ, ο pour ω et ουσιν pour ον

v ancien pour go

le F, le zade, le koph
ne s'emploient

ν ancien fois signe d'aspiration

υ ου ~~ου~~ ~~ου~~ ~~ου~~ υ est le plus ancien
~~ου~~ ~~ου~~ ~~ου~~

16

L'alphabet ionien des 24
lettres dit Ionien, introduit
à Athènes dans les actes publics
sous l'archontat d'Euclide (403)

on employait Ε pour Η
ο pour ω Η pour ου, Ε pour ου

ΕΙ

Les Grecs écrivaient d'abord
de droite à gauche, ensuite
boustrophédon la première
ligne de droite à gauche
(Γ, ~~παππος~~) ensuite la seconde
de gauche à droite (Γ) et
ainsi de suite. Dès le temps
d'Hérodote (2, 36) on
n'écrivait plus que de
gauche à droite

τὰ Ἰωνικὰ ἐξαπέστειλα

Adverbes.

Négations.

Sous l'archonte Euclide (403) les Athéniens délaissent ce qu'on employait dans les actes officiels l'alphabet ionien qui avait ajouté aux 16 lettres primitives (α β γ δ ε ϛ ζ η θ ι κ λ μ ν ο π ϙ ρ σ τ υ) les huit lettres ~~ϛ ϙ ϟ χ~~ (valaméa) ~~ϡ~~ ψ ω (sinnima) ~~ϛ ϙ ϟ ϡ~~. auparavant les Athéniens écrivaient ΠΗ = Φ, ΚΗΞ = Χ, ΧΞ = Ξ, ΦΞ = Ψ, Ε avait pour Η, Ει pour Η1, ο ~~ου~~ pour Ω et 01 pour Ω1. cet alphabet était appelé étéocrétique — les Chiotes, parti Athènes à l'année 403.

Plin 7, 56 Schol. D. Thr. 781, 27 799.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Lyra
orthographe

περὶ μὲν τὰς ἀκριβεῖς
καὶ αὐτάρκεις τῶν ἐπιστημῶν
οὐκ ἔστι βουλή, οἷον περὶ
γραμμάτων· οὐ γὰρ διασκοποῦμεν
πῶς γραπτέον. (Aristote
Eth. Nicom. III, 5. 1112, a 34).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Grec. 1° une consonne entre deux voyelles
se joint à la seconde : ἐ-κεί. ἱ-κα-νόν. πα-τήρ

2° deux ou trois consonnes appartiennent
à la seconde voyelle, s'elles peuvent commencer
un mot : ἀ-φανής, ἀ-κρής, δε-σμός,
ὀ-σφρῆσθαι. ἀχ-θνος. — πα-τρὶς. φα-σὶα. ἐκ-τὸς. perfec-tus. emp-tus.

une consonne devant μ ou ν
appartient à la voyelle suivante : φά-τνη,
δη-γμός, Δά-φνις.

Trois consonnes se joignent à la seconde
voyelle, si les deux premières ou les deux
dernières peuvent commencer un mot ;
ἐ-σθλός, ἐ-χθρός. — de même
ἀ-σθμα ;

3° Dans les mots composés, on sépare
suivant les parties intégrantes : συν-ἔχω
ἀπ-ὸ. ab-eo — red-eo.

quand il y a élision la consonne
précédente se joint à la voyelle suivante :
παρ-ἐ αὐτοῦ. ἀπ-ὸ.

4° Dans ἐξ, εὐς, ηρός,
δυς, la finale se
sépare du mot suivant, s'il
commence par une consonne, et
lui est unie s'il commence

Grec Latin

Grec Latin

Grec Latin

~~Latin~~

pour une voyelle : ἐχ-θύδ-ρος

-φέρω, δύσ-μορφος ;

ἐ-ξ-αιτέ-ω προ-σαγω δυ-σά-

ρεστος

ς° au cun syllabe ne puis

n terminer pour une aspirée

Βαλ-χοι Σαπ-φω ἐ-χθρός.

anecd. Oxon. IV, 331
(cf. BKK anecd. II 847) apud Lentz

Ἡρωδιὰν περὶ ὀρθογραφίας

τ. c) ὀρθογραφία ἐστὶν ἡ ~~ἀκ~~ ~~ξις~~ κατὰ λέξιν ἠκριβωμένη γραφή. ποῦα εἴδη τῆς ὀρθογραφίας; τρία· σύνταξις, ποιότης, ποσότης. καὶ σύνταξις μέν ἐστι ζήτησις στοιχείων περὶ κατάληξιν ἢ ἐπιφορὰν συλλαβῶν οἷον ἐν τῷ αὐθεντής πότερον λατινικόν ἐστι τῆς πρώτης συλλαβῆς ἢ τῆς δευτέρας χρατικόν. ποιότης δὲ ζήτησις περὶ σύμφωνα καὶ τὴν τούτων μεταβολήν ὡς ἐν τῷ ἔμπορος ποιόν ἐστι στοιχεῖον τὸ ν ἢ π ἢ μ. ποσότης δὲ ἐστι ζήτησις περὶ πλείονα ἢ ἐλάττονα σφωνήεντα κατὰ τὴν λέξιν, τουτέστι περὶ δίφθογγον ἢ μονόφθογγον.

(αι ου ε, ει ου ι, ο ου ω
λ l/d ωμαιν (τὸ ἀνεκφώνητον)

24

Ζητᾶ CIV, CV

πόσοι κανόνες ὀρθογραφίας; δ', ἀναλογία, διάλεκτος, ἐτυμολογία. καὶ ἀναλογία μέν ἐστι κανὼν ἀποδεικτικὸς ὡς ἐν τῷ ἡμέτερος ἢ ὑμέτερος τὸ ρῦ ἰῶτα· ἔστιν τὰ διὰ τοῦ ρινος παρασταικὰ διὰ τοῦ ι γράφεται. ἱστορία δέ ἐστιν ἡ τῶν παλαιῶν παράδοσις ὡς ὅτε χίλια διὰ τοῦ ι γράφεται, ὅτε οὕτως αὐτὸ παρέδωκεν ἡ συνήθεια. διάλεκτος δέ ἐστιν ἰδίωμα γλώττης· ὡς ὅταν μεδίμνος διὰ τῆς ει διφθόγγου γράφωμεν ὅτι οἱ Αἰολεῖς μέδιμνος λέγουσι τὸν ἐν τῇ διφθόγγῳ ε ἐκφωνοῦντες. ὁμολογία δέ ἐστιν ὅταν ἡ αὐτὴ ἀπόδειξις

ἱστορία

πρώτερα α προέρχεται
ἐν ἰσότητι γὰρ εἰ α ἐστιν
ἐν ἀναλογίᾳ
διὰ τοῦτο ἐν εἶρα

ἡμέτερος, ὑμέτερος, ἰδιώτης
ἔστι γὰρ εἰ αὐτὸν
ἐστιν ἐν ὑπάρχει

ἀρρεσφόντης ἀπὸ τοῦ
ἀρρισφόντης γίνεται μετὰ
τὸ δοθῆναι δίκην ἀρρεσφόντης

τοῦ ὑποτυμείου ὡς ὅταν
εἴπω εἰλικρινῆς; τὸ εἰ δι-
φθογγον παρὰ τὴν ἕλην τὴ
τοῦ ὑλίου ὑγρόν.

Ἔχουν τὸ ποτὸ ὀνόματα
μπορῶ νὰ πλέουνε μὲ
καὶ ἐκεῖ χαίτη
μπλεχτὴ ἡ γιέντ
δὲ χρατῶ.

orthographie

Quintilien I, 7, §§ 1 nunc
quoniam diximus quae sit
loquendi regula, dicendum
quae scribentibus custodia
quod Graeci ὀρθογραφίαν vo-
cant: hoc nos recte scribendi
scientiam nominemus. (2) Quam
volet in scribendo praeponi ver-
borum quem dicat efficium
an quem separatae voces
dare conveniat, ut cum
dico optimus; nam dum enim
b loquorum ratio (ἀναλογία)
curas magis audiunt L,
a communis; (3) illud enim
quod veritas (ἐτυμολογία)
exigit, sequentis syllabae
vero victum m gemina
commutatus. (4) Et ut in

BIBLIOTHÈQUE NORMALE SUPÉRIEURE

debi dendis uelis obtura
tio, mediam litteram gra
uantem priori an sequenti
syllabæ adiungas. hanc ex
enim quia pars eius contrario
postulando est, litteram
fortide dabit. (II) Verum or
thographia quæ quæ omne
tudini (consuetudo) uerit; ideo quæ
uepe mutata est... (28)
quid?. quæ scribuntur aliter
quam enuntiantur? nam
si Gaius c littera nõ carent,
... ego, nisi quid commutado
obtinuerit, sic scribendum
quidque iudico, quomodo
sonat. hic enim est usus
litterarum, ut audientes
voces sicut dictum est
reddant legentibus, ita quæ
ab eis proferuntur debent quæ
de eisdem scribi.

OBSERVATOIRE DE LA MARINE

Latin

		explosives		
		Gutturales	dentales	labiales
~~fortes~~ mutes		c, k, q	t	p
~~Douces~~ ~~vibrantes~~		g	d	b
aspirées		ch	th (continues)	ph

		Gutturales ~~palatales~~	~~linguales~~	dentales	labiales
spirantes	mutes	h	"	s	f
	vibrantes	" i (consonne)	~~j (i consonne)~~ "	"	v
liquides	orales	"	"	~~r, l~~	"
	nasales	n (devant une gutturale explosive)	"	n	m

voyelles ă, ĭ, ŏu, ĕ, ŏ, ā, ī, ōu, ē, ō.

— Diphthongues : aou, ai, ae, oi, oe, eou.

litterae, an elementa elementa propriè dicuntur ipsae pronuntiabiles notae autem earum litterae (Quintilien I, 4) sunt. Semivocales consonantes et elementa pro litteris et litterae pro elementis vocantur

vocales ... per n prolatae nomen num extendunt, semivocales vero ab e incipientes et in n terminantes (ef, el, em, en, ex, es), absque x quae ab i incipit per anastrophen Graeci nominis ἶ ξῖ, quia nunc fuit, cum nit semivocalis, a vocali incipere et in n terminare ... mutae autem a n deficientes, et in e vocalem desinentes, exceptis q et k, quarum altera in u, altera in a finitur. (Suic. I, 7)

b c d g h k q t
tenues, mediae aspiratae

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Les Grecs ont toutes les voyelles simples sauf l'ou bref; ils n'ont que l'ov long. — voyelle mixte u n'apparaît dans (u français) — prononçait u sans confusion avec l'i (Denys d'Halicarnasse, de compos. verborum c. 14), à peu près comme è. — diphthongues au, eu, et, ou et non oi, ui. pour n'en prononcer probablement aucune comme les Grecs — consonnes avaient toutes les muettes, impossibilité de prononcer le son des aspirées. — n'avaient ni f ni ch, ni z, ni son mouillé (ainsi ñ-ov), ni ch français ni j. — avaient le son ng échecs. — avaient eu le v digamma F. a été employé pour expliquer l'hiatus dans Homère. (voir ~~Ἀπόλλωνος Ἑκάτη ἑκάτου Ἑκάτος~~ (H. 4, 77)

loi de permutation.

Latin. — a prononcé patulo maxime ore (Quint. IX, 4, 34). — e ~~datulo~~ long (camena, frenum) = è; rapprochés de l'i à la fin de here (Quint. I, 4, 18) (variation de l'ablatif ave, avi). — i long dans vers l'un exile, l'autre (hui!as) pinque. fluctuation entre l'i et l'ei dans les inscriptions. × — son moyen entre i et ou (Q. 2, 4, 7) maxumus, maximus, lubido, libido, aucupium auceps; Gorgia Leontinus pronon-cavit i (Gr. Lat. p. 2284. 2216); a son probablement analogue à l'v Grec. — u toujours ou dans Βορέουμι, τουομ inscriptions. Gr. Lat. p. 2454. — diphthongues au = aou fluctuation entre plaustra et plostra Suet. Vesp. c. 22.

explosives
Gutturales Dentales labiales
c, k, g t p
g d b
Gutturales continues Dentales Labiales
" " s f
" " v
" " n m
" " r
" " l
spirante { forte, douce h
liquides { orales, nasales n(ς, g)
déjà elle disparaît dans les derniers temps de l'empire Romain (ὀκτάϝιος, δύϝις, κεῖται) inscript.

Corssen, de la prononciation du vocalisme (emploi des voyelles) et de l'altération du Latin. 1858.

Comparaison entre la prononciation latine orale et la manière de Quintilien I, 10, 23-25. — comparaison avec le Grec

hoc illi factum est ume tume hoc faciens hace illi fecere adde e ut pinguius fiat. (Vel. Long. 2220

× voyelle intermédiaire entre i et é pour les nominatifs et accusatifs pluriels fontes, montes.

× neque e plane neque i audiretur (Quintil. I, 4, 8) (voir au verso)

o probablement bref ō, tantôt ŏ tantôt ō

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

les gens cultivés prononçaient aou, le peuple au ou o - öou (ou) dans l'ancienne langue latine. joubeatis. abdoucit. jous. poublicom. devint de bonne heure ou ou o. - ëü (ëou) rare en Latin neutr, neutiquam - äi. fluctuation entre äi et ae mais la même prononciation audibis quaestor. fortune, victorie dans les provinces. äi, est remplacé dans les provinces d. vers äe, enfin e dans la bouche du provinciaux et du peuple. au troisième siècle de l'ère chrét, ai, ae, e désignent le même son e. - ~~[illegible]~~ öi s'est changé tantôt d'abord en oe = eu puis en ou (oino, oenus, unus) - tantôt ~~[illegible]~~ en ei (inirom ei) qui désignait le son moyen entre l'é et l'i, ~~[illegible]~~ les transformations à peu près complètes du temps de Cicéron - dans le peuple oe (eu) est devenu é (foedus) - ei ~~[illegible]~~ était le signe du son moyen entre l'é et l'i. le son ressemblait plus à un é à l'époque ancienne et du temps d'Auguste dans la bouche du peuple; et aussi on blaît plus à un i à l'époque classique dans la bouche des gens cultivés. donc il était par une diphthongue. - la seule vraie diphthongue qui a fait conservé = äou (äoutoum)

audunt et coiravit (Gracqus, loidos. moiros. maros

l'ancienne forme était Romanoi

y à la fin de l'empire ei = i

hinc, aui

Latin cousonnes. - 1° Gutturales. - c = K comme explosives

même dans Kikero - ~~c + t = tk, it devient~~ (Marcius, justitia)

i + a, e, o, u; plus tard = cK, ds enfin = tz - ii = ī

(gnae)

q = K. - qv = qu devant ae, e, i; = qou devant a, o; = qv devant ou (u)

(gnam) (quum)

~~q~~ Kreinin du g - g = gu (Fr.) devant (magis, gens)

c, e ~~[illegible]~~ plus tard = dj (Fr.)

ai + oj

le c se distinguait de Tc + plus rapidement (Marcius, justitia)

revient au moins jusqu'au ~~[illegible]~~ siècle de l'ère chrétienne. c restait guttural et t dental. plus tard dz

h = aspiration rude. a disparu de bonne heure en grande partie, plus tard tout à fait

3° Labiales

P invariable

B voisin du P comme en Allemand et en Alsacien; plus tard voisin du V.

F distinct de Ph, on ne sait pas au juste (Quint. I, 4, 14. XII, 10, 29); plus tard confondu.

2° Dentales

~~Muettes~~

T toujours fort; modifié devant ius etc.

~~Fortes~~ — faiblement articulé à la fin des mots (aput, apud)

D semblable au T à la fin des mots - avait disparu à la fin d'un certain nombre de mots (multicato d ≠, gnaivod) - plus tard = dz devant l'i (zacomus, biacomus, zabolus) communes dentales

Liquides

L son plein à la fin des mots (consul); après une muette initiale (clarus); à la fin de la syllabe devant une consonne (pulmo); dans periculum, vinclum, était accompagné d'un ou sourd. - son léger au commencement des mots (lotus); voisin de l'r entre deux voyelles dans talis, facilis etc. - son très faible à la seconde place quand il était précédé d'une muette. Amullius voisin d'Annullius; voisin de l'i consonne dans a fondu avec l'i dans millia (milya)

BIBLIOTHÈQUE NORMALE SUPÉRIEURE

R est venu de l's dans beaucoup de mots souvent substitué au d (quaero, quaero); ~~dans~~ d dans l'ancien langue (advenas, arvenas; medidies, meridies)

N son ~~fort~~ clair quand il est initial (narro), nasal entre deux voyelles (Vinius), devant les muettes dentales (eorundem) — son sourd, nasal devant un s (censor); devant y (conjungo) et v (convenire) et f (confore) dans les mots composés; après l'm (amnis); final (carmen) — voisin de la nasale française devant c, q, g, ch, x (anguis, anaps, unguam, junxi) = n dans ng

M son clair, quand il est initial (magnus); un peu sourd, médial (umbra); très sourd et presque imperceptible, final (eum) et depuis la fin du 3e siècle (post Chr.) supprimé (lucru, aumoro inscr.) ~~Spiranten~~ spiritusque mos illa quasi imminentis m litteras clandimus, in quam nullam graeca verbum cadit: at illi my iuuendam ... illius hoc primus quinti 19, 10, 31

S toujours forte, initiale devant p, c, et l (spargere, laindre, stare); médial, après et devant certaines consonnes (avait tendant à disparaître devant m, n, l, d (casmena, camena) — plus douce, médiale entre deux voyelles (rosa), [excepté dans les mots divisés de racines dont le radical se terminait par d ou t (divido)]; après l'n sourde (consul) — très faible, finale, déjà en ancien latin (furio pour ous), à la fin de l'époque complètement supprimée.

Cic. Or. 48, 161 quod iam subrusticum videtur, olim pulcherrimum, verum verbum quod eadem erant pertinaci duae litterae t (à savoir n et s) quae non in aptum unus portuman litterum dictu abhorret nisi vocalis deinceps excipiatur — omnium primum — deinde loquor

z dans les mots grecs, depuis l'action
autrefois s (Sethus, Zethus) ou ss (atticisso)
x = css (l's très forte), plus tard = s.

i consonne (en latin j), initiale (puis)
au commencement de la seconde racine dans les
mots composés (di-judico) = y dans (il y a) —
médiale entre deux voyelles dans les mots simples
(ejus) = à peu près ill (dans mouiller) — à la
fin de l'impér ~~dissyll~~ dj (= j Français)

v, initial, et médial à côté de consonnes
(vetus, calvus) = à peu près le v Français et
le w allemand. — médial entre deux voyelles
(Favonius) = à peu près le w anglais (qui
est voisin de ou).

quantité

accent ĕ ŏ a, Romānus, Romāna,
Metellus, ~~Ego~~ Egnātius — Weil et
Benloew traité d'accentuation latine
théorie générale de l'
18 ss.

Quintilien 12, 10, 27-33 (puis
latinum vinci dubitat ... 33 tanto est
verum graecas latinis (= quand on est
poète) quotiens dulce carmen in
volumine, illorum (= des noms) verborum
comparatione inter se pro-
nuntiationem aptiorem et
sonoriorem Quint. 1, 10, 23-25.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'alphabet latin tiré
de celui Ⓞ Θ, Φ φ, Ψ χ
et le rapport du dig. F pour
l'f. par suite 21 lettres

A B, ⊂ C L, D, E Ⅱ, I F,
Z, H, I, K, Λ Λ L, M W M
IIII, N, Ω Ξ ⊃ O o, Γ P, Q
R, Σ Σ S, T T, V, X.

L'x ~~redoublé~~ postérieur aux
autres lettres.

x au temps de la guerre
punique, le G tiré du C,
et plutôt par un affranchi
de Sp. Carvilius Ruga entre
les f et l/k à la place
du Z.

Du temps de Cicéron Y et
Z et Φ Th, Ch ~~th~~ y/in
introduisirent primi palmum
dans les mots tirés du grec
confusion entre l'u et le v,
entre l'i voy. 1/i consonne. La quantité n'est pas marquée.

x empruntée aux Grecs Xan
tirée de ξ

x Pendant un temps la di,te-
rente entre la douce et la forte
s'effaça, c(r) et ~~k~~ différèrent
le même son, l'emploi de c
prédomina sur celui de K, et
quand la d.ᵉ s'écrivit entre les
deux gutturales on fit entre
le nouveau, au temps de
la 1ʳᵉ guerre punique etc.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Latin

orthographe

L'orthographe latine a été fixé par les travaux des grammairiens latins du IVe et du commencement du Ve siècle qui nous sont parvenus par extraits dans les grammairiens des 4e, 5e et 6e siècles. L'orthographe du temps de Quintilien p. 67 doit nous servir de règle. Elle diffère peu de celle à laquelle nous sommes habitués.

A et E. Depacisci doit peut-être A plus antique depacare (p. 78).

O et U. On écrivait autrefois O minutum servol, funtis, frundes, au temps de l'empire — adulescens, adulescentia, adolesco, epistula mieux autorisé que adolescens, epistola (p. 82) — robigo, non rubigo (p. 85). — opitio exceptionnel dans Virgile. opitio regulier (p. 86)

Vo et V. A partir du temps de Quintilien on écrivit vulgus (1, 7, 26) au lieu de volgus, arvus au lieu de arvos.

Die neugestaltung der lateinischen orthographie in ihrem verhältniss zur schule von Wilhelm Brambach (Leipzig 1868)

Livius Andronicus, Ennius
Accius, Lucilius
Varro, Nigidius Figulus
Cesar, Claudius Caesius Flaccus
M. Verrius Flaccus, Scribonius Libo
Janius, Caesellius Vindex,
Fabius Laber, Velius Longus,
Terentius Scaurus. (Kiel VII)

Marius Victorinus ars gramm. 2, 2, 5, 6, 39 P.

Inscriptions du IVe au VIIe s. inscriptions d'Afrique du temps d'Auguste aux Antonins.

Lucian Müller orthographiae latinae summarium Petropoli 1878. 8°.

BIBLIOTHÈQUE SUPÉRIEURE ÉCOLE

o et e. Accusatif (Quint. 1, 7, 25) vorter, vorta, vortus, mais aussi l'emploi vertex, verta, versus. — vorta fluminis et vertex capitis (Lapsus 224 b.); (cette orthographe doit-elle être observée? non. ~~doit~~ pas p. 102). — Génitif ancien ægalumes prignavi, femenis, et prignavis, fenevis.

v

u et e, on trouve anciennement capiundus, legiundus, emundus etc., mais de bonne heure aussi et plus tard exclusivement (Marius victorinus 2458) capiendus etc.

u et i. — Il y a commencé à écrire optimus, maximus etc. au lieu de optumus, maxumus ... devenu normal à l'époque de l'empire (Cornutus 22843. victorinus 2458). — On fixa arcubus, artubus, portubus pour les distinguer de arcibus, artibus, partibus (Priscien 1, 91). — lacrimae, non lacrumae (lacryma pour lacrima dans le bon intermédiaire),

v

et versus pagina, versus spina a verbo vertor (Gell. 22425)

(Quint. 1, 7, 21)

monimentum non monumentum p. 119

(Cornutus 2284, Cirrain 4, 14).

— mambiae, manapium, ancapium (pp. 119-122). auriter, ancapium (vl. Longus 2225), mancipium (Probus 11, 64).

V. exbringuo, arguo. mais unguo non plus unguo (unguentum) (vl. Long. 2225), ningit, tingere non ninguit, tinguere (Cayer 2249, 2246)

E E

e et i — prostemus adverbium brade, prostimus adverbium temporis quatemus = qua fine, quatimus = quoniam (Cayer 2243. Marcellinus 2461) — blâmé par Brambach 143.

aedes, cautes, clades, fames, valet vulpes, non aedis etc. (Probe. 198)

es, is à l'accusatif pluriel. Varro 8, 67. Probus 9. Charisius (129. 133 137. 130) 148. Donat 378. Priscien 7, 83-86. Les parisyllabiques en is devaient avoir le plus souvent l'accusatif pluriel en is

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

plus rarement en es, omnis, trinquis, dulcis, navis, manes et manis, tus et tus. — De même les noms en er, abl. i, imber, imbres et imbris. — Les noms en ns, rs ont formés es, ex tantôt is, fons, fontes et fontis, pars, partes et partis. — Les noms en as, gén. ātis, ont es, civitas, civitates — de même les noms en s, aedes. — plures, amplures, ites ètaient flottants.

is au nominatif pluriel, assez rare du temps de varron (8,37). plus tard ambemo es.

e, i à l'ablatif en, im à l'accusatif.

Latin

orthographe

I I

Lucilius recommandait d'écrire au génitif *puerei* pour le distinguer du génitif *pueri* (Quintil. 1, 7, 15). Scaurus (2264) *facilei docilei* au génitif pour le distinguer de *facilis docilis*. — Tout cela tombé en désuétude à l'époque de Quintilien.

ei entre deux voyelles (*Maia, Troia*) était souvent écrit par deux *ii*, comme consonne double.[x] Cette orthographe ne fut jamais admise par les grammairiens (Priscien 7, 19; 1, 50).

Le génitif des noms en *ius, ium* (*sanctus*) d'abord écrit par un seul *i*, mais pendant le premier siècle de l'ère chrétienne on l'écrit par deux *i*. Varron le recommande comme rationnel (Charisius 78, 4) Cicéron l'blâmait (Charis. 79, 2). Probus 105, 35. Diomède 303, 8. Priscien 12, 22. Le nominatif des noms propres avec un seul *i* (Charisius 23, 11-20).

x Quint. 1, 4, 11.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

abbrévio, adbrévio, obbrévio, revício, subbrévio

anbrévio, imbrévio, desbrévio, ebbrévio, prbrévio étaient
généralement en usage ~~à Hispagne~~ au
temps de l'empire - Cyprianus Orthon
1, 19-20. 4, 17 (revica) - Brambach
(p. 202) propose d'écrire pour un double
i après les prépositions terminées par
une voyelle, et pour un double ou un
simple après les prépositions terminées
par une consonne.

Y Y

n'était autorisé que dans
les mots grecs. anciennement u pri-
mitif pour un u : aspectus de
νυπαρ(ουσ).

Brugo, Burrum Cic. Or. 48, 160

Æ et Ē fluctuation. les
grammairiens ~~étaient~~ ne donnent
pas de renseignement.

Gutturales

K. employé anciennement devant
l (Servius in Don. 427, 3). n'a
subsisté que dans Kalendae, orthographe
normale du temps de l'empire (Quint. I, 7, 27).

Caius, Gnaeus s'prononçaient Gaius,
Gnaeus et avaient commencé de c (Quint. I, 7, 28).

Les adjectifs en icius (patricius
advecticius etc.) doivent s'écrire par
un c. — on doit écrire condicio, dicio
solacium, mais antio, ~~contitium~~, in-
dutiae, nuntius, otium, negotium,
tertius, ~~nuptio~~.

*sus pri ció, convicium par un c

anciennement quom, à partir de
la fin de la république cum. quum
n'est pas directement justifié. —
quoi ancien, cui normal. — quor, cur
normal. — qqus ons ont écrit eqas,
coqus; plus tard equus, cous ont
prévalu, equar, equuntur, ecutus.
— cottidie plus antérieur que quotidie
qui se trouve pourtant dans quas grammairiens

Labiales

B. F. on disait déjà Dumnus
Vlus, mais Dumnius a prévalu.

Varro suscrit à l'écrit les noms
gén. bis par bs, et les noms gén.
pis par ps (Terentius Scaurus 2261).
urbis, partiapes.

Idems, non Idemps, Tondre
non Tompsare (Marius Victorinus
2266)

Dentales

Haud, ld prédit par les gram-
mairiens à haut, set (Charisius
112, 8. Velius Longus 2231).

quicquid, quicquam suscrit par
les grammairiens (Caper 2241. Caper 2260).

Lorbin

orthographe

~~quael~~ Liquides

L.

quirla, nadela, candela etc. par un seul l – mais les diminutifs castella etc par deux, attesté par l'unanimité des grammairiens (Caper 2244. Terentius Varrus 2249. Mar. Victorinus 2463. Virgin 4,4).

milia, ~~milium~~, ~~milibus~~ avant consonne (Olim l'ancien dans Pompeius 172,13) qui ajoute milium, milibus). – paulum non paullum (Velius Longus 2238. Pour hésitation, Scaurus 2258).

M.

quamquam, nunquam généralement attestés. – quicumque, utrumque plus vraisemblables.

m change en n devant d et t (Virgin 1,38) tantundem, idem-Fidem, eorundem, quendam

V.

Thesaurus, non thensaurus (Cæsar 2239). formonus, non formonsus (Cæsar 2241. Sallustius 2257), quotiens, totiens, mais decies, mihis (Virgile VI, 22, 24). conjuna, non conjux (Nelius Longus 2236. Virgile 6, 40. mais a n'est pas lat. Egnatius divisium conjuga voir Nel. Long. loc. cit.)

S

quintilien 1, 7, 20. Cicéron's temporibus paululumque infra, quotiens s littera media vocalium longarum vel subjuta longis est, geminabatur ut caussae, cassus, divisiones. — tombé en désuétude. cf. Sallustius (2257) Cornutus 2283

X

exul, exsulo, exstinguo etc.
non exul, exsulo etc. (Cornelius Nepos
den 2314 ... Tristium 2, 11).

Z

Mezentius de homo humere, abl.
ĭmo, mais plus tard bapotizo etc.

H

quint. I, 5, 19–21
humana, harena, rhetores, de plendre
à deprehendere (quint. 9, 4, 13)

cicéron orator, 48, 160. on disait
alors pulcros, aethyops, triumphos,
carthaginem, otium, sepulcra lacrimas,
— du temps de l'empire Otho,
Gracchus — dans le 1er siècle inchoo,
depuis Drazon inchoo

cum scirem ita maiores lo-
cutos esse ut nusquam in ro-
Gracchus cali aspiratione uta-
rentur, vocabar sic ut pulcros
aethyops, triumphos, Karthaginem
diarum; atque ego cum
vicio autem cum extorta
vi hi verba ores, unum re-
quendo populo coram, sicuti cum
vi hi uterer ... otanes, ca-
pirus, apulcra, ornas, la-
crimas diximus apud prae-
cedentium, judicium tempus hinc

NORMALE SUPÉRIEURE 37053

assimilation des prépositions

Elle est suivie par la gramm
matrices en général (Lucrèce 2260)
– adquirere (Disc. 2,7). – Ritschl
Plautus (p. 303) considérait conclure,
conivere, conii, comburere comme
seuls autorisés. L'on était fondé depuis
Aulu Gelle (2,17) qui cite coneres en
exemple.

54

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

58

De la Phonétique —
De l'Ecriture en général

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Le son est la sensation que nous éprouvons, quand les vibrations d'un corps sonore se propagent jusqu'à notre nerf acoustique.

Le son est musical, quand le mouvement vibratoire se commence toujours de la même manière à des intervalles égaux; il est un bruit, quand il ne recommence pas de la même manière à des intervalles de temps égaux.

Les sons musicaux perceptibles sont compris entre 16 (ou 32) et 38000 (ou 76000) (11 octaves) vibrations par seconde. ~~Cinq~~ ceux qu'on emploie dans un orchestre sont compris entre 40 (80) et 4000 (8000) vibrations par seconde (7 octaves).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

nombre de vibrations comptées pour un tube

	2 c – h	3 c' – h'	4 c'' – h''	5 c''' – h'''	6 c'''' – h''''
c (ut)	132	264	528	1056	2112
d (ré)	148,5	297	594	1188	2376
e (mi)	165	330	660	1320	2640
f (fa)	176	352	704	1408	2816
g (sol)	198	396	792	1584	3168
a (la)	220	440	880	1760	3520
h (si)	247,5	495	990	1980	3960

b = si bémol

137,5 ou 825 vibrations dans le calcul français, d'après l'estimation de Radau

les tons musicaux compris entre 40 et 10000 vibr. (calcul allemand)
les tons perceptibles entre 16 et 38000 (Hy)

p. 37 das Ohr von solchen Schwingungen getroffen hört .. die gehörig angestrengte Aufmerksamkeit nicht nur denjenigen Ton dessen Tonhöhe durch die Dauer der Schwingungen ... bestimmt ist ... sondern hört ausser diesem noch eine ganze Reihe höherer Töne, welche wir die harmonischen Obertöne des Klanges nennen im Gegensatze zu jenem ersten Tone, dem Grundtone, der unter ihnen allen der tiefste und in der Regel auch der stärkste ist, und nach dessen Tonhöhe wir die Tonhöhe des ganzen Klanges beurtheilen. Die Reihe dieser Obertöne ist für alle musikalischen Klänge genau dieselbe, es sind nämlich folgende: 1 die höhere octave des Grundtons .. nennen wir den Grundton (ut 3) c, 2 die höhere octave c' (ut 4); 3 die Quinte dieser octave, g (sol 4); 4 die zweithöhere octave c'' (ut 5); 5 die grosse Terz dieser c'' (mi 5) 6 die Quinte dieser octave g'' (sol 5).

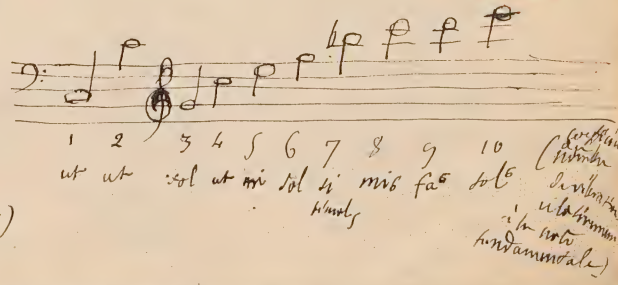

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

p. 166 Bei der Untersuchung des Klanges der menschlichen Stimme mittelst der Resonatoren findet man... ziemlich regelmäßig die ersten sechs bis acht Obertöne zwar deutlich wahrnehmbar, aber je nach den verschiedenen Stellungen der Mundhöhle in sehr verschiedener Stärke, bald mächtig in das Ohr hineinschmetternd, bald kaum vernehmbar.

p. 173 es werden ... alle diejenigen Obertöne verstärkt welche mit einem der Eigentöne der Mundhöhle zusammenfallen oder ihm doch nahe genug liegen während die übrigen Obertöne mehr oder weniger gedämpft werden.

Resonanz der Mundhöhle für die verschiedenen Vokale.

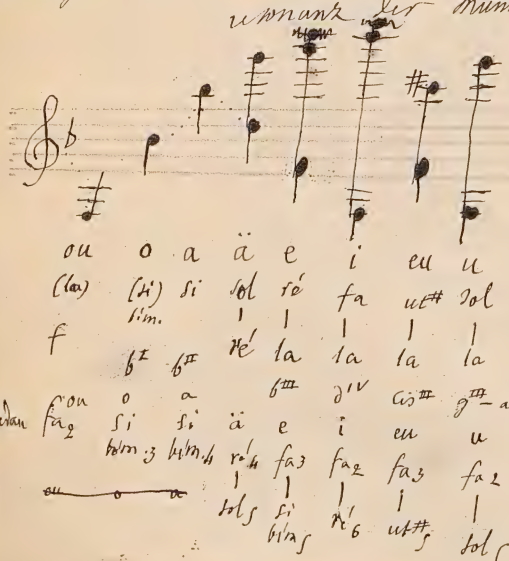

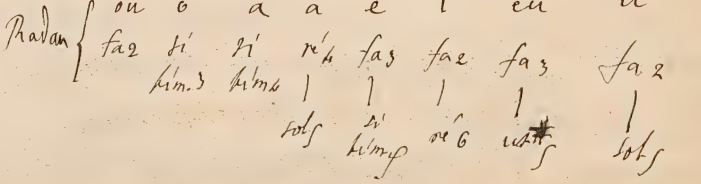

p. 189 Im menschlichen Kehlkopf
... wird die Spannung der Stimmbänder
... verändert und bestimmt die Höhe
des Tones.

p. 163 (die Stimmbänder) bei lauttönender Stimme als membranöse Zungen wirken, und wie alle Zungen (anches) zunächst eine Reihe entschieden discontinuirlicher und scharf getrennter Luftstöße hervorbringen, die, wenn sie als eine Summe einfacher Schwingungen dargestellt werden sollen, einer sehr großen Anzahl von solchen Schwingungen entsprechen, und deshalb im Ohre als ein aus einer ziemlich langen Reihe von Obertönen zusammengesetzter Klang erscheinen

---

p. 189 in dieser höheren Gabelreihe gab nun der Grundton b (wiederum?) allein genommen wieder b. Dieselbe in mäßiger Stärke angegeben und stark mit seiner Octave b', schwächer mit der Duodecime f'' begleitet, giebt o dessen charakteristischer Ton eben b' ist. A erhält man

wenn man zu b zunächst b' und
f'' mäßig stark, dagegen b'' und
d''' als charakteristische Töne kräftig
tönen läßt. Um a in ä überzuführen
muss man b' und f'', die Nachbarn
des tieferen charakteristischen Tones
d'' etwas verstärken, b'' dämpfen,
dagegen d''' und f''' möglichst kur
vortreten lassen. Für E muss man
die beiden tiefsten Töne des Reihe
b und b' mäßig stark halten,
als Nachbarn des tieferen Verstärkungstones
f' und die höchsten f''', as''', b'''
möglichst heraustreten lassen.

p. 165 bei den Klängen des menschlichen Kehlkopfes, wie bei denen anderer Zungenpfeifen, die Obertöne ihrer Stärke nach mit steigender Höhe continuirlich abnehmen würden, wenn wir sie ohne die Resonanz der Mundhöhle beobachten könnte. In der That entsprechen wir dieser Annahme ziemlich gut bei denjenigen Vocalen, welche mit trichterförmig weit geöffneter Mundhöhle gesprochen werden, näm-

lich beim schärfsten A oder Ä. Dieses Verhältniss wird nun aber sehr merklich verändert durch die Resonanz der Mundhöhle. Je mehr die Mundhöhle verengert ist, entweder durch die Lippen oder durch die Zunge, desto entschiedener kommt ihre Resonanz für Töne von ganz bestimmter Höhe zum Vorschein, umsomehr verstärkt sie dann auch in dem Klange der Stimmbänder diejenigen Obertöne, welche sich den bevorzugten Graden der Tonhöhe nähern; desto mehr werden dagegen die übrigen gedämpft. Bei der Untersuchung des Klanges der menschlichen Stimme mittelst der Resonatoren findet man deshalb wohl ziemlich regelmäßig die ersten sechs bis acht Obertöne zwar deutlich wahrnehmbar, aber je nach den verschiedenen Stellungen der Mundhöhle in sehr verschiedener Stärke, bald mächtig in das Ohr hineinschmetternd, bald kaum vernehmbar.×

× p. 173 Die Dämpfung der nicht verstärkten Töne ist desto auffallender, je enger die Mundhöhle geschlossen ist, entweder zwischen den Lippen wie beim U, oder zwischen Zunge und Gaumen wie beim I und Ü.

p. 171. Die Mundhöhle wird (beim Flüstern) gleichsam wie eine Orgelpfeife angeblasen, und verstärkt durch ihre Resonanz die entsprechenden Töne des Luftgeräusches, welches theils in der verengerten Stimmritze (es ist der hinterste Theil der Stimmritze zwischen den Giessbeckenknorpeln, welcher beim Flüstern als dreieckige Oeffnung offen bleibt und die Luft passiren lässt, während die Stimmbänder aneinander gelegt werden) theils in der vorderen verengten Stellen des Mundes, wo dergleichen sind, hervorgebracht wird. Dabei kommt es allerdings gemeiniglich nicht zu einem vollen Ton, nur beim ü und u kann das Luftgeräusch zu einem blechen gesteigert werden, indem man mit dem Munde zu pfeifen beginnt. Beim Sprechen wäre dies aber ein Fehler.

König die manometrischen
Flammen (Poggend. CXLVI
1872
161 – voyelles 176 mm.) et
Lerquin (Lehmann 1875 p. 186
m. Koen. a trouvé pour chaque
voyelle des formes de flammes
fort compliquées, surtout pour
les sons graves (ou le plus
grave C 128 v.s. [illegible]), ce
qui démontre la coexistence d'un
grand nombre d'harmoniques... il
est impossible de donner encore
aucune règle fixe tant les formes
des flammes sont variables avec
la hauteur pour une même
voyelle... si la théorie de M.
Helmholtz était juste il serait
impossible d'émettre une voyelle
sur un son plus élevé que
celui qui la caractérise... En outre
a n'est pas la bouche qui agit
seule comme résonateur dans

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

la production des sons, mais
bien toute la cavité buccale
y compris les fosses nasales. Ainsi erreur
puisque la voix de chaque
personne possède un timbre
particulier, variable même
avec l'état du larynx, on
ne peut admettre qu'un
son unique caractérise
chaque voyelle.

Koen. p. 183 Die Vocale der
flüsterstimme brachten nur
eine sehr geringe Wirkung
auf die Flamme hervor...
Das Ganze war so unbestimmt
und verschwommen, dass
sich nicht einmal ein Unter-
schied zwischen den verschie-
denen Vocalen erkennen
liess.

on appelle cordes vocales ~~[illegible]~~ deux ligaments élastiques qui vont de l'avant en arrière dans le larynx : quand elles ne sont pas tendues, elles laissent entre elles une ouverture triangulaire ; quand elles sont tendues, elles ne laissent entre elles qu'une petite fente ; alors l'air chassé des poumons les entrouvre ; elles vibrent immédiatement sur elles mêmes ; et les vibrations répétées de l'air sortant brusquement du larynx que l'air en sort ainsi constituent le son qu'on appelle la voix.

de longueur
et qui est en moyenne 0,025 chez
l'homme et 0,018 chez la femme

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Quand on parle sans faire usage
des cordes vocales, on chuchotte ; on fait
entendre les bruits que produit le frottement
de l'air contre les parois du larynx, de la gorge et de
la bouche.

On appelle sons articulés les sons que l'on produit en modifiant au moyen de la langue, du voile du palais, des dents et des lèvres les sons produits par l'air sortant dans le larynx soit dans la bouche.

Les sons articulés se divisent en sons musicaux ou voyelles (consonæ vocales) et en bruits ou consonnes (consonantes)

Les sons musicaux se distinguent entre eux par l'intensité qui dépend de l'amplitude des vibrations, par l'intonation qui dépend de leur nombre dans un temps donné et par le timbre qui dépend de leur forme. La forme des vibrations dépend du plus ou moins d'intensité des sons harmoniques qui accompagnent le son fondamental.

Les voyelles sont susceptibles d'une modification de quantité.

Dans un mot, elles sont susceptibles d'une certaine prolongation. Le son musical qui caractérise les voyelles est produit dans le larynx par la vibration des cordes vocales. Quand on chuchotte on produit un bruit en rapprochant les cordes vocales en avant de manière à laisser une ouverture en arrière.

La syllabe est

En prononçant ou on arrondit les lèvres et on abaisse la partie antérieure de la langue. La cavité de la bouche ressemble à une bouteille sans col.

En prononçant a, la bouche est grande ouverte et la langue reste dans sa position naturelle.

En prononçant i on ouvre l'ouverture de la bouche et on élève la partie postérieure de la langue vers le palais.

entre ou et a la cavité buccale peut prendre des formes intermédiaires suivant que l'ouverture de la bouche et la position de la langue se rapprochent plus ou moins de ce qu'elles sont dans la prononciation ou de l'autre de ces voyelles. on prononce ainsi d'ou à a : 1° ô. hôte. 2° o. encore ; — d'a à i : 1° ê bête. 2° é. ouvert père. 3° é. fermé aimé.

Les voyelles eu et eu sont mixtes. on prononce l'u en élevant la partie postérieure de la langue comme dans l'i, en avançant et en avançant les lèvres comme dans l'ou.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

on prononce eu (vœux) en élevant
la partie postérieure de la langue
comme dans é ouvert et en arron-
dissant les lèvres comme dans o.

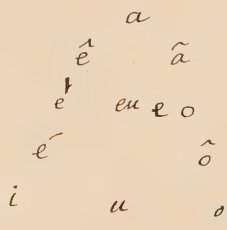

Quand on prononce l'a, l'ê, l'eu, et
l'o en abaissant le voile du palais, le
son retentit dans les cavités par lesquelles
le nez communique avec le pharynx
et devient nasal. on forme ainsi les
voyelles nasales an, in, un, on.

quand la cavité buccale prend
successivement deux formes différentes
pendant une seule et même émission
de voix, on entend un son composé
des deux voyelles auxquelles correspondent
les deux formes de la cavité buccale.
~~exemple~~ ainsi. on l'appelle diphtongue
(dí ç dopos).

e dans le garde-le est un
son voisin de eu. - e féminin
fait l'é de garde un féminin
faible

Les consonnes sont des bruits que l'on produit dans la bouche indépendamment de la voix soit en interceptant complètement le passage de l'air expiré soit en rétrécissant le passage de l'air, au moyen de la langue, du palais, des dents et des lèvres.

Elles sont explosives quand le passage de l'air est interrompu complètement et que le bruit se produit brusquement sans qu'on puisse le prolonger. Elles sont continues quand le passage de l'air est rétréci et que le bruit peut être prolongé, tant que la respiration le permet : k, x. i cons., ch. allemand, s, z, f, v, l, r, n, m

Elles sont fortes, quand elles sont produites sans vibration des cordes vocales dans le larynx : p. k. f. s. t, ch, s, f

elles sont douces quand elles sont produites avec vibration des cordes vocales dans le larynx : g, d, b, v. z. j

Elles sont gutturales quand le passage de l'air est interrompu ou rétréci dans la partie postérieure de la langue et du voile du palais, dentales, au moyen de la pointe de la langue et des dents de la mâchoire supérieure, labiales, au moyen de la lèvre inférieure et de la lèvre supérieure ou des dents de la mâchoire supérieure

1° gutturales, au moyen ; k, g, ch allemand, i, i consonne

2° dentales, au moyen ; t, d, l, n, s, z, th anglais

3° labiales, au moyen ; p, b, f, v, m, ou consonnes

on appelle aspiration le bruit qui produit l'air expiré sans contraction des cordes vocales, par son frottement contre les parois de la gorge, il est désigné par les lignes ~~c~~ ch.

on prononce l l et l r en plaçant la langue comme pour prononcer le t et en la faisant vibrer. on prononce l l en faisant vibrer les bords latéraux, l r en faisant vibrer la partie antérieure.

quand on ~~redoublé~~ interrompt le passage de l'air comme pour prononcer une gutturale, une dentale ou une labiale et qu'on n'appuie pas le voile du palais contre le pharynx, le son retentit dans le nez et on prononce les consonnes dites nasales. ng n on m.

l l, l r et les consonnes nasales sont toujours accompagnées de la vibration des cordes vocales.

Le ch français et le j sont des consonnes mixtes qu'on prononce en unissant le passage de l'air au moyen de la partie postérieure de la langue et du voile du palais ~~ch~~ comme pour le ch allemand et au moyen de la partie antérieure de la langue comme pour l'r. le ch n'est pas accompagné d'une vibration des cordes vocales comme le j.

r uvulaire

ch i (suivi) ui (lui) ou consonne (oui)

l l mouillé et l n mouillé sont des consonnes mixtes

l l mouillé (fille) et l n mouillé (campagne) sont deux ~~voyelles~~ consonnes de deux consonnes l et n et y.

Consonnes explosives

		Gutturales	Dentales	Labiales
non aspirées	fortes	k	t	p
	douces	g	d	b
aspirées	fortes	kh	th	ph
	douces	gh	dh	bh

Consonnes continues

spirantes	fortes	ch (allemand)	ss et th anglais	f
	douces	j comme (y)	z	v
			l et r	
nasales		ng (allemand)	n	m

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

συλλαβὴ δέ ἐστι φωνῆς συνημμένης
συμφώνου μετὰ φωνήεντος ἢ φωνήεντων
... καταχρηστικῶς δὲ ἢ ἐξ ἑνὸς φωνήεντος
(D. Thr. §8. 632, 23)

Apollonius ajoute ὑφ' ἓν πνεῦμα καὶ ἓν τόνον
ἀδιαιρέτως προφερόμενα (Schol. 819, 3).

syllaba est comprehensio literarum com-
pactus sub uno accentu et uno spiritu prolata.
Varro tamen etiam singularum vocalium
vocis syllabas nominavit (Prisc. II, 1).

on appelle syllabe la partie d'un
mot qui est prononcée d'une seule émission
de voix. — La syllabe est constituée par
une voyelle ou une diphthongue seules ou
unies à une ou plusieurs consonnes.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Ecriture

L'Ecriture est la représentation par des signes visibles des pensées exprimées par le langage.

Le dessin diffère de l'écriture en ce qu'il ne représente pas des pensées, c'est à dire des idées générales, et que lorsqu'il rappelle des idées générales, il ne les représente pas analytiquement comme le langage. Les Egyptiens pour exprimer l'immortalité ainsi de Dieu représentaient sa Divinité lui même, à côté du portrait une chaîne = ainsi par, à côté de la chaîne le symbole de la divinité. Le dessin ne peut exprimer cette pensée, ou s'il l'exprime il ne l'exprimera pas seule ni sous cette forme analytique.

L'écriture est un système de signes visibles inventé pour représenter les pensées exprimées par le langage.

L'écriture est une invention artificielle comme le système des poids et mesures

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

On distingue deux sortes d'écritures : l'écriture idéographique qui représente les pensées indépendamment des sons qui les signifient, et l'écriture phonétique qui représente les sons signes des pensées, et qui est ainsi le signe d'un signe. L'écriture phonétique n'est développé de l'écriture idéographique.

L'écriture idéographique est hiéroglyphique ou symbolique. Elle est hiéroglyphique quand elle représente les objets eux mêmes de la pensée ; elle est symbolique quand elle représente des idées générales par des objets concrets, comme les Egyptiens représentaient l'idée ainsi par au moyen d'une chaîne, ou par des signes qui figurent souvent comme nos chiffres et les signes algébriques (écriture chinoise).

× qui en font l'image sensible

et qui n'ont par eux mêmes aucun rapport avec les idées qu'ils représentent.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Il ne faut pas que les signes

qui constituent une écriture

soient trop multipliés. Pour lire couramment

Chinois, il faut savoir dans la mémoire

x 1000 signes. complication de l'écriture Egyptienne.

Le Japonais, écriture syllabique,

a 47 signes. L'écriture Chinoise avait 22 signes.

Pour qu'une écriture alphabétique soit parfaite, il faut

1° que toute voyelle et toute modification de voyelle

consonne, soient représentées par

un caractère — e ouvert, e fermé, e muet

accent quantité

2° que tout caractère ne

représente qu'un son ; l'i voyelle

et l'i consonne, l'ou voyelle

et l'ou consonne — car, ciel, cire — savoir, rose. polyphonie

3° que tout caractère représente

un son : ain

L'écriture est la peinture de la parole : plus elle est ressemblante, meilleure elle est (Voltaire, Dict. philos. art. orthographe)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

au moins, il faut

~~E~~ que les mêmes sons
soient représentés de la même
manière : — enfant ; ang cang ;
ain, cin, in ; ai, ei, e. homo-
phonie.

que les combinaisons de lettres
qui représentent un ou unique
soient aussi simples que possible.
abbe vaut mieux que *abbe*

Ecriture Egyptienne

⊙ = rha soleil ou jour heure

le hath ☥ = idée de bonté, refer à

jusqu'à (refer) p. 24

(échiquier chargé de ses

rôles) = stabilité mun et

le syllabe de mun dans mnt

hiroglyphe p. 43

l'aigle achôm = a, la

bouche ○ rô = r, le lion

labô = l p. 53

= ati Keb, — en-

tourer, rer, — tête (poids) ten

on ajoute les signes phonétiques

du b, de l'r, de l'n p. 62

Lenormant sur la

propagation de l'alphabet

phénicien dans l'ancien

monde (AA6 ah 8°) I

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Ecriture phénicienne

Lucain 3, 220-224. Pline

l'ancien V, 12, 13. Diodore 5, 74.

Platon Timée 5g. Tacite

Annales 11, 14

Ils ont emprunté aux Egyptiens
~~une partie~~ le principe de
l'alphabétisme, les figures
des lettres en leur donnant
d'autres valeurs et en les
nommant d'après le nom
phallique de caractère ayant
l'objet figuré dans le nom commun
cairn pour l'articulation figurée.
א aleph, chef bœuf beth maison
gimel jonc daleth porte ה battant de porte
ח tet serpent kamed aiguillon

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

on prononce

l' l mouillé en faisant

vibrer la langue comme pour

l' l et en murmurant le

passage de l'air comme

pour l' i consonne

on prononce l' n mouillé

en unissant l'articulation

de l' n à celle de l' i consonne

on prononce l' l et l' n mouillés

en unissant les articulations

de l' l et de l' n à celle

de l' i consonne, en unissant

et non en faisant succéder

l'une à l'autre.

ou plutôt

consonne palatale ayant

la même mode d'articulation

que l ordinaire et le même

point d'articulation que

j. Observation analogue

pour n mouillé (Haase

Einführung in die

Lautphysiologie II, 226, 3)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La syllabe est constituée par
une voyelle nue ou prononcé
avec une des consonnes ou une autre
voyelle ; l'une nue émission de
voix, c'est-à-dire sans que l'ex-
piration soit interrompue.

σύ-λ-β-ή, syllaba

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

on prononce l'on consonne Brücke 90

(w anglais, ouï) en prononçant la voyelle ou en même temps qu'on ouvre la bouche de manière à produire un bruit.

on prononce l'i consonne

(Vien, ich, you anglais, jot allemand) en prononçant un i et en resserrant le passage de l'air entre la langue et le palais là où il est déjà le plus étroit.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L'Ecriture des Egyptiens était sans doute primitivement toute hiéroglyphique et idéographique, mais à l'y mêla des signes phonétiques. on représenta certains sons par l'image d'un objet dont le nom commençait par le son. Le t était représenté par une main dont le nom commençait en Egyptien par un t (tot), l'a par un aigle dont le nom commençait en Egyptien par un a (achôm). ces signes phonétiques étaient mêlés aux signes idéographiques.

on distinguait l'écriture dite hiéroglyphique, à l'écriture cursive qui se subdivisait en écriture hiératique à l'usage des prêtres, et écriture démotique ou vulgaire à l'usage des autres castes.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Ecriture chinoise. — les signes représentent les idées signifiées par les mots comme nos chiffres les nombres signifiés par les noms de nombre. Il y a ~~5000~~ 214 signes primitifs avec lesquels on forme tous les autres. ~~Le signe qui représente l'idée de métal représente avec un signe additionnel argent, avec un autre signe additionnel cuivre etc.~~ Pour lire couramment du chinois il faut avoir dans la mémoire plus de 5000 signes.

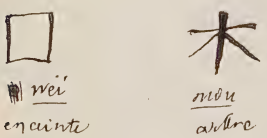

wei
enceinte

mou
arbre

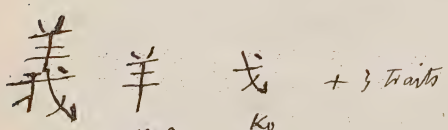

i
j'irrite

yang
mouton

Ko
lance

+ 3 traits

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

L'écriture phonétique est syllabique, quand chaque syllabe est représentée par un seul signe, alphabétique quand les sons élémentaires de la syllabe (voyelle et consonne) sont représentés chacun par un signe.

L'écriture japonaise est syllabique. Les signes sont empruntés à l'écriture chinoise mais employés uniquement pour signifier des syllabes. Chacune des syllabes du mot arasuna = sable (a+ra+su+na) est représentée par un signe d'origine chinoise. Ces signes sont au nombre de 47; les combinaisons syllabiques ne sont pas nombreuses dans cette langue.

L'écriture sanscrite appelée devanagâri = écriture des dieux est alphabétique, mais employée syllabiquement dans la combinaison des signes. Ainsi chaque consonne est considérée comme accompagnée du son â qui n'est pas représenté; la voyelle i précède dans

L'écriture inventée par l'Indien Sequoyah pour la langue Cherokée a 85 signes elle qui a été inventée par Momoro Doalou de la côte Ouolofe, nègre Vai, pour la langue Vei, a plus de 200 signes dont 1/4 est une unité, tandis que dans les noms propres (Sott Etym. Forsch. II, 44)

l'écriture la consonne qu'elle suit dans la prononciation. ~~Quand~~ une consonne qui suit une diphthongue est placé entre les deux voyelles de la diphthongue

धातृ
dh â t(a) r = créateur

दद्मसि
d(a) dm(a) s = dadmasi = damus

दद्मसि
d(a) dm(a) s = dadmasi = damus

दद्मसि
d(a) dm(a) s = dadmasi = damus

दद्मसि
d(a) dm(a) s = dadmasi = damus

le signe ^ qui est placé au dessus de l'r ~~de~~ र dans l's स est employé pour indiquer que la consonne ne doit pas être accompagné de l'ă. — l'ŭ est figuré par le signe ⌣ au dessus du d. — quand deux consonnes ~~qui~~ suivent leurs signes sont abrégés et réunis en un seul; ainsi dm द्म est abrégé de d द and de m म.

L'écriture hiéroglyphique est alphabétique. Elle a dû être primitivement idéographique ; car les formes les plus anciennes des caractères et leurs noms désignent des objets sensibles dont les noms commencent dans les langues hiéroglyphiques par le son que le caractère est destiné à représenter.

De l'alphabet hellénique provinrent tous les alphabets en usage chez les Européens.

Les Phéniciens le transmirent aux Grecs, qui y ajoutèrent les lettres v, ξ, φ, χ. Les alphabets Italiens dérivent tous de deux alphabets Grecs, l'un plus ancien, l'autre plus moderne. L'alphabet plus ancien avait deux signes pour l'S à savoir Σ et M (Schin Phénicien, Samech Phénicien), et n'avait pas le Koppa Ϙ; chacun de ces alphabets que nous rapportent les alphabets qui étaient en usage chez les Etrusques, les Osques, les Ombriens, dans toute l'Italie excepté chez les Romains. L'alphabet plus moderne avait le Koppa Ϙ, n'avait pas le Samech M et représentait le Rho P par le signe modifié R. C'était l'alphabet en usage chez les Doriens de Sicile et de Cumes, qui l'ont transmis aux Romains.

L'écriture cunéiforme est ainsi appelée parce que les caractères sont composés avec des coins diversement placés. C'est l'écriture des inscriptions que l'on trouve dans l'ancienne Perse à Persépolis, à Birisoun, à Suse, à Van et dans les ruines de Ninive. Elle est d'origine Assyrienne. Les inscriptions de Persépolis et de Birisoun × sont écrites en trois langues avec trois espèces de cunéiforme : le cunéiforme Persan, le cunéiforme médo-Scythique et le cunéiforme Assyrien. Le premier est complètement déchiffré. Il est alphabétique et représente la langue des anciens Persans du temps de Darius et de Xercès ; Il diffère très peu du Zend. Les signes sont au nombre de 42

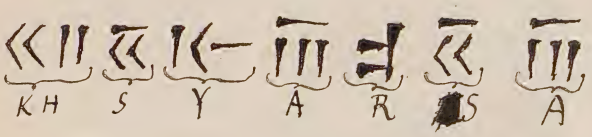

Xercès

les écritures cunéiformes par Joachim Ménant. Paris. 1860.

× gravés par les ordres de Darius et de Xercès.

ECOLE NATIONALE DES CHARTES

108

professeur à Göttingue
Grotefend en 1802 avait à
peu près deviné les noms de Darius, d'Hystaspe
d'Xerxès, et les mots qui signifient
fils et roi dans une inscription
de Persépolis. Il avait deviné la
valeur de 11 caractères; Eugène
Burnouf, Lassen et Rawlinson
achevèrent le reste à peu près
même temps, en 1836.

L'apôtre des Slaves, Cyrille, a fait au 9e siècle avec l'alphabet Grec l'alphabet dont les Russes se servent encore aujourd'hui avec des modifications insignifiantes

L'alphabet Latin a servi pour tous les autres peuples de l'Europe. Il a subi dans les écoles et particulièrement au 10e siècle cette modification que l'on désigne sous le nom d'écriture gothique, et qui n'a pas été adoptée en Italie, qui est restée en usage chez les Allemands.

L'alphabet runique était composé de 16 caractères appelés runes qui étaient en usage chez les peuples Germaniques avant l'introduction du christianisme. Cette écriture ne servait que pour des inscriptions et des charmes.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Dans l'écriture une littérature
ne peut avoir de prose.

L'écriture idéographique
est un vice au perfectionnement
d'une langue, puisqu'elle est indé-
pendante des sons qui servent à exprimer
la pensée.

On attribue à l'écriture alpha-
bétique trois sortes d'effets: 1° on
s'habitue à rendre le même signe
par le même son et à le prononcer
dans toute sa pureté. Il en produit dans
les langues qui ne sont que parlées
des sons mixtes et confus; 2° en
fixant les mots, l'écriture en arrête
la forme grammaticale, et en retarde
l'altération; 3° elle permet d'étudier
la langue et de s'en rendre compte de
ses procédés. — on juge qu'ainsi
l'écriture alphabétique contribue
à maintenir une langue dans sa
pureté mais évidemment elle ne

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

produit effet dans une nation qu'en proportion du nombre de ceux qui lisent et qui lisent habituellement. L'écriture n'a empêché en rien le changement que fond que le Français a subi au 16e siècle.

et dans tous les cas assez restreint

113

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Voltaire Dictionnaire orthographe. L'écriture est la peinture de la voix ; plus elle est ressemblante, meilleure elle est.

~~Le~~ tout son, toute modification importante d'un son doit être exprimée par l'écriture, va-t-il venir ? au XVIe siècle, paysan — on a ai, e, v. voyelles latines. ~~donner~~ défaut

tout caractère doit exprimer ~~un~~ beau, plomb loup donner. eau, eau, ain, ein, in, ai, ei, e superfluité ~~chaque un doit être exprimé~~ ~~chaque caractère ne doit~~ ~~pour un caractère différent~~ ~~représenter qu'un son~~. ain, ein, ~~ein, in, au, eau, o~~. ai, ei, e. ~~savoir son~~ car Gaëton ~~chaque caractère ne doit exprimer qu'un son~~ ~~savoir~~ Gaëton.

Les mêmes sons doivent être toujours exprimés de la même manière. — enfants ~~homophonie~~ ~~homographie~~ ~~polyphonie~~ au, eau, o ain, ein, in ai, ei, e

Les mêmes ~~sons~~ signes doivent toujours exprimer les mêmes sons — car, Gaëton, savoir ~~son~~ ~~use~~. polyphonie

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

M8

venéz, puplez, venéz, mintenant, méz vené plutôt, prinsèz et [illegible] ténjeurz; ez vouz Ki jajéz la tère, et vouz Ki ouvriz ôz omez lèz portez du siel; et vouz, pluz Ke touz lèz âtuz, prinsez et prinsèsez, nobleż rejetonż de tant de roaz, humijérez de la Franse, méz ojourdui obskursiez et Kouvertez de votre douleur Kome d'un maje; venéz voir le peu Ki nouz reste d'une si ôgurte néssanse, de tant de grandeur, de tant de gloare. jetéz lèz yeuz de toutez partz: voalà(?) tout se K'a pu fère la manifisanse et la pitié pour onorer un héroż; destituz, des insajpsionż, vénuz markez de te Ki n'ét plus; dèz figurez Ki sanblet pleurer ôtour d'un tombô, et dèz fragilez imajez d'une douleur Ke le tanz anporte avec tout le uste; dèz colonez Ki sanblet vouloar porter jusK'ô siel le manifiKe témonjaje de notre néant; et riin (on rjin?) anfin ne manKe danz touz sèz onewrż Ke selui à Ki on les rand.

129

NORMALE SUPÉRIEURE • ÉCOLE •

Les figures de mots se divisent
en figures de diction, figures de
figures de construction.

Les figures de diction ou métaplasmes sont les
modifications que subissent les mots
dans les sons articulés qui les constituent
primitivement.

Ces sons articulés sont ajoutés
supprimés, ou transposés. — ajoutés
au commencement du mot : prosthèse.
esprit = spiritus. — au milieu épenthèse
gendre de gener-um — à la fin ; paragoge.
le r euphonique. × — ils sont suppri-
més ; au commencement : aphérèse. e(s)tranger
gnotus, notus. — au milieu [illegible] élision
[illegible] qui est la suppression d'une
voyelle devant une autre voyelle : ne-ullus,
nullus. syncope = suppression d'une
voyelle entre deux consonnes : saeculum,
saeclum, ecthlipse suppression d'une
consonne ou d'une syllabe : audii, amast.
— à la fin ; apocope. ener pour
enore.

× à viens

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ils vont transposé par métathèse: δάεσσι, δέασι. τέρσω, τέρσαι.

on peut rapporter encore aux figures de diction la réunion de deux voyelles en une diphthongue en synérèse: πόλεως, δέυτε, et la réunion de deux voyelles d'un mot en une seule en contraction: τοιάδε πρῶ, enfin la réunion de deux voyelles appartenant à deux mots différents en une seule voyelle en crase τἄγαθά.

L'assimilation et la dissimilation peuvent aussi être considérées comme des figures de diction. L'assimilation est le changement d'un son articulé en un autre dont la prononciation se rapproche de celle du son articulé suivant: pour ne-ci, tabolas pour tabolas, comitium pour comitium etc. - La dissimilation est le changement inverse: τέσσερα pour δέκα; singulariis et pluralis, muralis et ularis. peregrinus et pélerin.

Le metaplasmes des sons peut aussi être regardé comme une figure de diction.

Les sons voisins tendent à se confondre: a, e; e, i. ainsi on a, e; o, e. e. g. Rob., d, t.

Les sons faibles tendent à devenir muets, s, d, t à muet - autrefois d.

ECOLE SUPÉRIEURE

Phonétique française

(Prononciation)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

8-7V

1° viens de la en position
latine au nominatif : cheval,
âme, âne — au nom régulier
devant une consonne avare et
amer, royal et mortel

2° de e et de i surtout
devant n lucarne (luerna)
lanx (de intus)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

permutations. Elles sont nombreuses avec l'e et l'o.

1° a et e mutent devant r et s mis d'une autre — arre, ere. bizere bizare cafere cafare guitere guitare. (gener/ager) aspere aspere asperge farge urge. — merque marque. kerse karse. kerge kerge. boulevers boulevers — kerte kerte. — charette charette. marti martel. martin martin. armoire, armoire paravent armoi. parmes armes Barthelemy Barthelemy. — ergoter argoter. ~~arbor~~ karbonite arbonite karaler karaler ermens armens charcher charcher. perfum parfum perdrix perdrix. berbe barbe aperaveir aparaveir. eternuer

ta'mur. — ? ergot argot
l'argon j'ergon. — é um
a arem. — mardle murdle
garrí gurí. guarité guérite
— glas, glaís. fi'nasar — ener
tracar trener. achat achet
accidental accidentel. — madame
mordaime. — alle ar venue. —
fener faner — legalice uglitz
salamanka salemanda. courratér
— courrutier. fairnière farnière
brand brunt. demoiselle demiselle
radenar udriner rafraichir ufraichir
— es canter arranter. eloigner
aloigner. fralater frelater
bourracha — oche. fame faune
fantasme fantome. — tobac
fabac. artel artel. armoire
armoire — corporal caporal
amelette ameldette —

× clartel clertel
eclasar eclaïrer

2° agricola
Strabo, Lembo, Natoli

132

E,

1° voïn d'a tonique cher, aimé

pureté

2° d'e long tonique cède

ceul ou en position neter hiver, fer, ferre

2 è

3° d'i bref en position

romane vïfle (vi'sblum)

et d'i en position latine

ultre exigue mettre

4° de toutes sortes de diminu

fondu, chez, aimé

2 l'e latin au XVI^e siècle

se prononçait ouverte

fermé excepté devant l'r

terra, pulcher, l'r Acre,

et tardif, l'x Alexandre,

et fechum, gm tegmen.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Etonique

autrefois l'a tonique

brûlé devant une consonne
simple ou deux consonnes
dont la seconde est une liquide
donnait toujours un e fermé
amatis amer aimé partum
pudet pur. mais dans
le courant du XVIe siècle
il y eut tendance à prononcer
devant l'e muet d'une
consonne dans la même syllabe;
cette tendance prévalut surtout vulgairement
à la fin du XVIIe siècle

l'e provenant d'e ou
d'i en position donnait
un e ouvert.

au XVIe siècle on prononçait chef, bref, fil mais
naturel; l'usage flottait
pour mer amer; on prononçait
— les Parisiens prononcent
vous ferez pour ferez.

x ou prononçait par
e fermé les infinitifs en

Jusqu'au mot féminin
devant une consonne simple
l'é était un grave pour
nommé fermé, quelle qu'en
fut l'origine, devant une
consonne simple et devant
devant une consonne double, tempête, tête, nouvelle, terre, guerre
on a prononcé fémique
bibliothèque, épître (comète),
diocèse, crêche, collège (com.), abrège,
privilège (com.), sacrilège etc.
jusqu'au XVIIe siècle,
intempérie (C), épithète (C)
remède (C), trémède (C),
athlète (C), élève (com.),
-ère, -ème jusqu'à la fin du XVIIe siècle
prononcés jusqu'au com-
mencement du XVIIIe siècle
père, mère, frère. — tempête,
même, mais toujours
suprême — chèvre, chimère (com.)
hêtre (com.)

au XVI^e siècle on
prononçait fsné doctor
(Corn.), dsamstu, vendtsidi,
doctrine, ténèbres.

je me le ce de ne que - E prosthétique
au XVII^e siècle aujourd'hui (au XVIII^e), ces-cette - mes tes ses actes des
nus des ces
dues et
le gens disaient faites lai
je me le. synonyme
comme aujourd'hui au
XVII^e siècle même on
disait apporte l'a moi,
Déjà au XV^e siècle arthur
et au XVI^e siècle rome se fame
roi'ay, rhuba
mus tes, ses disait prononcé
fame au XVI^e siècle par
beaucoups de gens. L'usage

E+

l'habit[x] de pro nonce [x] et dura encore au XVII[e] s. 137

as mots fermé devant
une consonne mé parents,
féminin devant une voyelle
l'[e] s anges d'[e] anges
m'[e] amis. au XVIII[e] siècle
on prononça partout l'[é]
ouvert, comme on le faisait
au XVII[e] siècle dans la
désinence ontemps

A dès, près, très, ès (dans prononcés)
ouvert

Et a été longtemps
prononcé ouvert, qui est
aujourd'hui généralement.

E atone initial ou médial

L'e atone fermé se rapproche souvent de l'e ouvert. L'e de cédons ne paraît pas aussi ouvert que celui de cèdes.

L'e féminin fort se rapproche même de l'e fermé : achève, chandelier.

L'e féminin ne se rencontre dans aucun mot d'origine latine.

La qualité de l'e atone dépend du son qui le suit immédiatement ou de la manière dont le mot est formé.

I. ° devant une voyelle qui forme une syllabe devient
l'e atone est toujours fermé
~~devant tout~~ géant, niais
ni habiter.

2° Le mot d'une s de-
venue muette a prononcée
un général fermé est dans
es initial (esbahir, escrire, estrange)
soit dans des - (de dès) (desheurer,
desrober, descendre), es - (esbaudir
espouter, esbif) mes - (mespriser)
tes - (Gespines); il est fermé
dans, stais,
embarrage, gaster, bâtard,
mestier, fermeir etc. ainsi
dans les formes atones des
verbes de la première conjugaison
arrêter fâcher, gaster, entêter,
tempêter, arrêter, empester ar,
terrer mortier, grever prêter
3° au XVII^e siècle l'e
muet de deux consonnes finales
prononcé durait. Cependant
on a prononcé encore j'etois,
on a prononcé tetes (têtes)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

mettons, mettons, mettons — Les mots d'origine savante comme ogive, destin, ogive, [illegible], [illegible] et [illegible] datent [illegible] du XVIe siècle sans doute comme en latin.

II 1° Le [illegible] de la tonique est [illegible] quand il n'est suivi de la tonique ou par une [illegible] ou [illegible] [illegible] [illegible]

~~devant l l n n~~

En dehors de cette analogie on remarque 1° les mots où l'e prononcé est suivi de ch, rocher, cacher, ~~cacher~~ lécher, ~~lécher~~ ~~lécher~~ prêcher 2° suivi de g, prodige, abréger 3° les mots où l'e suivi de ai, raide, frais 4° les mots où l'e prononcé est suivi de ê, prêtre, connaître, chevalier 5° les verbes en ir avec radical en is, j'gis, choisir, ~~choisir~~ ~~choisir~~ ~~choisir~~

certains adverbes qui ne
diminuent pas de participes
mais qui en ont ni vi
Analogie : expeximus
judicimus confitemur
animo de mus profitemur (déjà au
XVI^e siècle) confitemur
thoracemus ebrachemus
angustemus opinabimus

Dans la langue savante
le grec a fourni tolerably spécifiques
tragédie, élégie, liberal
fantaisie, chimère, ridicule
amiquent, élégant, amiquaire, x dans les autres syntaxes diginiter
quaire, ~~antiquaire~~ - abhorrer
opérer etc. - Il y a quelques
exceptions : numéro, genre, centenaire
centenaire

mi'n d'une seule consonne

2° e initial est formé

hiver, liège etc. ~~hêtre~~

~~garde d'un mi'n de deux consonnes~~

de a toujours été formé dans un certain nombre de mots de la langue savante décolorer, décerner etc. féminin ~~dans de~~ composé avec des adv. deçà de la ave-venir - mander - mourir. L'usage a varié dans décevoir, détenir, lebonnair (féminin du XVI^e s.), décrer, degré, des-mi'n d'une seule ~~f~~ mot formé à féminin au XVI^e siècle, hé mi'n au XVII^e (desarroi, desarroi desapprouver dans pêle-mêle), ~~massacre~~ formé du XVIII^e

re est formé dans les
mots de la langue savante
r'atir, r'clamer, r'unir,
r'former, r'primer etc.

f. m. in dans les mots
de la langue populaire
revoir, revenir, revenir,
revoir, rebâtir, regrimper,
excepté rabâtir, rabattre, rabougrir, rapetisser, rapiécer, rapiécer

excepté rabâtin, rabâtir, rabâtin-
d'ami rabâtin-tir, répéter-
répéter, répétiter - répétiter
refaire - refaire, rebelle

mes mis d'une manière
formé mésallier

pré est formé, il ne
se rencontre que dans les mots
de la langue savante, prédire
prédestiner etc, excepté prévôt,
autrefois prevôt.

5° E entre dans les dérivés

qui ont fait dans les primitifs, réception, exception, émission, émissaire, direction du latin recto, rectus, objet, objectif, objecter, objection, objecteur, objecteur, objecteur

5° ~~d~~ l'e ~~dans~~ tons dans deux syllabes
graubires et féminin en un
grand nombre de composés
ara re, intu, de, venir
entretenir demander,
revoir, envoler, chevaline
échanté, remuer, marquelin
bonneterie, mais non ceux
qui sont dérivés de substantifs
en ier, chandelier, corbeillerie
hotellerie, probablement chandelier
etc du XVI^e s.

Dans les verbes primitifs
et dérivés en ver, eter, erer,
eler, emer, ener, l'e de
la dernière syllabe du radical
qui est féminin devant la
tonique de l'infinitif devient
ouvert, quand la tonique devient
féminine au futur et au
conditionnel : jeter, je jetterai,
je jetterais, j'eter, lever, chanceler, semer,

mystérieux dans la
première partie dans
le monde

~~le même dans les substantifs~~
~~en leurs dérivés de ces verbes~~
~~mêmement~~

de même dans les substantifs en ment dérivés des verbes en er, ier, oyer, uyer, ayer allemands

Exemple

Dès le commencement du XVIe siècle l'e féminin prononcé principalement devant ou après l'l et l'r pelotonneur, chantier, viride, portera dans mademoiselle ; il était suivi après une voyelle ou une diphthongue sourdement, criera, tuerie, destinataire et après, une diphthongue à la fin du XVIe s. également

au XVIIe siècle la prononciation de l'e féminin avait la même étendue qu'aujourd'hui.

L'e prononcé a
n'été à la syncope 1° dans
les mots en elé, ouvelet,
chandelet, chapelet, ouvrelet
bouvelet; 2° après deux consonnes
dont la seconde est un liquide
prenez tremblement 3° entre
la même consonne n'pu'été
surtout après une autre consonne
chantelé, tournelé, 4° de
deux e féminins consécutifs
de ~~premier~~ second en syncopé quand
le mot n'en pas précédé
d'un autre mot, le premier
quand le mot en précédé
par un mot.

L'e non féminin n'est
pas syncopé.

E féminin pluriel

XVIe siècle — Il avait une un peu très-marqué. Palsgrave le représente par un ẽ, et lui attribue un son nasal qu'il a conservé longtemps en Normandie

Il s'était devenu une règle mais devait se prononcer quand le mot était mis à la fin d'une phrase par conséquent à la fin des vers. Ronsard l'employa pour règle d'éluder les rimes masculines et féminines, ce qui montre qu'il avait prononcé rigoureusement que dans la terminaison des pluriels

Dès le commencement du XVIe siècle, il y avait tendance

× on qu'il a conservé dans le Midi

150

à l'apocope 1° après une
voyelle ou une diphthongue
ils disoient n'était plus que
le deux syllabes dès le commen-
cement du XVI^e s; Ronsard
autorisa à écrire esgle, Eni,
voi, joa, mi, veni 2°
~~suppose~~
après le c avec, orgues, orgue
orgue, hebraïcq, politicque. musc et musque, tusc et tusque
mais non les verbes piquer —
~~après l'l, pas plus~~ — ~~après ff~~
~~greff' chef~~ — ~~ne peut après~~
l'l, difficile, tranquille —
après l'r suffir, or, encore.

au XVII^e siècle l'e féminin
final était apocopé partout
~~après~~ dans la conversation
et la distinction des rimes
féminines et masculines
était devenu impossible

dès la fin du XVII^e siècle
prim/ palemur après l' l
et l'r, bal, belle, vermeil, vermeille
air et terre. (d'Olivet).
on hésitait sur l'orthographe
des adjectifs en il. Ceux qui viennent
d'ôles sont en il, et d'ôles
en île, utile. mais Vaugelas
écrivait déjà vrile et l'Académie
a écrit puérile jusqu'en
1740.

au XVI^e siècle on disait
. qu'a'vous = qu'avez vous
a'vous dîné? ça'vous?

Orthèse

On a en général ajouté
un e devant les mots
latins et italiens commençant
par s suivi d'une autre
consonne. L'usage a varié
pour certains mots de
date récente ou d'un usage
peu familier — on a dit
squadron, squinancie, stirax
espatule, chastre.

1° provient d'i long

vivre, ~~livre~~ lime, ligne,

mari, ami, fourmi

2° d'e seul ou suivi d'un

i d'origine française : cire, mer

— mer (negare) prier (precari)

ser (secare seer)

3° d'ai devant l, et n mouillés

bargaigner (bargaignier), chi-

gner (chaignier).

ECOLE NORMALE SUP.

Les Gascons désarment
adiculé feminin, église

L'usage n'a guere
été partagé entre l'e et
l'é dans les mots de la
langue commune, echequier
echiquier. resame risame.
retirer tirer. benetier
benitier fierdine fraîcheur
medecin mirlin (cmon au XVIIe)
réglin réglisse. herondelle
hirondelle

enfermier, infermerie
(XVIe). genier grenier. fusilier
fusilier. giron geron. garnimens
garnemens. ~~diligent deligent~~
~~redicule~~ ridicule

supplier supplier. leonard
léonard

Dans les mots de la langue
savante l'usage a établi souvent
pour séparer entre l'e et l'i
sons et orthographe ~~toujours~~ originaux
ou par étymologique, excepté
dans les mots grecs en i
malignité malignité. carène
carène. métal, métal. crucifix
crucifix. *cérémonie cérémonie
stupide stupide. — confirmer confirmer. diligent diligent. ridicule ridicule
alchimie alchimie. cylindre
cylindre. cimetière cimetière
cimitière

diaconie, -esse. sibylle,
sebille. homilie, homélie
siringue, seringue. sirène, sirène
litanie litanie. cristale,
crestale. mithridat, mithri-
dat

christophle Christophle.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Philippy Felippe, Felippeau

la Primaille, Guimené.

une demi'aune.

o, ou

~~XVIe siècle~~

L'usage a été partagé
entre o et ou en un grand
nombre de mots particuliers
Devant l's dans ~~mettre~~ mettre, Poitevin, Foix, broussailles
et l'x dans la double r, poreau, nourrir
l'l colomb, moulin, Boulogne, avoir, bon, gonds
l'r, ~~l'r~~ simple ou
suivie d'une consonne, ombre,
coral, tournois, Bordeaux.
à la fin du XVIIe siècle et ~~rouge~~ le domaines
De l'o et de l'ou flamand
diminutifs comme ilo le
tous deux dérivés, à peu
d'exceptions près.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Il faut distinguer les diph-
thongues des voyelles consé-
cutives tiède, ~~action~~, aime,
chaine, action

diphthongues du moyen
aim pain, joie, autre, aube
âge ai ei, oi, au — au,
beau, eau
eau, — é (pied)

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

A60

provient en ancien français
1° de a devant les nasales
a/me, ame
2° de a plus une gutturale
mangé en é faire, mais,
3° de a plus un i en
un e transposé vaire, con-
traire
~~1° de a~~
plus tard
1° de ain syncope d'a avec
e en é air, airain, plain
(pratin) faire (fagin)

au moyen âge l'a dans la voyelle forte, l'i la voyelle faible. De bonne heure A y eut tendance à prononcer l'a, e. au XVIe siècle ai était devenu ei ou e excepté dans les interjections aïe et haïe. ai subsista longtemps dans les dialectes du midi.

I. 1° ai devant une voyelle était prononcé au XVI^e siècle le vrai manière plè-e, pla-ìe, plì-ìe.

Dans aie final, l'usage a prévalu aujourd'hui de prononcer l'i comme après l'è ouvert dans les verbes et de ne pas le prononcer dans les noms excepté paye. mais on a dit longtemps Me en zè-ye comme nous disons Mlle è-ye.

Dans aie médial on a prononcé de bonne heure vraimun, craimun. on dit encore lè-ì-tier.

Dans ai suivi d'une autre voyelle que l'e féminin

l'usage général à la fin du XVIIe siècle de prononcer *aj* pour un *e* ouvert suivi d'un *i* comme dans toutes les formes des verbes ensuite ayant qui se prononçaient longtemps *a-yant* : *J'è-ya*, nous *è-yons* etc.

Dans les noms l'usage a varié. on a toujours prononcé *aïeux* ; on a prononcé *ca-yeux* *ra-yon* et *è-yon*, *ra-yon* et *rè-yon*

j'ai été, on prononcé dès le XVIIe siècle *j'ai*, *il mayme* se prononçait *maime*.

2° Dans ai final, l'a
en devenu partout e.
L'i n'a disparu encore mais
au XVIe siècle dans j'ay,
j'eusay, dans les participes
nay, venay, dans tous les
futurs et les prétérits définis
de la première conjugaison
j'aimeray, j'aimay, dans
les noms gray, gay, lay,
balay, delay, may, quay,
ray ou rayon vray, essay,
qui n'ont prononcé jamais
un e ouvert suivi d'un i. Les autres mots en ay ne prononcaient pas e.
et i des parfaits au XVIIe siècle
conservé dans certains dialectes,
et dès le commencement du
XVIIIe siècle l'usage

valeur de prononcer
l'e fermé dans les verbes
ouvrir dans les noms
inspecteur, gai.

3° ai dans ~~la~~ devenu
comme la, s'est changé
en e puisque parfois, et
l'i a été supprimé en général

L'usage a fluctué entre
é et è pour les mots
en aire faire, contraire, ~~x~~ aujourd'hui ai tend que
Il y a en tendance à prononcer toujours ouvert
fermé al initial aider,
aimer. ai trois devenu
e féminin dès le XVIe siècle
dans faisant, faisons mais
a n'était pas normal,
comme ferai, ferois

l'i n faisait entre
au XVI^e s.
entier dans qu'il y a
y dans le verbe e-ymer au
commencement du XVI^e s, dans
tous les mots en aine laine,
domaine, mais à la fin du
XVI^e siècle l'i n'était plus
sensible

ai médial a prononcé
a eu tendance à se changer
en e féminin : fontaines,
fontenes, égraigner, égrener
v. l'usité.

l'a a subsisté dans i
dans Haimer, Hamer, haime
Hame, hidaine hidane,
haimine hamine, j'ai m'in
rais, je m'in rais, glais glais,

Davairire Davatire.

4° *hair*, sur *pramme* autrefois partout avec la diérèse, on a prononcé *pa-is*, *pa-ïsan* et mine *pïsan*, *pïsage*, et *pï-i*, *pï-isan*, *pï-isage*, *abba-ïe* et *abb-eye*.

on a prononcé longtemps *aïder*, *hain-ne gain-ne*, et *dérivés*, *fain-ne*, *train-ne* et *dérivés*. * *chaine* et *dérivés* avaient subi la synérèse dès le commencement du XVI^e^ s.; longtemps *ta-hïtre*. *aïer* pour *aider* a subi l'intrusion au XVI^e^ s.

II. L'l suit fait
mouillé devant l'l
mouillée, paille, gaillard,
devant l'n mouillée, peigne,
et devant ch dans fâcher
devant ge dans tous les mots
en age, partage, âge,
mais le son reste à
peu près le même.

L'a a prévalu dans
tous les mots, excepté devant
l'n mouillée où l'e prévalut dans baigner autrefois
baigner, araignée autrefois
araignée et araigne
on a, malgré l'étymologie, mis
ai dans aigle, (aigre longtemps
egre, aigre, maigre), graisse, aile longtemps aele

× Il y eut quelquefois
ai dans

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

EI

vouvt 1° d'e tonigue
long veine, peine 2° d'i
tonigue bref nige (ni vous)
3° d'e ou i plus une gutt
rale léna (kg uana), peigne
pleir pour plier.

ei s'ut prodnit aussi
devant ch sécher devant
l mouillé meilleur, devant
n mouillé régner, devant
n meine.

1° ei n'est final que dans
les mots étrangers Rey Bey ou
des noms propres Gramcey, Lamey

2° Mèche, mûche, flèche,
crèche n'ont subi pour è du
XVIe siècle; mais on prononçait
e fermé; subsistait encore l'é
dit pour fère faire.

nège entre l'è fermé
l'è ouvert

Neige, crème

3° ei a pris prononcé
avec l'i devenu l'è mouillé
vermeil, soleil, veiller, qui plus
tard n'ont prononcés pour
un e simple. — Il y a eu pren-
tation avec l'a oreille, ensemble
et entourant avec l'i veiller, veiller, mieux, mieux
Feiller Feiller vermillon, vermillon

3° *eigne*. *ei* semble s'être maintenu pour un *i* devant *l* mouillé, mais le beau *heure* aussi par un *e*. Terminaison avec *l* : *tigne*, *teigne*, *peigne*, *peigner*, *rigueur*, *vigueur*

4° *eine*. *l* et *l* mouillé devaient rentrer au XVI^e^ siècle dans tous les mots en *eine*, *peine*, *veine*, *haleine*, *baleine*, ~~*to*~~ *meine*, *meine* a la fin du XVI^e^ siècle le pronom avait pour *e*.

Les verbes qui ont *ei* à la tonique ont *e* féminin aux formes atones *meine*, *mener*, *peine*, *peiné*, *peiner*, *moutard*, *peiner*

5° Il y a permutation entre é i é dans rei, reis, feit, feium, leicher, licher, ugle uigle, nigle

6° En dehors des mots savants athéisme, athiste deisme, déiste, réitérer il n'y a de discussion que dans obéir, hobbir, qui s'est prononcé obeir, obeï, obeïssant. on dit obé-yr etc. pour éviter l'hiatus.

ai, ei

au XVI^e siècle vrè-e vra-ie plè-e, pla-ie,

vrè-ye

plè-ye

vrèe

J'ai y plè dans les mots,

pè-ye dans les verbes

vraiement v raiment en. au XVII^e s.

pa-ya. à partir d'Oudin

pè-ya et de même oè-y, ui-y

ay final prononcé è-y d'ans et aussi é

j'ay, lay, nay, unay (participes

les futurs prétérits de finis

aimeray, aimeray, plutôt é-y que é

gay, vray etc. — à peu près

les impératifs des verbes en aire et en aitre fay, nay

dans fay etc.

XVII^e siècle énerunt-

é dans dans les rimes

è dans les subjonctifs noms exceptés par

ei

ei dans les mots en eine on a peu prononcé à Paris vers

cem dé être par nom comme aimerai, fereiz, jusqu'à la fin du

di phthongue vers 1582 XVII^e siècle

oi

oè populairement au XVI^e siècle bois, mois, nois. — oa condamné au XVII^e siècle — l'usage a partagé dès le commencement du XVIII^e, puis vers la fin.

XVI^e s. joè-ye, joa-ye — joèe XVII^e

XVI^e s. bo-i-al - bo-yal — XVII^e boè-yal

XVII^e siècle oè (impft ind.) — XVIII^e è

croètre croère en public
croître croire en conversation

droit, adroit, endroit, étroit, froid, roide

tyrannique

M. §2. oi et ei. Il y a
eu permutation entre oi et
e venant de ei, dans un
très-grand nombre de mots.
Les Normands ont toujours
prononcé ei avec l'synonyme
de l'i: deit, fet, de vèr,
vèin etc. Dès le commen-
cement du XVIe siècle l'usage
avait partagé entre oè et é
on disait* estoè, endoè; il
doît, vein-re, et à la fin
du XVIe siècle, Français, Français
Anglès. Cette prononciation
servait pour féminin.
Elle prévalut pourtant
dans un grand nombre
de mots du XVIe siècle.

* Dès le temps de François Ier

1° impf. et condit. se prononçaient par è à la cour dès le temps de Franç. 1er. Ecrou en usage au parlement du temps de Vaugelas qui trouve que è a plus de grâce. dè subsista encore longtemps dans le style familier à la fin du XVIIe s., mais chez des petits bourgeois de province et même de Paris. Les doctes critiquèrent dès lors, j'aimois ame jamais

2° eier, ayer, ier, ier de l'acc. seier, soier, sier le blé. planchayer -ier - ier. nettoier plus en usage que nettoyer jusqu'au XVIIe s. tutoier plus que tutoyer j'envoierai plus que j'enverrai balier balayer balayer neier plus que noyer jusqu'à

la fin du XVIIe s. monnayer,
monnayer. plèr, ployer
(Vaugelas) ployer, pléer (Rémy)
ployer et la plus grande partie
qui dans la prononciation
reste Ac. 1762, 1835. effroi,
effroi. abboyer abbayer.
~~ddo~~ j'ai dois, tu dois, il doit
conde par Vaugelas
vous, ver, vent devrai
Ac. Estienne. assions, assiez,
aient et non assiens assiam
et non pas j'ai veaux Vaugelas,
chez d'Ablancourt. j'assiérai ou
j'asseyerai Ac. 1762, 1835.
La conjugaison usitée par
assoir s'est introduite à la
fin du XVIIe siècle.
je chois, tu chois il choit, chevons
chez chient Ch. Estienne

182

je dechois etc. dechoyons

etc. dechoirai Ac. 1762. 1835

dechoit id. dechoient Ac. id.

au XVI^e siècle voirai et

verrai — veid, veia au

XVII^e.

cognoistre paroistre de

donna tuna parè blâmé

jusqu'au XVII^e s. — craistre

déjà à la fin du XVI^e siècle

apparoir par vangelos

pouroné par dè dans le

dès ans publée l'usage

usté partagé jusqu'à la

fin du XVIII^e siècle

craire paroist par

vangelos. on publée par

dè, agnè paroistre à la fin

du XVIII^e s.

noire, puse, empoisar,

enguser du XVI^e s.

123

oi

XVII^e XVIII^e siècle

on prononçait oè, on prononçait populairement boas, mais mwas, nwas, pwas et autres monosyllabes en oa; au commencement du XVIII^e siècle, oa tendait à prévaloir dans les monosyllabes en oa de l'usage le plus commun, dans des infinitifs en oir comme devoir, et en 1835 oè était partout remplacé par oa.

on prononça oê dans les noms (j'ôê), oè-ye et 99/100 dê dans les verbes (j'écrivoè-ye et j'emploê.) — nettoè-mun — joè-jun.

oi, ei verbes

Du temps de Vaugelas on prononçait généralement j'aimoês, j'aimerês, mais au Palais on disait les magistrats encore, j'aimoês — j'aimeroês.

oi XVII^e XVIII^e s.

on a dit plutôt nettoyer, tutoyer, nuyer jusqu'au XVIII^e s. à la principalement en conversation.

Vaugelas pensait croire, croistre, paraître. A la fin du XVII^e siècle croître dans le discours public. L'usage a hésité pour croître jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

1° croire, accroire (Vaugelas). Et en autres actions où dont on parlant en public (Patru), et ainsi jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

2° soit emploi soit (conjonction) et soit, soit (verbe) (Vaugelas). A la fin du XVII^e siècle, soit, soyons, soyez, soient. Où dans le discours public, privant à la fin du XVIII^e s.

armai ou armoi (1678), nommoi nous donnerai et nommai, vers 1760 nommai dampnai dampnai, à la fin du XVII^e-aie ivroie et aie jusqu'à la fin du XVIII^e s.

creame, craignons veage, voyage (XVII^e s. Vaugelas)

oi XVII^e XVIII^e s.

185

français, Anglès, Hollandès,
Milanès, Polonès (vaugelas)
oè en parlant en public (Patin)
oè dans les vers et de dans
public (Regnier). n'est pas
le bel usage (de la Touche). au
XVIII^e siècle on ne dit plus
que français. — Japonois, au
XVIII^e s. Japonès. — Albanois
XVII^e et XVIII^e s. Orléanois de
vers Orléanès vers 1777.
contès — etès jusqu'en 1650.
avoène (la cour) avoine (Paris)
Vaugelas. — l'usage partage
jusqu'au commencement de
notre siècle
fèble depuis 1650
dreit de justice dèt actes
— vers 1700 oèt dans la diction publique
adrèt — endrèt — etrèt — oèt — vers 1700 dans
la diction publique
tède frède frède dans la di-
tion publique (procède) jusqu'à notre
temps (encore en 1835)

ui Diphtongue provenant de 1° de o plus i
synthétique ou remplaçant une gutturale × ~~huile~~, puis (post), cuisine, ruine, cui (cuium), hui (ostrea) 2° de a dans les mêmes conditions ~~huis~~, ~~huit~~ fuit, nuit (noctes).

× ou dans pui

ui provenant de u+i pour la chute d'une gutturale ~~huit~~, ~~huis~~, ou de ui latin ~~gourmet~~, ~~ruine~~ diphtongue ancienne

Au moyen âge l'h
a pu être la voyelle
forte, cependant l'usage
ne tarda pas avoir été
constant et dès le XVIe
siècle, l'h était la
voyelle faible.

1° ai devant une
voyelle se prononçait
sans intercalation d'un
i comme ayyny-e,
fuy-ant — mais au XVIe
siècle on prononça ai-e
dans les noms, ayyni-ye
dans les verbes, ayyni-yant
fui-yant; au XVIIe siècle
on prononça les-aie dans
les verbes comme dans

les noms en Dans gues

noms tu-yau, eau-voir.

tu-yau a privalu l'usage

en partage sur l'auge.

2° gui: on dit autrefois

aiguier. — on a dit longtemps

aiguille aiguillon, et devis

mais au XVIIIe siècle aiguille

et. on a toujours dit Guise

nom propre, guise mode

commun. — L'usage a fait

partager les vuide — et

et vide — et jusqu'à la fin du XVII s. entre lutte et lutte

— bruire, bruire au XVIe s.

3° buisette, buisette XVIe s.

lutte, lutte XVIe s. — nuit, nuit,

— ancêtre, ancêtre, — escuire,

escuire. — jaillir, jaillir

1° oxytons, muets XVI^e^

tous, tous, jusqu'à fin du

19^e^ s.

2° dans la diction, l'usage

a été partagé au commencement du XVI^e^ siècle sur

fuit, entre au XVII^e^ siècle fuît, enfuît. × — suive, bruine

ont la diérèse au moins

au XVII^e^ s. (exemples antérieurs?)

et les mots suivants Druide,

fluide, gratuit, fortuit

× que les poètes employèrent comme dissyllabiques à partir de Corneille

au vient 1° d'au latin
aurum, taureau; 2° d'a + labiale
aurai, saurai; 3° d'a + l
aube, baume, haut.

Dans les mots où il provient d'a + l
il prononçait ao au
commencement du XVI^e siècle;
il en a subsisté qqu chose
qui a jusqu'à la fin du XVI^e.
ao a subsisté longtemps
en Normandie, en Gascogne
et en Anjou:

aorai, saorai XVI^e s.
baume embaumer XVI^e s.

pouvre pauvre
a étymologique
au commencement du XVI^e s.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

vient d'el ou il devait
une antonne beau peau, veau
veau, par l'intermédiaire
d'biel, ~~biau~~ biau 2°

au ~~commencement~~ du XVIe
~~siècle eau~~, finit par l'on entre
l et eau. Chastel, chastau
nuvel, nouveau, tonnel - eau
à Paris ian un tio d'io.
on a dit longtemps nouviaux.

au commencement du XVIe
biau, béau, entre bio ou
beo par un effacement, hiatus
entre u et o. au XVIIe on
finit mettre l'e à l'infinitif
dans eau, beau (avec Regnier)
etc. jeau, fleau, quelques
uns dans les mots en eau et eau
mot eau, infinitif, museau

leurs marteau, bateau,

eau, veau, fleau encore

au commencement du XVIIIe s.

puis dissyllabe dès

le XVIe s. — fleau longtemps

monosyllabe. aux féminins

à la fin du

XVIIe siècle un fleau mais

d'autres (Ruffabes) flé-au

— flé-aume dissyllabe.

provient 1° de la rayure
du d'une voyelle antérieure
dans le participe passé (ūtus) à l'exception du subj.
& le prétérit de finir de
verbes en oir et en re en, beu, peu (pouvoir), repeu
et devoir (embeu fouteu), seu,
decen, reen, conen, aperen,
deu, cheu, decheu, escheu,
leu, releu, esteu, pleu, déplu, (& pleuvoir explain)
compleu, meu, esmeu, pro-
meu, connen-in-mer-re, teu
creu (croire & croître) &
devu, pouvren & despouvra,
veu, veuve (même cas participe
dans les noms en ure formés (ture)
avec des verbes en er et quelques
verbes en ir (ire), blessure,
maintenure — dans leur,
meur, l'eune

2° de o ~~fermé~~ long, o bref,

au, douleur, couleur, feu,

jeu, queue, bleu.

3° de ue, uí, jeune,

leurre (autrement)

4° de íl, ell, cheveux

Il faut voir à ce sujet la partie grammaticale dans les mots de la langue internationale neutre, Europe, Eugène, un, ils est intercalé dans

Dieu, lieu.

au moyen âge eu prend
l'ère prononcé eou ou eu
l'e étant la voyelle forte,
plus tard, au XVIe siècle, ère
devient une voyelle simple.

mots de la langue commune

1° eu et u confondus par
les Gascons peur et pur. Les
Picards Dieu, Dé.

Dès le commencement du
XVIe siècle on prononçait pas
u les participes passés
de finir et imparfait du
subjonctif, excepté en Normandie
en Gascogne. Le participe devait
alors longtemps prononcé é.u.
— les mots en eure. gageure sur eu
est une prononciation vicieuse.
L'usage a flotté longtemps
au XVIe siècle pour leur, meur

/eume (j'eumeus) vous beuvez
vous beuvez, breuvage abeu
vage (jusqu'à la fin du XVII^e s.)
abeuvez abeuvir — ait
esmeute, esmeute (XVI^e s.)
meure, meure (16^e s.) —
oeu se prononçait eu, ggno
mus u (16^e s.) vu, cur. —
murdre et meurtre, jusqu'au
XVII^e s. — malheur homi —
heureux, malheureux jusqu'au
XVII^e s. — bleuret, bluet.
— meurtri, meurtris
le tuis bientris, batir
eu il eu hurter heurter —
heurter, hurter (encore au 17^e s.)
beurre, burre (16^e s.) beugle
beugle (16^e s.) — pleurs pleurs
16^e s.
? meule, meule. preud homme
preud homme

199

2° ou et eu. colour
clamour tombed in désuétude
au XVI^e s. nveud et nvud
(16^e s.) flour-ir et flour-ir
(16^e s. couvrr, acuvre (16^e s.)
meurons-ez-ent et mvurons
ez-ent muvray et mvurray
— demourer-euvre 16^e s. —
plourer plurer 16^e s. vourer
meurer mourir
trouver cuvre au XVII^e s.
appeurer-euvre epeurer
-euvre 16^e s.
peu, pvu (16^e s. pourvu
peuveux 16^e s.
mvrois, plvrvoir (16^e s.)
o et eu fr. blôt-le-
eul-eule cuve au XVII^e s.
plorer plurer esplvré
esplvrer — florissons florissans
plus tard florissant (participe)
(vaugelas) — de florir, esflurir
-dre

~~mugler mugler = meurtr~~

~~murtr mürtr — plaisir~~

~~plaisir (16e s.~~

je tousse — taussoc (16e s.)

3° e et eu. Les mots en euil, euille, deuil, feuille se prononçaient par e au commencement du 16e s. on a prononcé longtemps orgueil par e et nous prononçons encore aujourd'hui orgueilleux, s'enorgueillir. L'usage flotta encore au 17e s. entre vermeille vermeille et vermeille. au 16e siècle l'usage flotta entre eil et eil veillade, eillade, et encore à la fin du 17e s.

chef et chevre encore du temps de Vaugelas. —

calfatir, fetrer — entrer
calfatir un navire — fentrer
une porte — fere a feutre
(16e s.) — vef, vefve et vaf
-ve encore du temps de Vau
gelas — fleume, flegme, fleme
— flairer fleurer — fevrier,
feurier — abbreuver — enyer
breuvage, burage — beuvons
nerons, berveur — vieil, vieux
l'usage buveyons yvrongne

~~breubarbe~~

beurratte, baratte

BIBLIOTECA NACIONAL

~~mots de~~

mots de la langue savante

on prononçait par a

en initial amque, asope,

asache, agine

au 17e s. ggues ans ans

prononcé ~~f~~ carithi.

provient 1° d'ẽ tonique
hiver, prêd, liège et aussi
d'ae ciel ; 2° d'ẽ tonique
avec métathèse de l'i,
dans les dérivés ariès, ariem,
charpentier, grenier ; 3° d'ẽ
tonique après ʃ, ch, j,
l mouillée n mouillée,
chacier, cauchier, mangier,
grognier, mueillier ; 4° d'ẽ
tonique ~~grand~~ sans artifice notoire Il y avait
un i dans la syllabe précé-
dente, et après ʃ, n, t, d, r,
n huisier, laisier, afaitier (agenoiser), ornier
ruïdier, empeirier, deraisnier
(= prouver un fait par des raisons).

ié n prononçait par

un é fermé, qui a mis

les destinées de l'é tonique

at e s'ouvre déjà dès

16e s. dans ~~ièt~~, ièl, ~~ièle~~, fil miel

~~ièlle~~, ~~iedle~~, ièrre (mière), ièrre (mière)

Il usa longtemps fermé

dans ière manière lumière

n dans ège, neige, liège,

siège qui, s'écrivait autrefois

aujourd'hui avec un autre

accent.

hur voir - livre, ulvre
estuère 1625. brief, bref
briefveté, brevité 1714.

Dès le commencement
du 16e siècle on ne prononçait
plus que par un e féminin
arrachier etc. L'usage
avait partagé au 16e s. les
les noms estrangier, boulangier
mais à la fin du 16e s. on
les prononçait aussi par e.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

i devant une voyelle après
pouvait une syllabe, qu'aujourd'hui
il est en latin presque partout, excepté
au qu'il provient de ~~l'une gothique~~ de ci
vale mer, pour; il fait diphthongue
quand il provient de ē ou
d'a tonique.

Il est probable qu'il
était voyelle au 16e siècle
à qu'il devint consonne
au commencement du 17e,
alors l'i fit une syllabe
après une explosive mise
d'une liquide × meurtrier
sanglier, rondrions, tremblions
à au XVIIe siècle du intervalle
un i consonne pour éviter
l'hiatus sanglié-yer.

La distinction entre i diphthongue
à i mono. était déjà accomplie
au 17e s. mer devint dissyllabe au 17e s.

× depuis Corneille

au XVIe siècle, l'usage était partagé sur fier, mier
hier.

aa. – s'prononçait par
a long – aage, baailler, Chaabon,
Isaac, Saron. où la durée
a dû prévaloir de nouveau
à la fin du XVIIIe s.

ae – aele, aelerons, paelle
paellon, paellier – pele,
poele, pelon

ao – saon, sone au XVIe s.
– extraordinaire et extraordinaire
flottent au 17e. – oiste
encore Ac. 1835.

aoust dès l'origine du
commt du 16e. L'usage
a longtemps flotté entre oût
et août en deux mots ; il
n'est pas encore décidé. – saul,
saoul, saouler, saouter, saoulerie

ai – prais praïan, pais, païen
abbaïe, abb-aye
haïr-ne, gaïr-ne, hair-ne
traïr-ne

ei – rei, veis, fei – rein-ne
obei, obeissant – deisir – Dey

au – aftomates, aftographes
XVIIe s. et flan, fleo
eau seau, seau, sleau, peau

eu seur et ter meur et mur
jeûne et june, heureux et
heureux, eu, eut – eure, jeu
– Eugène, Ursache, Urope,
Eure, Eure

cage au 16e s. on dea

= da au 16e.

soir chevir recevir. usage

flottant au 16e.

poah, roarre, fouaille

pouaere, fouace are pluriz

et antepis ouate, douaere

bivouac, ouaille diphth.

mais aujourd'hui diph.

soulet typ. poète avenue

poesie typ. pourvu au 16e s.

fouiller mouille — avouer etc.

déjà diphth. à la fin du

XVIIe compte pour deux syll.

en vers

oui toujours monosyl.

+ louis. — Les mots en ouï

evanouï etc. déjà diphth

au 17e, outre dès. en vers.

i devant une voyelle

compte en vers pour une syllabe

quand il répond à i latin

primitif pariens, ou à ei, prior

mieux (pregare) déjà au XVIe

siècle, Chevreau ne comptait

que pour deux syllabes.

ua, uí, uu toujours
dissyllabes. Seulement déjà
au 17e s.

dans uí, u consonne pour
une syllabe quand il se rapproche de l'i par la suite groupe
d'une gutturale : fuïr, fuis.
mais déjà au XVIe siècle as
mots étaient employés comme
monosyllabes

qu

L'u doit faire sentir
entendre dans l'ancienne
langue. on écrivait qui, qual
quant, quarante, quatre,
quatorze, querre, queue,
quitance, quitter. mais de
bonne heure l'u ne devint
muet, on écrivait aussi ké,
ke, katorze etc. on prononce
encore le latin de même, l'usage
des 1550 où les professeurs
du collège de France, Ramus
particulièrement, introduisirent
la prononciation qui a
prévalu. Les mots introduits
depuis ce temps font exception
à la règle qui existait dans
tous anciens où l'u se
muet. L'usage a pourtant

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

St pantaleon. on a dit
au XVIIe siècle ner Guinte
Aïce et quelquefois le premier
prononcé Guinte Aïce, Ganthe
Guin – et Guin –. (Ch. Labitte)

questeur questeur. on dit
a guienne aquitaine

Gu

Dès le commencement du XVIIe siècle on prononçait en latin gu devant une voyelle comme aujourd'hui, lingoua, argüit (argüet) etc. cette prononciation a passé dans les mots français tirés directement du latin. lingual, linguiste. Du temps de Malsgrave on disait déjà ambiguïté.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

O, ou

m. G. Paris a établi que l'ancien français distinguait comme le provençal et l'italien* deux espèces d'o, 1° un o ouvert provenant d'o en position, fort, forme etc, soit d'au, ~~chaud chaleur~~ ~~chaux~~ ose; 2° un o fermé (grave) venant de on qui provient soit d'ō long color, dolor, soit d'ŏ bref (ouvrir) dolce (dulcem), soit d'u en position ~~otte~~ torde (turba) et qui a subsisté devant les nasales (nomo), ne qui est devenu (voir) on, doute, nous ~~ot~~ (voir) ou, couleur, rigueur ou provient aussi d'o, au +l, ou, chou (caulis).

* en italien cosa comme lotte gola comme lot.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

cop, coyper, coup, couper
maletote, maletoute

ventox, ventouse. arbouser
encore au XVII^e s. - Molière tourbouser
aujourd'hui. courbouser ravigoter
plourer desflourer

regrous-ose. - j'ourse -
chouse (encore au XVII^e s.) Pentiote
Pentecoute grous croster crouler
ouster orter. tourner tormer
remote remoute arri dor
ordinaer arguibouse - use - ier
crope, coupe golfe goulfe
germer gourmer

fòrì, fourì. bròsailles, bru-

arbórer

còté, couté. (XVII) pò-pouteeux (XVII)

assòpir (XVI) pouffit profit

pò'voir) pouvoir (XVI) eppò-

vanter (XVI)

coulon, còlumb - ier. (XVII et XVII) colonne

coulonne. coulourer de - re. (XVII) en-

coulure - mol - (colori couleur). bo-

lòrs, soulicrs. dolair - doulour

wpoler - pouler. vol - voulonté

vol - voulentiers. (XVII) molori mouleur

Cologne, polo gne, d'Alo gne

Flolon a Aol - etc. (XVII^e)

nòrrir - ka - i'non a nou-

(XVII^e l.)

sòri - wuri. amo - oureux

rigo - oureux (XVI^e). coural

coral

còronne (XVII^e)

rotane (XVI^e)

~~pouffit profit. pouvoir pouvoir~~

~~pouvoir~~

fourment froment

o, ou

ordir, ourdir: hobler, houbler

corsaire coursaire. corve, courvée

~~ardio courdio~~. tormus, tormute

pourceau porceau ~~Bordeaux~~

forben, fourbe forvou fourvoie

~~Bourdeaux~~ formag, fourmage

fromage - formi - iller &c. fourmi-

fromaire fourmaire

~~forbe~~ Bordeaux, Bourdeaux

~~forbe, fourbe, forvoie~~

~~fourvoie~~

~~proufit~~, profit. prou-

vende prostrait soustrait. poralarni pourchasser

~~prufit~~ profit. pourjeter

projeter. fourmenter fromenter

godron goudron. (Arabe)

? formis, fourmis. gormette

gourmette.

~~oe~~ o et e. - ~~emologuer~~ enquemoder

inquemodé. - emologuer (XVI-

e XVII s.)

ECOLE NORMALE

220

u voïn = l'u (ou) long
avec une plume 2° d'ui
fuit (fuït) et dessus un
u'aimmuu de eu, mûr, bu
veu, jeu veu (vo-u) 2° d'i,
fumier.
2 bigne, beugne, bignet, beignet
2 vïion, poturon

courucé monition, munition
subiet subiet submerger
subtil. pulvin, pulvin
(Calvin) mosaïque mosaïque
monnié, munnié. groupe, groupe
-(Allo) chocas, chocas, chocas

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Diphthongues

Les diphthongues ou, pour parler plus exactement, les groupes de voyelles qui se prononçaient en une seule syllabe ont été ai, ei, oi, ui, au, eau, eu, ie, et en un très-petit nombre de mots ea, oa, oua, ae, oue, oui, ou, ae, ao, aou.

au XVI^e siècle ai et ei perdirent leur i, a devint e, oi se prononça oè. au qui se prononçait ao devint o, eau qui se prononçait eao devint eo. Eu devint eu ou e, ea a, ao a ou o, aou ou. à l'exception de eo les diphthongues se comme

à un plus que par eu, o,
ou, i. En outre l'usage
prête entre la prévision et
la diérèse en un certain
nombre de mots où i et o
suivis d'une voyelle
comme précieux, prière.

au XVII^e siècle eau
devint o, et il se prononça
plus que des diphthongues
commençant par o, ou, u, i.
En outre il y eut de bonne
heure tendance à prononcer
en une seule syllabe l'o, l'ou,
l'a et l'i suivis d'une
voyelle dans tous les mots où
les deux voyelles appartenaient
autrefois et appartiennent
à compter en vers pour deux
syllabes, prière, rejouir, taon,

passion, histoire etc.

D'autre part il y eut une tendance non moins marquée à prononcer en deux syllabes toutes les anciennes diphthongues lors qu'elles étaient précédées d'une explosive mise à l'abri par r. prions, mentir, rentrer.

au moyen âge* la première voyelle était la voyelle forte la seconde, la voyelle faible. au XVIe siècle la seconde voyelle perdait la et devenait la voyelle forte, et la première devint faible et mise au XVIIe siècle, une consonne. on n'eut plus de vrais diphthongues. La voyelle faible du moyen âge était-elle déjà une consonne ? nous n'en savons rien.

* dans les diphthongues croyant ie, ue, uy, ou can

ai

ai 1° de a Devant une nasale aime faire
2° de a + gutturale faire, mais
3° de a plus i rarement contraire
4° de di tient du groupe initial consonne + i devant ai ou mouillure

aie - La prononciation XVI^e siècle fut longtemps partagé entre (ortoie) è-e, a-ie, è-ie (préféré par Bèze) dérivés des substantifs.

Dans les mots comme traîtres, noyer on a prononcé de bonne heure trètres, nèyer, mais on prononçait aussi en général pa-yer ou pè-yer devant une voyelle excepté quand le féminin prononçait pè-ya et pa-ya, rè-yon et ra-yon a-yant.

ai final. - Il était devenu entré dans les futurs, les prétérits de faire, j'ai, et les noms, vrai, mai, etc.

ai Devant une consonne - l'i a été éliminé partout excepté devant ne, où il subsiste toujours : veine, peine d'homme. La graphie est devenue è ou ê partout.

XVIIe siècle

Dans le monde moderne on prononçait plè-e dans les substantifs, que j'è-ie dans les verbes (et aussi que j'èè), hè pè-ye.

Dans aie médial on n'a plus prononcé que è, gaèmunt, pèmunt, pèra, etc.

ai devant les autres voyelles — on a prononcé en général è-y: pè-yer, mèyer rè-yon. L'usage s'est ici mon partagé entre l'a et l'è dans ayant, payen, rèyon. on prononçait depuis longtemps aimt, ajouté ai final. — l'i a été appuyé de bonne heure. on a prononcé é dans les verbes, è dans les noms

ai devant une consonne — l'i a été synopé partout. l'e n'est pas prononcé dans.

ei

XVI^e siècle. L'i a subsisté quelquefois dans les mots en eine, reine, peine. N'était usuel à la fin du XVI^e siècle.

ei provient 1° d'e long vrai peine 2° d'i long ou bref reine 3° d'e ou i plus ou moins reigne, dine

oi

~~XII^e siècle~~

XVI^e siècle. oi provient d'o, ou, au 1° au vi d'une gutturale foyer croix 2° d'o suivi d'i dans le stylet vivant trotoire, gloire, joie d'ei veines d'e long me mei moi 2° d'i droit vrai roide 3° d'e, i + gutturale loyal, étroit.

oi se prononçait oè; on prononçait populairement twas toas, doas, twoa, mwas, voare, tonnoare, foare.

on prononçait j'oè-e, j'o-ye, et j'oè-ye, j'oè-eun, j'o-yun et j'oè-yun.

Dès le temps de Français 1er oi ei verbes an commença à prononcer par è les terminaisons des imparfaits et des conditionnels j'aimois, j'aimerois

L'usage hésitait entre oè et è dans un certain nombre de verbes, es mwoyer, mwyer, wyer convoyer, broyer, effroyer, nettoyer, aboyer, —ennuyer, plaire et déplaire, foloyer, salver et balayer

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

du XVI^e siècle

L'usage était partagé
entre è et é dans les verbes
en oir, connoître, paroître,
croître.

pere, impere pour un

e féminin
les pour bès à la fin du XVI^e
loet, ete

coye (féminin de oi / oy), voye, noms
convoye, croye, dauphinoye

et -aye.
creance croyance, leal, loyal
boi, oi, doi, loy, poy loy (XVI^e)
aboi, effroi, es moy et ay
Francois, Anglois, Etoms, Mi-
lanois d'outre monts, blâmé.
comtès, ièse, harnès (la tour) vus 1580
estelé, estoilé
voine, aveine
foible, a feble
dès ay sans vus 1580)
drès à la cour. vus 1580 1580 endrès
droit (de, voir) drès vetus = dès ièle frèle
dans le discours public
payer, poyer, zaye, noye
je m'en vonas, j'amenas

vient d'o, ou an 1° par

changement d'une gutturale,

foyer, croix 2° par métathèse

chien, Antoine, gloire, joie

croix

ou a remplacé ei 1°

moi, mei, mē 2° ~~voi~~ voie,

voie, vi̯a 3° loyal, leial

legalis

I. *oi* avait anciennement le son fermé de l'*i* faible. A partir du XVI^e^ siècle une tendance à prononcer l'*i* nasal *oin*. Dès le commencement de ce siècle *oi*, avec un *e* final sur l'*a* dans *foi*, *fois* et autres monosyllabes en *oi*, *doit*, *poit*, *mois*. Quelques auteurs du XVII^e^ siècle ont cru entendre *oa*, qui au commencement du XVIII^e^ siècle prévalut dans les mots en *oi*, principalement les monosyllabes, et quelques mots en *oit* et dans le second mot de la XVIII^e^ siècle, dès 1762, s'étendit à ~~tous~~ *oi* dans tous les mots; révolution accomplie en 1835.

II oi devant une voyelle.

— on prononçait au XVIe siècle joè-e, jo-ye et joè-ye. La première prononciation était la plus générale, elle prévalut au XVIIe siècle dans les noms; dans les verbes on ~~dit~~ disait j'ordinairi oe-je, j'emploè-je, mais souvent aussi, j'emploè. — De même joè-eux, jo-yeux, joè-yeux. La seconde prononciation était assez commune au XVIe siècle, ce fut la troisième qui prévalut au XVIIe siècle; cependant on a continué à dire savo-yard, mo-yen, vo-yons, vo-yage.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

§ 10

III Il y a en permutation
avec l/o dans groiselle,
giroselle, groville, oiseille,
oville, poireau porreau
poirée, voci, volà, voiture
voture — avec l/i oreiller
oreoiller, oreoiller, oo
avec l'on oüi, ouit,
doict, douit. — avec
l/u prunoier — age — ier
pruneier — age — ier

faire, fait dans Vaugelas

excepté voir, soir que. à
la fin du XVIII^e s. soir, voir
jet etc. sont dans le dernier
public. è tombé en désuétude
en 1785

-ētum
ouvroye ouvrè-ye au

XVI^e s. ouvroye-aye
-oium
-oye, voir au XVI^e s.

- monnoye monnaie jusqu'à
XVII^e
~~XVIII^e~~ s.

craye, croye, croire XVI^e s.
-cra-yon cre-yon à la fin du ~~XVII^e~~ s.
-ivroye-ivraie ^{enim} au XVII^e s.

veage voiage

corroyeur, arroyeur ménage
intérêts

croire, croyance XVI^e s.
croire justifié par Vaugelas
croyance a que l'on croit
croire a que l'on croit aussi pour être dit sentiment de Vaugelas

creable, croyable comm. du XVII^e^,

leal, loyal 16^e^.

reaume, royaume comm. 17^e^.

boé, oi, doi comm. 16^e^.

beffroi, abeil, effroi ;

emoi, comm. du XVII^e^.

francois, Anglois, Escossois

milanois H. Est 1579. + Hollandois

Polonois Vaugelas. En public

il faut prononcer par oi suivi

Albanois, Finlandois, Japonois

mais ménage. au XVII^e^ siècle

français avoit prévalu même

dans le discours public. Les

noms de nations avec gn n'en

avoient moins de rapports

à prononcer par oi Bouhours

p. 41. Japonais en 1761,

Finlandois récemment, Calabrois

corps, contenu dans

la conversation au 17^e^.

harnois et harnès dès
au XVI^e s. aujourd'hui
harnois
en poésie pour les armures
et toujours dans endommager
le harnois Ac. 1835
fect, doct 16^e s.
dernier dernier, dernier
droit dès le XVI^e s. au
XVII^e droit adj. droit juridique,
droit adj dans le droit canon public
adroit canon. jusqu'à
la fin du XVIII^e s. adroit
dans le droit public
endroit dès le XVI^e s. en
conversation XVII^e s. tenir
en demi-droit en 1787.
effet en conversation
17^e s. tomber en demi-droit
vers 1761.
employer, employer 16^e s.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

fred dès le 16e s. vaugl
en conversation. tremblé en
désuétude en 1785
vdé dès le XVIe s. en
conversation * 17e s. vdé
règle toutefois encore en
1835.

voarre, voarrier, voarrière
à verre
16e s.

tonnoire, tonnerre 16e s.

reine (réin-ne) a prévalu dès
le XVIe s. sur eveine

avoine, avene l'usage
en usité partagé jusqu'à
notre temps

poèle 16e s. à comm.
du 17e s.

éteté 16e s. à la fin estoile
ene, véreé 16e s.
ené, véré 16e s.

239

§ 3. oi ai e. remans

d'ai, ou d'e

A voye et vaye 16e s.

voye et vaye 16e s.

vaultroy, vaultret 16e s.

je foas, je voas à la

cour 16e s. je voas et pus

du primitif

ter, tout

armaie, armoire 16e s.

foïon, frelon 16 e.

? mortoin, mortain 17 s.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

c, ç, ch.

c vient de c ou de ç
q toujours, excepté dans cravendre de remere
ç vient produit 1° devant
e et i alder avait ; 2° a
remplacé que, qui taço
lacet, cinq, 3° ti devant
une voyelle, grâce, noces, [illegible]
& sauce. sans variante d'orthographe

ch vient 1° de c devant
a chambre chemise, bouche
2° de qu chaque (qui ègne)
3° de cc = cs bûche (bûmes)
4° de ct fléchi 5° de ci chi-
corré, chiffre (cipaye) 6° de
ci ou ti
ct devant une voyelle (?) carbu
carbouche, douche, dom italien gabache
(calopedia)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

g. j.

gue provenant du g latin dans des mots de la langue savante legal (léal) 2° du g allemand même devant e i Guerard ; 3° de c et g gobelet figue, égal ; 4° de ch allemande aguerr (hasjàr) 5° souvent du w allemand guerre, guenille même du v latin guêpe, guêpe.

g devenu j devant e et i et ensuite issu 1° de i commun : janvier ; 2° de e, i devenu une espèce d'ange, linge, rage, cage ; 3° de ca girofle (caryophyllum ; 4° de tc vengeur, venger ; 5° de ga, jardin jument ; 6° de z : jalous

S. 2

vient de l'l s a

en outre 1° de ti ou ci, chi
devant une voyelle mišon, hbirim
bras; 2° du z germanique
blesser (blitzen); 3° de ca, cá
pomme (pomtšam), cuisine (apuma
prišon; 4° d'x devant, bois
5° d'st anglais testa
(testa);

a été ajouté à la fin des
premières personnes du singulier de l'indicatif présent, de l'impératif
et de quelques formes de la seconde personne du singulier de l'impératif.

L'usage a été partagé
au XVIe siècle. L's a
prévalu à la fin du XVIe s.
à l'impératif et dans
les monosyllabes : nus, pris
dis, lis, devant une voyelle.
(H. Estienne 1582. Tabourot 1583)
L'l s'ajouta toujours
aux verbes en ir pour
vois pris dois etc. (Duez)
Les verbes en oir
n'admettent l's (Dupleix
voy, connoy (imp.) mais vois
je vois connois (Duez). ouvri
semble démodé (Vaug.) ajoutez
l's en pays (Vaug)

s ajouté à la fin
d'adverbes autres de noms
propres jacques.

que, che. ce, che.

Les Picards prononcaient que pour che et che pour ce : querval, cat, qui'n mengue — chechi ; chela.

Les mêmes permutations se font un contrôle dans la langue normale.

que, che. — chable et cable pendant longtemps. bachié becqué. fourque fourche, pendlo ques pendi. boches

ce. he. —

amorce amorche — borcher chercher de rivet de chivet. écorcé chicané.

Dans les mots italiens finissant en che cagnechin cagnesin vermicelle, violoncelle et vermi. chelle, violoncelle

se, ze. — Dès le XVI^e^ siècle on prononçait s douce entre deux consonnes.

L'usage a maintenu flotter entre to**s**ain et to**s**ain (XVI^e^ s.), busard, bu**s**ard (XVII^e^ s.) à Paris où on substitue s dure à s intervocalique courir, musée. L'usage a flotté entre u**s**age et u**s**age (XVI^e^ s.)

s a prononcé douce dans les mots da**s**ager, da**s**ation et même da**s** parler. On a dit long temps pa**s**danter malgré Vaugelas. Alsace et Alzas (Ménage Alsace). balza**s**ine balza**s**ure, dès le XVII^e^ s.

Le, l'e. — bizarre et

bigarre encore du temps

de Vaugelas où bizarre tenoit

tout à prévaloir.

benzoin, benjoin (Ardin)

C, g.

ngond, ngrit, ngrotant,

Gland déjà au XVI^e s.

Icrotant (Chifflet) et
au XVII^e siècle —ariat
ci gogne ~~negromant~~

~~negromantie~~ (17^e s.)
Va tabond bagotenge dent gare.
gabinet. gaban. gamin

(16^e et 17^e s.)

cangrene, gangrène j'esgn
negromant — ancien

~~vacabond dent gare~~
digue digue 16^e s.
intrigue, intrigue contami

sur Vaugelas

x ngoret blâmé sur Vaugelas

gue, gi

mit.guer, fust.guer, navi-
a mitiger a fustiger

guer et naviger jusqu'au
a derogar, × navigguer propre aux
XVIIIe s.×, arroguer, derogguer, in-
gens de mer
a derogar a abrogar
terroguer, abroguer, abrogger
et subroger, targer ou targuer
16es.
~~tar~~
targue, targe, verge,
vergue alge algue vorme
torrégue

che, ci

ajster pour acheter caisse
sisme
j'vai, j'veux
vervigr vrencher

t. d.

t final remplace souvent
c pallotte pallotte —
postbin tante — gentbin
très fréquente entre l et r
entre — ajouté souvent en ancien français à
la fin des mots après n dans
les noms propres. envisage
sensation chambellan w-
mant

d

remplace de t dans l'ancien
~~gentbin fréquente~~
longue fredre, pedre, nedrik, aider, aude, plaider.
— gentbin fréquente dans ~~tdr~~
tr, ltr, rr coudre, moudre,
cendre — ajouté à n dans à la fin
les noms propres allemand
normand, flamand, Bertrand

&c. d.

meurdri 16e s.

guadrain, guastrain XVIIe.

codignac catignac

oglande languelande

17e s.

langue tantê Vaugelas

brinde du brinque ordin

mardelle margotte jusqu'à

la fin du 17e s.

cartonnade, carmagnade

ménage puisné le premier, Ro-

chelet le mond qui est étymologique. castrole

j'ai eu une vomissement

jour, j'ai vomi.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

O b f v

~~x b x x~~ ~~amplatus~~

ja abeille — guanthin
dans nl, nr rembler chambre
f umplaie p chef b
bref (bratum), v boeuf, u
antif, finif, muef

v umplaie 1° p ou b
médium chevum, chevre, bibere
ct. cheval, devoir 2° ou
janvier 3° w germanigna
vague (vrâc) guarir (guerrare)
— guanthin dans plaivais.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

T. B. V

Les yeux aux confondaient

le b et le v.

Convenable pendant

le 16e s.

ci pour ce ci boire

capriole cabriole

(coubler) cuyder

jacobin j'acoquine

capus cabus

abeille, aveille

bismaure guimauve

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L. R.

L remplace r entre

— n asphalte — prosthèse

hiver — épenthèse en drame

toujours médiale ou finale

l mouillée vient 1° de ll

devant une voyelle mil (milium)

2° de cl, gl, pl, tl oreille

étrille, écuil, vieil 3° de

ll et l feuille, fenil, avril

civil, mobil mot de la langue

savante

R

r remplace l ou n épître

arbre pampre cadre — l

arbalète (on paga) — épenthèse

fronde guipure perdre entre

— métathèse

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L

au XVIe siècle déjà fou,
mou, coupe, bisou — aile
la veille, de Verte, folappel
le val des scabieux à vau l'eau

garbe (italien) galbe
scalpin ou escarpin hobereau
hobereau boral borax brancard
brancar — pluriel, pleurer
— angola angora

livrée, niveau — venin, vantiller ventiller canicon caleçon
velin — phlébotomie, Philomène

dimanche, mamelle,
tridacte
bouteille mouche (parisienne)

Temple, temple l'usage
s'établit au XVIIe. Christophe
Christophe, truie truffe

m a remplacé l / y dans
remmeux — gunthia dans
Emberun, lambmeche

n remplace m dans nappe
l dans nivau (libella) ~~gonfler~~ monfler
dans nombril ~~a pour~~ gunthia
devant la gutturale dans
Angouleme convoite jongleur
langueur (locusta) et dans ondre

n remplacé toujours médiale
vénit. 1° de gn digne 2°
de ni devant une voyelle
vigne, ligne 3° de nn
grogner.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

273

Extrait du JOURNAL GÉNÉRAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. (97 du 18/4)

QUESTION

DE

PHILOLOGIE FRANÇAISE.

DE LA PRONONCIATION DES CONSONNES FINALES DANS L'ANCIEN FRANÇAIS.

Notre versification est encore soumise aujourd'hui à une règle devenue absurde, et pourtant scrupuleusement observée. Nous exigeons que les mots qui riment se terminent par la même consonne, ou par des consonnes du même ordre, quoique nous ne prononcions pas les consonnes finales ; nous ne nous contentons pas d'une ressemblance de sons, il nous faut encore une similitude d'écriture ; la rime, qui n'est faite que pour l'oreille, doit s'adresser aussi aux yeux. Nous serions choqués de voir rimer *parent* et *rang*, mais *parents* nous paraîtra rimer fort exactement avec *rangs*. Cette étrange convention a été religieusement respectée dans la révolution profonde qu'a subie notre versification ; ces mêmes poëtes qui n'ont pas craint d'anéantir toute harmonie et toute cadence dans le vers alexandrin, par la suppression de l'hémistiche et par l'enjambement, n'ont pas osé abolir une règle si peu conforme à la raison, et qui semble, comme l'a fort bien dit Marmontel, un défi porté aux versificateurs.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

274

Elle est pourtant aussi ancienne que la rime dans notre poésie; et, si l'on excepte les poëmes, où la rime est remplacée par l'assonance, tous les poëtes qui ont rimé ont eu soin de ne faire rimer que des mots terminés par la même consonne ou par des consonnes de même ordre. Il est peu probable qu'à une époque où la poésie était beaucoup plus déclamée et chantée que lue, on se soit imposé une règle aussi gênante uniquement pour le plaisir des yeux; d'ailleurs des rimes comme *vend* et *vent*, *sang* et *flanc*, ne satisfont nullement les yeux. Il faut donc que cette règle ait procuré quelque satisfaction à l'oreille; c'est une induction qui a pour elle quelque vraisemblance. L'étude de notre ancienne prononciation la confirme et fournit une explication incontestable de cette règle autrefois fort naturelle et même absolument nécessaire, aujourd'hui si bizarre.

Au seizième siècle, ceux qui vivaient à la cour du roi de France, les membres du parlement de Paris et de la cour des aides, les magistrats, les fonctionnaires, les bons prédicateurs, tous ceux qui passaient alors pour parler correctement (1) prononçaient la consonne finale d'un mot toutes les fois que ce mot était suivi d'une pause, et par conséquent toutes les fois qu'il était placé à la fin d'un vers, ou suivi d'un signe de ponctuation. Ainsi, à cette place, *sait* se prononçait comme on prononce aujourd'hui *sept*; *paradis* comme *dix*; on faisait entendre le *t* dans *viennent* et *parlent*.

Cette assertion paraîtra presque révoltante; elle est diamétralement contraire au système bâti par un spirituel érudit; et pourtant le fait est attesté par les grammairiens du seizième siècle: leurs témoignages sont nombreux, décisifs et exprimés avec une précision qui rend toute contestation impossible. D'ailleurs, la règle qui exige à la rime la même consonne finale ou des consonnes de même ordre comme *c* et *g*, *d* et *t*, confirme pleinement le fait, et montre en même temps que cette prononciation remonte à l'origine de la langue.

J'ouvre Palsgrave, Palsgrave, que l'auteur même des Variations du

---

(1) Cette énumération des classes qui conservaient le bon usage se trouve dans Robert Estienne, *Traicté de la grammaire françoise*, préface, et dans Palsgrave, éd. Génin, p. 34.

langage français vient de réimprimer, et j'y lis (1) : « Quand un mot « est suivi d'un point, de deux points, ou d'une virgule, on doit en « prononcer les dernières lettres doucement ou distinctement, suivant « les règles précédentes ; il en est de même des mots qui terminent « les vers. » Du Guez, le rival, l'adversaire de Palsgrave, s'accorde sur ce point avec lui (2) : « En lisant du français, il ne faut pas pro- « noncer la dernière lettre de tout mot terminé en *s*, en *t* et en *p*, « excepté lorsque le mot est suivi d'une pause. En effet, si vous pro- « noncez un mot en l'isolant, c'est-à-dire en le faisant suivre d'une « pause, il faut le prononcer entièrement. » Sylvius (3), Pèletier (4), Robert Estienne (5), Caucius (6), Pilot (7) font la même observation dans les mêmes termes. Je ne traduirai pas ici ces textes qui ne con-

---

(1) P. 39 (éd. Génin) : Every worde coming next unto a point... or... comma, or virgula... shal sounde their last letters distinctly or remissely according to the rules : and so shal all the last wordes in the lynes of suche thinges as be made in ryme.

(2) P. 899 : In redyng Frenche ye shall leave the last letter of every worde unsounde, endyng in s, t, and p, save of the same worde wherupon ye do pause or rest : for if ye do pronounce every worde by himselfe, that is to say, resting upon the same, ye ought for to pronounce and sounde him thorowe.

(3) Jacobi Sylvii Ambiani in linguam gallicam Isagoge. 1531. P. 7 : In fine... dictionis [nec s] nec cæteras consonantes... ad plenum sonamus, scribimus tantum : nisi aut vocalis sequatur, ant finis sit clausulæ, ut... *les femmes sont bonnes*, scribimus, sed pronuntiamus *les*, truncato sibilo, *femme* sine *s*, *son* sine *t*, *bones*...

(4) Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese departi en deus livres, par Jacques Pèletier du Mans (sic). 1550. P. 88 : Si vous prononcez l'oreson continue, chacun set que les dernières lettres de tous les moz ne sonnet point fors celle du dernier.

(5) Traicté de la Grammaire françoise. 1557. P. 10 : (s) se prononce partout où on s'arreste.

(6) Antonii Caucii Grammatica gallica, 1570. P. 28 : Cum... nulla interjecta distinctio est, nec vox intercedit quæ orationis cursum propter significationis vehementiam remorari possit, consonans finalis non effertur, si sequens dictio ab alia aliqua consonante exordiatur.

(7) Gallicæ linguæ Institutio latino sermone conscripta per Jo. Pilotum Barrensem. 1586. P. 44. (Obmutescere) usu venit *s*, *c*, *x* et *z*... cum postremum locum verbi occupant, et sequitur alia dictio, quæ initium habet a consonante, neque ibidem oratio distincta est.

276

tiennent que la répétition de ceux que je viens de citer; mais je reproduirai le témoignage d'Henri Estienne, qui offre des détails intéressants (1) : « Considère cette phrase : *Vous me dites tousjours que « vostre pays est plus grand de beaucoup et plus abondant que le « nostre, et que maintenant vous pouvriez bien y vivre à meilleur « marché que nous ne vivons depuis trois mois en ceste ville; mais « tous ceux qui en viennent parlent bien un autre langage : ne vous « desplaise.* Tu la prononceras de la manière suivante, sans faire en« tendre les lettres qui doivent rester muettes dans une pronon« ciation correcte et sans affectation : *Vou me dite toujours que votre « pays est plu gran de beaucoup et plus abondan que le notre, e que « maintenan vous pouvrie bien y vivre à meilleur marché que nou ne « vivon depui troi mois en cete ville : mais tou ceux qui en viennet, « parlet bien un autre langage : ne vou deplaise.* Remarque que « dans le premier *plu*, l'*s* est muette, parce qu'elle est suivie d'une « consonne; elle ne l'est pas dans le second, parce qu'elle est sui« vie d'une voyelle. Remarque aussi que dans *toujours*, j'ai laissé l'*s*, « quoique le mot soit suivi d'une consonne : c'est qu'il est précédé « immédiatement de quelques autres mots où l'*s* est muette, et qui « se prononcent si vite l'un après l'autre, qu'ils ne semblent faire « qu'un mot; mais après *tousjours*, celui qui parle fait une petite « pause. C'est la cause et même la seule cause pour laquelle parfois « nous n'ôtons pas à cette lettre, ou à une autre, le son qui lui est « propre (2) : surtout lorsque la pause est un peu plus longue qu'ici. « Ainsi, quand on dit : C'est un propos qu'on tient tousjours, quand « on ne sçait que respondre, ou, C'est un propos qu'on tient souvent;

---

(1) H. Stephani Hypomneses de gallica lingua peregrinis eam discentibus necessariæ. 1582. P. 94-96.

(2) Id., ibid., p. 95 : Animadverte item me in *tousjours* retinere litteram *s* quamvis sequatur consonans; quod præcedant aliquot aliæ voces contiguæ, in quibus illa obmutescit, et illæ quidem tam cito una post alteram pronuntientur, ut propemodum efficere unicum vocabulum videantur : at vero post *toujours* aliquantulum interquiescat qui loquitur. Quæ res vel sola in causa est interdum cur hanc litteram aut aliam sono suo non privemus : præsertim tamen ubi paulo etiam plus quam hic interquiescendum est.

« quand, etc. Tu prononceras de la manière suivante : C'est un propo « qu'on tien toujours, quand on ne sçait que repondre, ou, qu'on « tien souvent, en donnant à l'*s* et au *t* le son qui leur est propre. Il « y en a même qui prononcent *propos* sans supprimer l'*s;* et ils « n'ont pas tort, parce qu'en cet endroit on s'arrête quelque peu, « quoique moins longtemps qu'après *tousjours* et *souvent.* » Ailleurs, H. Estienne fait cette observation (1) : « En ce qui touche la suppression des lettres, il faut encore savoir que, si on parle lentement, on ne les supprime pas là où on les supprimerait, si l'on parlait vite. Il vaut mieux donner dans le premier excès que dans le second. »

La consonne finale devait être prononcée doucement et légèrement (2). Toute consonne qui la précédait, autre que l'*r*, était supprimée ; ainsi, on prononçait *Turcs*, comme *durs*, *aspics*, comme *épis*, *neufs* comme *nœuds* (3).

On ne peut pas voir dans cette prononciation un caprice de la mode ni une fantaisie de grammairiens érudits. D'abord, il n'était pas au pouvoir de la mode ni de l'érudition de faire prévaloir une prononciation qui aurait été aussi contraire aux habitudes, si choquante pour l'oreille, si on avait prononcé autrefois les consonnes finales comme aujourd'hui. Ensuite, tant d'auteurs d'âges et de pays différents, qui n'écrivent que pour apprendre aux étrangers notre prononciation, dans un but tout pratique, sans aucun esprit de système, constatent le fait dans les mêmes termes, comme un usage et non

---

(1) Id., ibid., p. 96 : Verum et hoc sciendum est, quod ad litterarum suppressionem attinet, etiam ab iisdem lentius loquentibus non supprimi alicubi eas ipsas, quas supprimerent, si celeriter loquerentur. Satius autem plerumque est in illam quam in hanc partem peccare.

(2) Palsgrave, p. 24 : The consonant shalbe but remissely sounded.... The consonant shall have some lyttell sounde. — Caucius, p. 28 : Omnis pene consonans qua dictio terminatur leviter admodum profertur, præter *n*, et *r* quæ suum sonum semper et ubique retinet, licet minus clare reddatur in infinitivo primi ordinis. — H. Estienne, Hypomn., p. 96 : Tenuis quidam sonus.

(3) Palsgrave, p. 25. Du Guez, p. 901. Palsgrave excepte, avec l'*r*, l'*m* et l'*n*; mais ces deux lettres formaient déjà avec la voyelle qui les précédait un son qui, comme aujourd'hui, tenait plus de celui des voyelles que de celui des consonnes.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

278

comme une convention passagère. Enfin, quand tous les poëtes, sans exception, et les poëtes de cour, comme Alain Chartier, Molinet et Marot, et les poëtes populaires, comme Villon et Coquillart, s'asujettissent à terminer leurs vers par la même consonne ou par des consonnes de même ordre, il faut bien reconnaître que cette prononciation était générale.

C'est ainsi que des rimes, devenues fausses aujourd'hui et fort rares, étaient alors très-fréquentes et exactes. Ainsi, Coquillart écrivait :

Mais sont aussi pauvres que *Job*.
En Paris y en a *beaucop*.
(*De præsumptionibus.*)
Escripvez, Monseigneur le *greffier*.
Et vous, desbauchez, hault et *cler*.
(*L'Enqueste.*)

Ainsi, on rimait très-souvent avec des mots français des noms propres latins : *Vénus* avec *venus*, *Mars* avec *soudards*, *Pallas* avec *las*, et même d'autres mots latins, dans le genre badin. On lit dans Charles d'Orléans (éd. Guichard) :

Ainsi fait *homo sapiens*,
Testibus les phisiciens.
(P. 166.)
Plus de rubis, noble ou balais,
Selon de Caton l'escripture,
Patrem insequitur proles.
(P. 127.)
Combien que j'ay leu en ung dit,
Inimicum putes y a
Qui te præsentem laudabit.
(P. 125.)

On trouve dans Coquillart :

Les unes reffusent tout plat,
Les autres respondent *fiat*.
(*De præsumptionibus.*)

Ses autres pièces sont pleines de rimes comme *permet—est*, *abus—dilectus*, *advis—possessionis*. Molinet a composé une pièce

279

entière où chaque rime a lieu entre un mot français et un mot latin : *rutilat—plat*, *trinitas — estats*, *amis — lacrymis* (1). Comme la prononciation de la consonne finale éteignait les consonnes qui la précédaient immédiatement, excepté l'*r*, des mots qui n'auraient pu rimer au singulier rimaient au pluriel. Coquillart rimait donc exactement en écrivant (*de pactis*) :

Ou ils sont ja maistres passez,
Ou ils refforment telz et telz.

Et Cretin (*le Pastoural*) :

Bergers gentilz,
Grands et petits,
Pour asseurance,
Soyez actifs
Prendre appetits.

Dans l'*Invective contre les gendarmes françois* :

L'aigle lye es parcs
Lyonceaulx, lyeppars.

Marot (*Epistre du camp d'Attigny*) :

Comme canons doubles et racoursis
Chargez de poudre et gros boulets massifs.

M. Génin et M. Quicherat ont donc eu tort de conclure de ces rimes, qui associent au pluriel deux mots qui ne sont pas terminés par la même consonne au singulier, qu'on ne prononçait pas la consonne finale (2). Ces rimes prouvent précisément le contraire ; elles n'étaient possibles que parce que l'on prononçait la consonne finale,

---

(1) Les faicts et dicts de feu de bonne mémoire maistre Jehan Molinet. Paris, 1531. F° 133, verso.

(2) Génin, des Variations du langage français, p. 41 et suiv. L. Quicherat, Traité de versification française, p. 370 et suiv. En relevant cette erreur, je dois reconnaître que M. Génin a le mérite d'avoir appelé le premier l'attention sur les difficiles problèmes qui sont relatifs à l'ancienne prononciation française ; et je ne puis m'empêcher de rendre hommage à l'érudition exacte et étendue, à la nouveauté de vues qui distinguent le Traité de M. Quicherat. Ajoutons ici en passant que la rime de *chauffer* et de *fer* était mauvaise pour l'auteur de l'*An des Sept Dames* (Quicherat, p. 339), non pas parce que l'*r* de *chauffer* était muet, mais parce que l'*e*

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE ÉCOLE

280

et elles ne sont tombées en désuétude que parce qu'on ne prononce plus l'*s* du pluriel.

On peut se demander (et M. Génin (1) a tiré de là une objection contre la prononciation des consonnes finales) s'il était alors possible de distinguer *mer* de *mère*, *Jupiter* de *terre*, etc. Il ne faut pas se laisser tromper par les habitudes de notre prononciation moderne. Aujourd'hui, l'*e*, qui n'est ni fermé ni ouvert, ne se prononce plus à la fin des mots, et les grammairiens le désignent sous le nom général d'*e* muet, quoique, dans le corps des mots, il ait un son très-distinct. C'est une idée qui n'est jamais venue à l'esprit des grammairiens du seizième siècle. Ceux qui ont voulu réformer l'orthographe par la suppression des lettres qui ne se prononçaient pas, s'accordent avec les autres pour nommer *e féminin* l'*e* que nous appelons *muet*, et pour attester qu'il se prononçait à la fin des mots avec un son distinct, quoique très-émoussé (2). La versification est d'accord avec leurs témoignages. Si l'*e* féminin à la fin des mots avait été muet comme aujourd'hui, on n'aurait jamais fait compter *Marie* pour trois syllabes, *soie* pour deux (3); on n'aurait jamais

---

de *chauffer* était fermé, et celui de *fer* ouvert. C'est ce que nous dit, ainsi que Caucius (p. 5) et H. Estienne (Hypomn., p. 14), Théodore de Bèze (De recta linguæ francicæ Pronuntiatione, p. 13, 14). Ce dernier ajoute : Unde isti duri et francicis purgatis auribus intolerabiles rythmi a doctissimis etiam poetis Aquitanis usurpati, quibus inter se conferunt *disputer*, *Jupiter*, *hier*, *arriver*, *parler* et *par l'air*, *assez*, *accès*.

(1) Var. du lang. fr., p. 68.

(2) Palsgrave, p. 4 : Shall be.... sounded allmoste like an *o* and very muche in the noose. Il recommande plus loin de prononcer ainsi le second *e* dans *matinée*, *aimée*, etc. (p. 5), et de ne pas prononcer *mon per*, *ma mer*, *un homm*, *une femm*, *dousment* (p. 16). — Sylvius, p. 3 : (pronuntiatur) exiliter et voce propemodum muta. — Th. de Bèze, De rect. fr. ling. Pron., p. 13 : *E* fœmineum propter imbecillam et vix sonoram vocem appellant. — Pilot, p. 30 : E fœmineo non adeo vehemens aut plenus est sonus, sed subobscurus. — Sibilet, Art poétique, 1576, p. 30 : L'*e* femenin... n'a que demi-son, et est autrement tant mol et imbécile, que se trouvant en fin de mot et de syllabe, tombe tout plat et ne touche que peu l'oreille... Prononçant *aimée*, *désestimée*, tu sens bien le plein son du premier *é* masculin en la syllabe *mé*, et le mol et flac son du second *e* femenin en la syllabe dernière *e*.

(3) Quicherat, Tr. de versif. fr., p. 397.

pensé à l'entrelacement régulier des rimes masculines avec les rimes féminines ; et puisqu'on prononçait la consonne finale à la rime, les mots féminins auraient pu rimer avec les mots masculins ; or, on n'en trouvera pas d'exemples, si ce n'est pour les mots où l'usage autorisait la suppression de l'*e* féminin final. La prononciation de la consonne finale n'introduisait donc dans le langage aucune confusion comme celle qu'on est en droit de reprocher, pour beaucoup de mots, à la prononciation moderne, où l'*e* féminin final est devenu muet, comme la plupart des consonnes finales.

Cet émoussement des finales n'a d'ailleurs rien de surprenant. Les finales latines se sont fort émoussées dans la langue française. Il est probable que, longtemps avant le seizième siècle, on ne prononçait plus la consonne finale d'un mot lorsque le mot était suivi, immédiatement et sans pause, d'un mot commençant par une consonne ; encore faut-il excepter l'*r* qui se prononçait dans tous les cas (1). Alain Chartier supprime quelquefois l'*s* à la première personne du pluriel ; il fait rimer *retenon* pour *retenons*, avec *non*, *tardon* pour *tardons* avec *pardon* (2) ; le *t*, à la troisième personne du singulier du parfait défini, est très-souvent supprimé chez lui : *nasqui* pour *nasquit* rime avec *à qui*, *n'eu* pour *n'eut* avec *congneu*, *on l'ouyt* avec *a jouy* (3). On trouve de même dans Molinet *fut*, rimant avec *dru*, *perdit* avec *midi* (4). Ronsard permet de supprimer le *t* à la rime dans *fort*, *part*, etc. (5). Pelletier nous dit que *mesme à la fin d'aucuns moz qui se prononcent à part, l's ne se sonne point que par une manière d'allongement et production de voes, nommément après la lettre r, comme en cœurs, durs, obscurs* (6).

---

(1) Palsgrave, p. 40. Caucius, p. 28. Gabriel Meurier, Instructions pour ceux qui désirent apprendre françois, italien, espagnol et flamand. 1568. Beze, de rect. ling. Fr. Pron., p. 70. H. Estienne, Hypomn., p. 68. Pèletier, Dial. de l'art, etc., p. 187.

(2) Al. Chartier, éd. Duchesne, p. 513, 752, 615. On trouve même, p. 617, *robant* rimant avec *banc*, et dans Molinet, ibid. 1531, *blanc* et *puissant*, f° 62, r°.

(3) Id., ibid., p. 514, 677, 725, 734, 735.

(4) Ed. 1531. F° 62 r°, 73 v°, 94 r°, 111 v°.

(5) Art poétique, éd. f°. P. 1631.

(6) Dial., p. 88-89.

282

L'effacement complet de la consonne finale dut gagner peu à peu dans la prononciation populaire au Nord de la Loire. H. Estienne nous apprend que, de son temps, le peuple ne prononçait pas les consonnes finales ; à la suite des observations que nous avons citées plus haut, il ajoute (1) : « Je ne parle pas ici du vulgaire ignorant ; « il ne tient aucun compte de cette règle (prononcer la consonne « finale d'un mot, lorsqu'il est suivi d'une pause) ; et même il ne « supprime pas seulement la consonne finale dans cet adverbe (tous- « jours), il en supprime encore deux en prononçant *toujou*. Je te « dirai aussi que le peuple prononce *vienne* et *parle* sans *t* dans ces « passages : « Mai tou ceux qui en viennet, parlet bien un autre lan- « gage. » Mais ceux qui cherchent et qui s'entendent à bien prononcer « ne suppriment pas complétement le *t* dans *viennent* et *parlent*, et « le font entendre légèrement. » Dans deux épitres attribuées à Marot (l'Amant despourveu de son esprit escrivant à sa mye voulant parler le courtisan, et la réponse de la Dame), et dont l'auteur, quel qu'il soit, a voulu évidemment imiter la prononciation populaire de Paris, la consonne finale est toujours supprimée à la rime. Du temps d'Henri IV, cette prononciation semble avoir complétement prévalu dans les classes supérieures de la société. Les cinq rimes *rencontras* et *Coutras*, *maris* et *Pâris*, *Mars* et *hasards*, *Thémis* et *mis*, *propos* et *Atropos* sont les seules de ce genre que l'on rencontre dans tout le recueil de Malherbe ; il est évident qu'il les a évitées, ce qu'il n'eût pas fait si on avait prononcé la consonne finale. Il semble qu'en 1626 il ne restait plus même le moindre souvenir de cette prononciation (2). Ainsi, par une étrange coïncidence, la prononciation de notre langue s'est encore affaiblie précisément à l'époque où notre versification et l'harmonie de notre prose sont arrivées à la perfection. La prononciation de la consonne finale laissa pourtant quelques traces en-

---

(1) Hypomn., p. 95-96 : Neque vero hic de imperito vulgo loquor. Id enim nullam hujus rei rationem habet... quum ii qui rectæ pronuntiationis et studiosi et periti sunt non omnino nullum sed tenuem quemdam sonum relinquant huic litteræ, quæ est in integris *viennent* et *parlent*.

(1) La prononciation actuelle est prescrite absolument dans : Steph. Spalt, Grammaticæ gallicæ pars prima. Argentinæ 1626. P. 137, 113, 73. Et Danielis Martini Grammatica gallica. Argentorati, 1632. P. 37.

283

core mieux marquées au dix-septième siècle que de nos jours. De même que la suppression de l'*s* a conduit à allonger la voyelle précédente dans *estre*, *asne*, *beste*, etc. ; de même, la suppression de l'*s* à la fin des mots fut sans doute la cause pour laquelle, au dix-septième siècle, on prononçait longue la syllabe finale de tous les mots terminés en *ez*, comme *allez*, *assez*, et celle du pluriel de tous les noms qui n'étaient pas terminés par un *e* muet. On distinguait alors entre *bonté* et *bontés*, *feu* et *feux ;* la finale de *bonté* et *feu* se prononçait bref ; celle de *bontés* et *feux* se prononçait long (1). L'abbé d'Olivet pose encore en règle que toute syllabe masculine, brève ou longue au singulier, est toujours longue au pluriel. Il distingue *sac*, *sel*, *pot*, brefs, de *sacs*, *sels*, *pots*, longs (2). Ces distinctions sont effacées aujourd'hui, excepté dans quelques mots, comme *œuf* et *œufs*, *bœuf* et *bœufs*. De nos jours encore, les méridionaux font souvent sonner l'*s* finale ; et, par une inconcevable routine, nous avons conservé en poésie la règle qui prescrit de ne faire rimer que des mots terminés par la même consonne ou par des consonnes de même ordre, quoique cette règle ne soit plus faite que pour les yeux (3) ; elle est, du moins, un remarquable témoignage de l'ancienne prononciation.

Ainsi, dans la prononciation comme dans le vocabulaire et dans la syntaxe, le français du seizième siècle est intermédiaire entre la langue du moyen âge et celle de nos jours. Ainsi, la langue française a été s'émoussant de plus en plus ; les traces de son origine latine se sont chaque jour effacées davantage. On a sans doute prononcé d'abord toutes les consonnes finales ; mais on n'avait pas besoin de la distinction des cas, des personnes, des nombres, et on n'a pas tardé à sacrifier les finales à l'euphonie ; on les a supprimées devant les mots commençant par une consonne, en les conservant devant une pause ; enfin, on a fini par ne plus les prononcer, si ce n'est dans un petit nombre de mots où le hasard les a conservées, comme dans *sept*,

---

(1) Ant. Oudin. Grammaire françoise, rapportée au langage du temps. Rouen, 1656. P. 46, 48. — Chifflet, Essai d'une parfaite grammaire de la langue françoise. 1659. P. 193.

(2) Prosodie française, p. 80.

(3) Voy. les excellentes observations de M. Quicherat, Tr. de versif. fr., p. 381.

BIBLIOTECA NACIONAL DE MADRID

284

huit, *neuf*, *dix*, *Reims*, *Metz*, *tous*. Dans le corps même des mots, la prononciation des consonnes a passé par des vicissitudes analogues. Il est certain que dans *naistre*, *cognoistre*, *croistre*, *paistre*, on a d'abord prononcé l'*s*, le *t* et l'*r;* qu'on a prononcé *moldre*, *valdra*, *voldra*, au lieu de *moudre*, *vaudra*, *voudra;* car l'introduction du *t* et du *d* n'est nullement justifiée par l'étymologie; elle ne peut s'expliquer que par la nécessité de ménager la transition de l'*s* et de l'*l* à l'*r*. On peut même reconnaître dans tous ces faits que l'ancien français s'attachait avec une sorte de scrupule à la conservation des consonnes que lui avait léguées le latin. Mais l'euphonie, la tendance à rendre la prononciation plus coulante, l'ont emporté; *cognoistre* et *vaudra* se prononçaient, au seizième siècle, comme aujourd'hui; le son des consonnes finales qu'on ne faisait plus entendre que devant une pause était déjà fort émoussé; il s'éteignit au dix-septième siècle. Les différences entre la prononciation et l'écriture devaient donc être d'autant moins marquées qu'on était moins éloigné des origines de la langue.

C. Thurot.

Paris, Impr. de Paul Dupont,
Rue de Grenelle-St-Honoré, 45.

185

voyelles

Les syllabes qui avaient l'accent aigu ou circonflexe en Latin n'ont j'amais été syncopées; et la voyelle a subsisté ou a été transformée régulièrement: monastérium, monastier; episcopus, évesque, presbyter, prestre etc. — Les autres syllabes ont été syncopées ou atténuées abbréviativement.

voyelles accentuées. — leur transformation dépend en général de la quantité qu'elles avaient en latin ou de leur position.

A 1° subsiste en général, quand il est suivi de deux consonnes prononcées ou par suite d'une syncope: flamme, fable (fab'la), chambre (cam'ra); 2° devient ai ou è devant m et n: aime, main, chrétien; 3° devient e devant une consonne: tel, quel, amer. on trouve cependant mal, race etc. — E 1° long, ~~subsiste~~, tantôt subsiste; cruel, fidèle, appire, tantôt devient oi: avoine, doit; ou i: ivre, tapis. 2° bref devant une consonne, tantôt subsiste: lève, merle, tantôt devient ie: pied, tantôt devient i: dire. 3° en position subsiste: tête, terme. — I 1° long subsiste presque toujours: épi; 2° bref devient oi: foi, ou è: net (nitidus),

ou subsiste : disciple. 3° en position devient e : lec, mettre ; exprimé par ei devant n : peindre ou subsiste mille, piste, ville. — O long subsiste devant m et n : donne, pomme ; se change en eu : heure, neveu ; en ou : tout, nous, vous. En bref devient eu : feu, jeu ; subsiste devant m et n : bon ton. 3° en position subsiste en général : porte, forte etc. — U (ou) : U long devient u : pur, sur etc. 2° devient ou : doute, ou (ubi) ; ou eu : jeune ou subsiste : rude. 3° en position devient ou : écoute, goutte ; ou o : comble, plomb, poing ; ou subsiste : juste. — DE était prononcé e par le peuple (Varr. Ling. Lat. 4, 19) ; devient ie : pièce ou oi : proie. — A V a été traité comme o. Devient o : chose ; ou oi : ouïr, oie (auca) ; ou ou : louer

voyelles non accentuées — le Français a tendance à les effacer ; il les supprime presque toujours à la fin des mots ou les remplace par l'e féminin qui est devenu muet. — L'i devant une voyelle est souvent devenu j comme : jardin, passion.

Le c ~~est~~ devant l'e et l'i est
devenu une s ~~prononcé~~ depuis le VIII
siècle de l'ère chrétienne : Cicéron —
en français il est ~~ordinairement~~ devenu
ch devant l'a : chambre, chien, chère
(modern caire), chef-lain (capitaine).

Le g est devenu j devant l'e et l'i
à la fin de l'empire romain. grève
(Inscript du roy. de Naples 605). ~~finientes~~ = figentes
(Ann. 89 an 344).

l qui ne prononçait ~~pas~~ k devant
l'i suivi d'une voyelle a été traité
comme c : justice. à la fin de l'empire
il prononçait os : constantso = constantio
Vincentce = Vincentiace en français
traité comme le c.

s a prononçait sans doute un peu
doux entre deux voyelles des langues
latines.

n médiale avant souvent un
son faible et disparaît fréquemment
on écrivait ohontavi ~~spécialement~~ particulièrement
devant l's : cosol, animos (pour animans), quo-
tiespeuer quotiens. en français l'n tient
une ~~place~~ avec la voyelle précédente qu'elle
a rendue nasale : an, ensemble, penser, infirme
airain.

m prononcait très faiblement
en finale de mots.
en français s'est confondu avec la
voyelle précédente en voyelle nasale
on ne la distingue plus de l'n ensuite

i consonne à la fin de l'époque
Romain se prononçait dj. conjuncta
dans une inscription pour conjunctas
ξοζον pour axios.

Toutes les aspirations ont
disparu en français. Dès l'époque
classique h ne se prononçait pas toujours, et plusieurs grammairiens l'ont
il y avait fluctuation entre harena
et arena, hedera et edera, ahenum
et aenum. à la fin du IIe siècle
l'an commencement du Ve l'h
initiale et médiale avait complète-
ment disparu comme le prouvent
les inscriptions où on écrit abuit
omini. L'h ne s'appuie guère, ou
plutôt on ne fait pas entre la lettre
et les mots qui pour la
prononcer ne font pas d'aspiration barbare
malbaide. cependant hiatus.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Les fortes initiales subsistent en général : ouvert, aire (glas, dastrum), quatre, terre, (pierre) ferrer (ferra), faire (mais hoes comme en Espagnol hierro ferrum)

Les fortes médiales deviennent souvent douces : figue (fig), aigre (acer), égal, aider (adjutare) ~~[illegible]~~ ravir (rapere), récolter (entre deux voyelles) *.

~~Elles peuvent se changer en voyelles~~

naît, huît *.

Les douces initiales subsistent : goujon (gobio), donner, baigner (balneum), venir (mais tubis = verres, guivre (vagina), laver, ravir, ~~[illegible]~~ non, mire.

Les fortes et les douces sont souvent syncopées : ~~[illegible]~~ dire, lier, ~~[illegible]~~ puer (putire), ouïr, taon (tabanus) *.

Les finales sont généralement supprimées,

quand deux consonnes se rencontrent, ~~se modifie~~ ; ~~la seconde subsiste et devient~~ la première se ~~la~~ est syncopée : effet, pierre, sept, malade, souvenir, doute, lézard, puer, condamner *. — La seconde éprouve diverses modifications. Le c précédé de t, d, r, n devient suivant g : ombrage (umbraticus), prêge (pedica), clergé *.

* devient une voyelle : naît, huît, taigre, aube, taon, autre. — S'assimile : laisser (laxare)

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

cl, gl, tl, pl se changent en l mouillé:
oreille, cailler (coagulare), ouïr, vieille,
-gn, (dérivés n mouillé: digne, grogner
-ng devant e et i: oindre, peindre,

parthèses et synthèses. — sc, st, sp s'initiales sont précédées d'un e: écrire, esprit, estomac.

R précédé de s, l, n ou m voit un t, un d ou un b intercalaires: paraître, moudre, coudre, nombre,

m précédé de l voit un b: ensemble
l: on nomme l'intruse souvent entre l et un autre voyelle: hier
quand trois consonnes se rencontrent, celle du milieu disparaît et les deux autres suivent la règle ordinaire: poudre, foudre,

à la fin des mots ~~tête~~ la
t, l, s, n l'm ne se faisaient
entendre que très faiblement même
chez les Latins. on trouve dans d'anciennes
inscriptions: Furio, viro. à la fin de
l'empire ils ne se prononçaient plus, comme
le prouvent les inscriptions. ~~beaucoup~~
Les consonnes finales ne sont longtemps
conservées en français dans la prononciation
devant une pause, jusqu'au XVIe siècle.
~~Longtemps on a prononcé toutes~~. Toute
consonne autre que l'r qui précédait
la consonne finale était supprimé. – subsiste ou est supprimé : dot, dit, vin, Reims.

c final est devenu s : dix, noix. –
v devint f : bref. – l devint u
con, beau. – x final est pour s qui s'prononce. ~~ce~~ signe orthographique
beaux est pour beaus

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Grammaire comparée
Latin et Français
Consonnes

Labiales :— P. initial subsiste
— médial devient souvent v : vive, ravir.
— final subsiste. — PP subsiste mais ne
se prononce pas : nappe (mappa) — supprimé dans PT : tiare (pitiara) baptiser
compter, apte, malade (male aptus). mal
adapter.

B initial subsiste — médial devient
souvent v : avoir, devoir, livre, et subsiste
habit etc. supprimé : mage, taon (tabanus) viorne (viburnum) — final subsiste
dans plomb. — supprimé dans BV ou BT :
souvenir, doute. — devient u dans BL : parole
(paraula, parabla, parabola)

F initial devient h dans : hors en
général subsiste.

V ~~initial~~ devient b dans brebis (vervex)
et ~~médial~~ dans courbe — g dans gain
(vegina) — médial se supprime souvent
paon, peur, viande (vivanda). — final
devient f : bœuf, bref, cerf

M devient n ~~initial~~ : nappe
nuage (mezzûm) ou nasal à la fin
des mots : airain en devant des consonnes : simple.
— B s'intercale entre M L, M R : ~~semble~~
semble, sembler, nombre. — supprimé
dans MN : condamner.

BIBLIOTHÈQUE NORMALE SUPÉRIEURE

Gutturales. — C initial ~~subsiste devant~~
o a u ou, courir, cure ou devient
g: gobelet (cupella) glas (classicum) — médial devient g: tigre, aigre, ou i
devient ~~ch~~ ch devant l'a noyau, plier, scier ou supprimé:
Latin: cheval, chambre, chien, thorax prune (praecoquum) nu (nemus) etc.
en chasser (carpere ou modernes capture
extraction etc) manche, bouche. —
devient ~~ss~~ devant é et i ~~ce~~ justice, ongle (singulum)
Latin. autre prononciation amenée au
x^e siècle (Isidore de Séville) — ~~x~~ l's devient z
dans plaisir, raisin (racemus), vivre.
Di, paraît dans: dire, faire, luire,
plaire. — devient s à la fin: rubis,
~~vrai~~ dit, mixe. — cc: accent, accès,
— supprimé dans ct: contrat, effet. ou
devient i: fait, joint, lait, nuit, huit.
— x devient s: buis, six; ne se trouve
que dans les mots modernes. ou le devient
i: cuisse (coxa) laisser (laxare) — ch,
ah, ph, th médial deviennent le
son mouillé ill ~~ou i consonne~~: oreille
œil, cailler (coagulare), accueil (cognitus)
vieille (vetula) — devient g dans
tc, dc, nc, rc: juger, (juge (judex), ouvrage (operaticus)
manger, venger, clergé, souvent ch:
prêcher, pêcher conformément à la
règle générale. — sc traité
comme x: poisson (pisces)

devant a, o, u

C initial subsiste dans quelle, quatre, comme — médial devient g : égal ou disparaît : lieu eau — devant e et i devient ~~ss~~ JJ. cinq (quinque), lacet (~~laqueum~~ laqueum)

G gutturale subsiste devant a, o, u, et dans autre consonne ou devient i : loyal, royal, ~~noyau~~ ou disparaît : hier, aout. — devient j devant a et an : jaune (galbinus) joie (gaudium) — devant e et i devient j : ~~jeune~~ jeune ou disparaît : froid, vingt, lire etc — ou adouci en gn : digne, signe ou devient i : poing, poing. ou disparaît : malin, benin.

J devient une ~~spirante~~ linguale et n'est plus une palatale ~~devant~~ jeune : jeune, jurer. — disparaît dans : aider (adjutare)

H a disparu excepté dans habile, hennir etc.

~~Dentales~~ Dentales. — T initial subsiste — médial disparaît : pouvoir, jouer, saluer etc. goutte d : aider et subsiste dans toute. et devant i devient c : justice — final subsiste dans les monosyllabes : dot, lit ; disparaît dans les polysyllabes : cité, été, vertu, cas aimé. — disparaît

Palatale

R devient z dans Auvergne pour Alvergne (Arvernia) — est transposé dans fromage (formatum), trembler (turbulare), brebis (vervex).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

dans TR : nourrir, guerre, arrière
— SR suivent SS : engoisse (angustia)
ou S : guis (post) huis (ostium)

D initial subsiste — médial
généralement syncopé : ouï, envie,
heureté etc. n change en l : cigale.
— final syncopé : cru, foi, degré
ou subsiste comme t : froid, roide,
roide, froid.

Linguales

S initial subsiste — médial
entre deux voyelles, s'adoucit : hiver
— final subsiste. exprimé par
s par x (pour us) — sp, sc, st
initial précédé d'une e : écrire, espée
espoir, espoir, estomac etc. précédé
également une voyelle modifie — médial exp
cepé ainsi que dans sm, sn, sl : évêque
bouche, apostre, témoin, âme. la
voyelle qui précède devient ouverte.
— bétail, bestiaux (autrefois nommé)
— SR voit un t intercalaire : estre
(espere) cognoistre, paistre.

N change en r : ofre (offerre)
diacre. — devient nasal à la fin des
mots en devant une consonne : main,
plante — NN devient gn : grogner
(grunnire) — N & devant e et i devient
nasal, le g de change droit qui
se transpose : joindre, cindre
peindre — NS ne moyé : monstre, espouse etc.

x ou se supprime : peindre

Grammaire comparée
latin et français
sons

— N R intercale un D: cendre, gendre
fendre, se ceindre, peindre

L se change en r: rossignol
apôtre, chapitre — se mouille:
saillir — L+L se mouille aussi quelquefois
faillir, grillon (gryllus) — L à la
fin des mots et devant P, B, F, se
change souvent en u: cou, mou.
bel et beau (bélus) taupe, aube
faucon, aube — cependant: orme (ulmus)
— L R prend D: foudre (fulgur)
moudre (molere) poudre (pulvis)

~~Redoubler la dans burlesque~~
~~— Changer dans fromage (formus)~~
~~fromage (fromage) dans (formus)~~

~~en tête~~ les fortes muettes initiales subsistent au génitif — les fortes médiales deviennent souvent douces ou même se changent en voyelles — les douces finales deviennent fortes.

les fortes comme les douces sont
bien copies
les finales sont aujourd'hui —

généralement supprimées

Les doubles consonnes se prononcent comme simples.

quand deux consonnes se rencontrent la seconde subsiste la première ou subsiste, ou supprimé ou changé — quand trois consonnes se rencontrent par la suppression d'une voyelle celle du milieu disparaît et les deux autres suivent la règle de deux consonnes.

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE

Consonnes médianes
dans les mots unies d'une même date

En général de deux consonnes médianes dans la graphie n'en est pas une liquide, la première x (double acre) se prononce aussi, de même les trois consonnes on ne prononce que les deux dernières.

En vue de l'étymologie certains candidats ont admis dans l'écriture des consonnes qui ne se prononcent point

b muet dans debte — dans dans abîme, absorber, obscur, abstinence, abstenir, objet non prononcé (au XVIe s.) dans obstiné obstination

c muet à la fin des mots devant t objet, faict, dict dans traicter diction, inciter. muet prononcé devant t acte, action actif, affection

d dédicace = cd = dd vibrante
Aix (Aix-la-Chapelle) Luxembourg (18e s.)
Bruxelles, Anvers — dans les mots de la langue vivante

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

d muet devant j : adjuger,
adjuvant, adjonction, adjudication —
devant m admettre — devant
r adverbe adverbe.

g muet devant n dans règne
regne, oegnon, cygne.

l muet ~~dans~~ toujours après
un u (introduit pour distinguer
le l(n)x du v) mouillé, quelquefois audible
etc. — prononcé dans
coulpe, poulpe

p muet dans temps, compter,
sept, ~~dans~~ sept, exemption, exemple
q et r ne sont jamais
muets.

s muette quand elle ~~avait~~ finissait
soutient d'accent circonflexe
qui a remplacé l's et un usage
des temps d'H. de. (Hygiène).

Les mots qui avaient g ou c en latin

x Dans l'écriture du XVe siècle qui le confondait (Celatus pro lapsus)

comme dans pasle. —
mmette devant c dans escu
— devant m blesme &c.
— devant n dans chesne —
devant p dans espié, espron
escrire et les derivés, espuser
des Dict., responde mais non
dans espuces, espumer, espié,
espirer — devant q n prononce
après n et l' jusques exemples
mmette après l'c exsque —
devant t l'o mette après l'a
pasle, master'n, mais non dans
pastel, 2° mette après ai
maistre, paroistre, 3° omette
après l'e beste excepté geste,
peste, veste, voleste, × 4° n prononce
après i' mistere, mistere, histoire
mais non dans giste ni dans
les mondes precedens, Amict
du pasteur de l'Hideabit postes,

× homeste (au XVI s.)

S° muttu apuè o horte uegnu
sorte, sortiu, sortillon o muttu
apuè ou courtiu, gourtiu, courare,
70 u pronom apuè u sorte
justifiu, sustre e

Consonne finale

Les mots qui n'étaient pas
figurés par une place à
prononcer comme un but
mots par conséquent

1° La consonne finale d'un
mot devrait mettre devant
la consonne initiale du mot
suivant; au commencement
du XVI^e siècle, l'r faisait
seule exception; ensuite on y
a pendant ~~le c, l~~ l'l, depuis la
cédille, ainsi l'f, qui se prononçait
toujours, du moins en un
certain nombre de mots.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

2° au XVIe siècle la consonne finale d'un mot se prononçait toujours, quand le mot suivant commençait par une voyelle, et faisait une syllabe avec cette voyelle ; l'l se prononçait comme un 2, le t comme un t. au XVIIe siècle, l'introduction, en conservation les mots devaient être bien distincts par un rapport grammatical l'adjectif et le substantif, le pronom personnel et son complément le nom et le verbe et son complément. petit enfant avant hier on it allait on l'a aimé il allait à la ville ; mais petit à gros devant a devient il allait il venait. mais l'usage devenant très-incertain

Quand un mot était suivi
d'une pause la consonne
finale se prononçait toujours,
mais doucement. Dès le commen-
cement du XVI^e siècle, des consonnes
finales commencèrent à mettre dans
le langage populaire ; et en
1632 cette habitude avait pré-
valu dans la déclamation et
le discours soutenu. Et, l, r
se prononçaient dans la plupart
des mots, mais plus à la fin qu'au
comme, s'éteignant aussi dans
un grand nombre

Quant à la langue écrite,
et aux mots étrangers, le fond an-
glo-saxon prévalait déjà ; c'était
les prononcer comme ils sont
écrits, par conséquent de la fin entière
consonne finale

on a conservé de prononcer
ces trois règles dans la pro-
nonciation des noms de nombre
cinq, six, sept, huit, neuf, dix.

le ç, le gg et le tz et le d finales
sont devenus muets de beau-
coup après les voyelles l'r et
les nasales m ou n, part, bord, flan
rang, faisan, glande

l'l mouillé est devenu muet
de beaucoup après l'i et l'on
bail, gendarme.

l'r a persisté dans les
finales en ar, er, ar, air, oir,
or, ur, eur, our. Il est
en devenu muet après l'é
fermé ier, er infinitif
au XVIIe siècle. Il fait muet
dans les terminaisons en rois, droit, droit,
miroir, manchoir, dans ir infinitif,
eur, euse, mais il a repris le dessus.

S finale

L'S finale suivait les règles générales. Devant une voyelle, elle se prononçait toujours, même quand le mot était féminin le forme sont bonnes.

Elle était déjà devenue muette en un certain nombre de mots au XVIe siècle, bras, bubis, pouls, preux.

Au XVIe siècle, dans la première moitié, l'usage, pour la prononciation des pluriels des mots terminés au singulier par une consonne était partagé entre la syncope de la consonne finale du singulier, tout l'r, et la prononciation des consonnes autres que ~~l'r et le t~~, le d et le p qui étaient toujours muets ; entre cors et cocs, ~~grecs~~ et grecz, bons et bonz,

puis. puis ~~vous~~ ~~fiers~~ ~~fiers~~
~~haut~~ ~~haut~~ ~~haut~~, ~~haut~~ ~~haut~~, et en un plus petit nombre de mots

cruels ~~cruels~~ cruels, il ~~il~~ il, aïeuls ~~aïeuls~~,
~~aïeux~~ chaume ~~chaume~~. Au XVII^e siècle

Me devint mette comme les
autres consonnes finales, ~~le~~ le, ~~le~~

l' l l l' r ~~r~~ se prononcèrent
comme au singulier.

Paragogique. Verbes. On pouvait
langue a coupure. Cause

Déjà au moyen âge je suis
à la fin du XVe siècle je vas
à l'impératif pour vas, mets.
je vends, prends, mis. au XVIe
siècle l'usage fut très partagé
on avait porté à l'air pour
une r devant une voyelle
à la fin du XVIe siècle on écrivait
à l'imparfait j'aimois pour
j'aimoye, j'aimerois pour j'aimeroye
au commencement du XVIIe, on
écrivait pour une r tous les pré-
sents de finis, je vois, courois etc.
Vaugelas pensait d'écrire en
proz pour mets, je crois, tais,
dis, crains, d'écrire pour mes
les impératifs, et prononcer
vay, envoy, finy, viens tay à
vois etc. au milieu du XVIIe
siècle Nostrographe actuelle prévalut

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Il a été ajouté (on
ne sait pourquoi) à un grand
nombre d'articles entre guens
jusque et jusques.

et à ggues nous joignons
Jacques.

R

à Paris on substituait

s a r mari, prise, fresc,
mese, et r à s courir à
la fin du 16e s. tombait en
désuétude. chaire pour chaire
avec différence de signification

(pour varlet)
lynage varlet valet

~~maladerie~~

métathèse garnir grenir
carnaire crenier
lardon bulan
fromage

(pour chartre)
pugnatoire épée chartre (carta)
dourle arbalestre (arcubalistra) arbalète — lynage
(métathèse)
grampre grampe naire (nakar)
(apocope)
nague cape cape. rotie
rote.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L mouillé

corail, coral métail me-

tal.

grenouil, genou

médale médaille privale privaille gentil jalil, ail ill (l°).

gentille camomille camo-

mille. ille n'est pas mouillé

dans les mots d'origine savante

, dylle tranquille papille,

exceptés ville et mille.

bâillement

Sallí toujours mouillé Villon

jusqu'à notre temps.

Dès la fin du 17e s.

la petite bourgeoisie de

Paris prononçait bat-tyon, batyon, portyon, bontyes.

bonyon

paye etc.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

320

n mouillé

s muet au 17e

au XVIe siècle on prononçait

(ainsi par n non mouillé les

mots qui avaient un g devant

l'n en latin cognoître, signe abbréviatif

signifier, ygne, dygne (main

digne), aygne, malygne,

benygne et à Paris au 17e s. aygne. substitué dans vinet

peigne vigne au 16e s.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

H

On ne l'aspirait pas en prononçant le Latin du commencement du 16e siècle.

h, l'aspire dans des mots qui pour la plupart ne viennent pas du Latin.

L'aspiration était plus forte autrefois qu'aujourd'hui, où elle n'est plus sensible.

Au sud de la Loire on n'aspirait pas, comme en Italien.

L'usage a été partagé sur Henri Estienne, Scaliger, Holtzmann, Holtzmann, Holtzmann.

Déjà à la fin du 16e s. on n'aspirait pas devant mute et liquide.

fromage
d'Hollande
prime d'Hongrie
eau de la reine d'Hongrie

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

L'usage a été partagé
par anne, archidiacre. Vaugelas
pensait Melchisedech, mais on
ne l'a pas suivi.

On a hésité pendant
assez, et au 18e s. pendant
quelque.

L'usage prévalut et fit écrire
toutes fortunes dans ces trois
mots deux fois et barbares (Voltaire)

au commencement du
XVIe siècle on écrivait Hiérusalem Hiérographie
Hiérarchie et on prononçait
Jérusalem ... Jérographie, Jérarchie (Vaugelas)
à la fin du XVIIe s. comme
aujourd'hui

consonnes doubles

On ne prononçait au XVIe siècle aucune consonne double sauf l'r et peut-être l's dans certains mots comme mesme. De même en latin.

Vaugelas prononçait encore la double r dans des mots comme arrest. arrêt à la fin du 17e siècle comme aujourd'hui.

L'usage s'introduisit à la fin du 17e s. de prononcer les consonnes doubles en latin et permit dans les mots de la langue savante, non pas l'exactitude. syllabe au 17e s. mais 18e s. colège ~~collège~~ collège

on ne prononce pas les labiales p, b, f mis les deux t comptés Afrique - ici même guttural pathologie presque

je mourrai aurai acquerrai au 18e s. on doublait l'l dans je l'ai vu

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Ch Grec

On prononçait au 16e
siècle comme ch devant
les autres voyelles que a et o.
Aussi beaucoup de mots Grecs
qui datent du XVIe siècle
se prononcent par ch, Achille
archiduc, architecte, Chimie
on a prononcé pourtant longtemps
~~achy~~ alquimie, alquimiste
mais le mot revient à l'Italien
Eschyle eschine. L'usage
a été longtemps partagé entre
ch et Achaïon. Racine
prononçait par ch. On
a dit tragique archive, archetype
on prononce Chersonèse et Kersonèse
~~chirurgien, chirurgie~~

parlent devant !!!

L'usage a été
partagé sur
archipélagal
cinergie, chimerique (16e s.)
mais Kiromancie, Kirographe
Kiromancie, anarchie ch,
~~Kiromancie~~
L'usage a été partagé
au XVIIe siècle l'Académie inclinait à
prononcer Eschines
Eschyle, ~~Kersonèse~~

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

G grec

Ta prononcé en 16e s.
comme noté g devant
e et i. De là la pro-
nonciation de Grégoire.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

voyelles nasales

au XVI^e siècle la nasale était, sans doute, moins forte que avec le son de la voyelle qu'elle ne l'est aujourd'hui. notre prononciation a persisté dans la langue moderne du XVII^e siècle.

Déjà au XVI^e siècle le son de l'm ne se distinguait pas de celui de l'n.

an ne se distinguait plus de en dans la langue commune et normale, enfant, exemple en Ricard.

ien. quelques auteurs font une différence entre la prononciation de ién monosyllabe, rien, bien etc. et celle de ién dissyllabe,

même dans la première moitié du XVII

Virtorien; mais les chrétiens
ne font pas cette distinction
La prononciation en devint
uniformément alors pour ién; mais
à la fin du XVIe siècle
l'é de ién était un
e ouvert nasal.

Les mots de la langue
savante, science, divin
ont suivi l'ancien usage
de la prononciation latine
sciantia, diane. On
a prononcé longtemps
Européan.

Quelques mots pénétrés
avant, agenda ont suivi
la nouvelle prononciation
du latin, augur, rétro.

~~amm~~ ~~eam~~ ann, amm, enn, emm
~~enn~~, ~~omm~~, am, ~~amm~~.

– Les mots amm ~~dam~~ ~~oamme~~, femme
amm, flamme, ~~femme~~ hemm[x] n'ont prononcé [x] notamment, prudemment
can-ne etc. puis ca-ne
etc. L'e a reparu dans
quelques uns amm gardeme, hemm,
et il a ~~disparu~~ subsisté
dans femme, mimme etc.

La nasale a été doublée
dans emmi longtemps
an-nemi, anemi

finale
am, en ~~an~~ on
prononcé longtemps, jusqu'au XIIe siècle
Abraham et examine
jusqu'à notre temps. hymen Usage en emm prononcé enta
à hymen

in. — on faisait entendre
l'i au XVIe siècle dans
vin, cousin, voisins, et j'ai pris dans
XVIIe dans ingrat, timide
etc. Déjà au XVIIe siècle
on prononçait ain, ein par
un e ouvert nasal.

ain, ein. — oin au XVIe
siècle x on confondait
en un seul pro-
noncé de in, mais on l'e
n faisait un peu entendre,
main, peint. à la fin
du XVIIe siècle ain, ein
n prononçaient comme
in, par un e ouvert
on faisait entendre l'i dans
oin, poursuivant

x et même longtemps après

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

on. — on a prononcé longtemps oun même dans le français normal, boun, doun.

onn, onm. — Dans o suivi de deux n ou de deux m, on fait entendre vit. oun, vit. on, suivis de la nasale, boun-ne, bon-ne, bon-ne, boun-me, etc. Mais dès le commencement du XVIIe siècle on commença à prononcer aussi bon-ne, bo-ne, b-me. On a prononcé longtemps boume.

La nasale n de double après l'o tonique a traversé l'Atlantique avec tous les mots de la langue commune

Conservé dans

Rome, matron, automne
sont des mots de la
langue savante.

Elle a disparu
autrefois dans Rome,
Romain.

au XVIe siècle l'l
longue était encore notée
devant l'n mouillée
chalongne, vergongne, songne.

un latin s'est
longtemps prononcé on
d'où toton et autrefois
faton.

voy. un nasals

un. — L'u était peut-être, au XVIe siècle, plutôt un u nasal qu'un eu nasal, ce qu'il est devenu au XVIIe.

accent tonique

L'habitude de bien prononcer les mots qui ne sont pas séparés par une pause et le grand nombre de voyelles atones, × ont dérouté ceux Français pour lesquels l'accent tonique a toujours été aperçu par une qualité d'élément en rapport avec les hauteurs.

Nous ne le faisons entendre que devant une pause, et encore n'est-ce pas dans le monde.

Une langue atone privilégie l'un ou féminin ou une prononciation longue privilégie l'un ou masculin ou tout l'ensemble, voilà

× la distance de intonation contente entre la quantité longue et la tonique

une voyelle suivie de
plusieurs consonnes, perdre, humblez
fait plus d'impression
sur l'oreille que la dernière
voyelle.

quantité

Elle est liée comme
dans les autres langues romanes
à l'accent, mais moins
sensible quand la voyelle
n'était pas suivie d'une
pause. D'ailleurs certaines
de nos syllabes toniques,
les atones ayant aussi leur
quantité; la durée était
variable; la différence entre
les brèves et les longues était moins
sensible* et cette différence
diminuait encore dans la
conversation, les parlers
eux-mêmes n'en tenaient
pas toujours compte à la
rime.

nous avons trois voyelles
inaccentuées d'acuité de
gravité a, tache et tâche,

* que dans d'autres langues

o, hotte et hôte, en, l'une
et l'autre. ~~Les~~ Les autres ê, e, e féminin
î, û, oû, ne méritent
pas cette différence. Toutes
ces voyelles, indifféremment
paraissent autrefois brèves
et longues. Aujourd'hui
il n'y a plus que les
voyelles graves et l'ê
devant (bête) qui nous paroissent
l'effet d'être longues:
l'ê, l'î, l'û, l'oû ~~sont longues~~ paraissent mais imparfaitement
longs
~~brefs~~; et déjà à la fin du
XVIIe siècle la différence
était prête.

La différence entre deux
voyelles muettes à la tonique
cependant des voyelles atones
dans les cas où l'accent tombe
à déplacer, comme dans
les désinences, intérieurement,
ouera, ouerai.

Elle était particulièrement
sensible dans une
voyelle tonique, devant
une pause, un homme
homme un homme homme.

Les sons qui suivent
les voyelles ont en sur
leur quantité une influence
décisive.

Elles sont devenues longues
1° devant l'e féminin
joue, vraie, vraiement,
confusement; 2° devant
l's muette, tache, tache
forte, forte, forte
avec, intérêt; il y a eu
des exceptions ~~de~~ ~~voste, vost~~
vostre (Vaugelas) et des variations
qu'il aimast, vous allassiez,
vous allastes; 3° devant
l's double chose, bête, comme;
l'atone était devenue brève
en beaucoup de mots, ~~trosne~~
comme (côte)
~~magasin~~, prise, empire,
roche (de la commune) Lanoue
4° devant l's double,
guitarre, clore, (forme etc.
et l'atone variable

garantie

Les voyelles nasales et les voyelles

an, on prennent de al,

el, il ~~sont~~ suivies devant

des terminaux le mot,

longues devant une comme

ruban, cousin, dessin, bonjour,

tableau, aimant, vient,

haut, chaud, aimante,

peinte, chaude, pour,

pour, voute, coude, -oudre

de coudre, pouvoir, vouloir,

vouloir.

voûte, doûte

Toute voyelle ou digr

phone qui précédant de deux

voyelles autant de sonnes

fois une consonne, soit bonjour

soeur - nous etc.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Toute voyelle écrite, quantité
prise finale devant une d
ou une r suivie d'une
autre consonne. b masque,
version, dizaine; t°
finale devant l'i accentué,
paradoxe. s° devant ct,
ps, pt, lt dialecte,
elipse, syncope, exalte
s° devant a la pénultième
tonique des polysyllabes
de la langue savante
matrone, excepté atome,
et quelques dissyllabes dans
la pénultième [illegible]
prononcé, longue en latin,
trône, stèle, sérail.

Les finales en e sont
longues, à quelques exceptions
près, au XVIe siècle,
sauf exception au XVIIe
et au XVIIIe siècle. chaud,
chaut, pot, pote etc.
tu undras

Les autres finales sont
brèves.

Quantième. — toute voyelle
ou diphthongue vient sans
de deux voyelles autre fois
suivie par une consonne
était longue aage, vaisseau,
maille, gaigne, aiguille,
laine, rongne, ~~oiseau~~,
~~nasse~~, l'eine, abbaye,
seel, geheenne, chaire,
marine, chaine, guiere,
faine, traine, traitre, reine
roche, senite, flaste, besoin etc.

Les finales en ai, ais, ait,
étaient longues mais devinrent
communes, puis brèves.

toujours plus tard

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

amure, meure, boule,

epouille

au au long, foule

toute voyelle ou brève

devant tt, ll, nn, mm,

flatte, balle, canne, panne, épigramme

excepté flamme

La pénultième de

la troisième personne du

pluriel de l'imparfait de l'indicatif

aimoient, devoient, lisoient

La pénultième des

adjectifs féminins a la

quantité de leur finale

masculine grand, ~~et~~ délicate.

Les adjectifs en re, mi-clos

clerc obscur, ~~mais~~ sévère

avoit au XVI^e siècle devenu

long au XVII^e.

La première des
mots de la langue nouvelle
est l'article qui met devant
un verbe, ~~un nom~~, un symbole
ses exemples atome, les
mots en ce qui sont
devenus longs au XVIe siècle
figure, mesure, les noms
propres en ène, Diogène
Eugène.

× Socrate

× Cappadoce

× Inondation

-que mugité / acqueis

-ce, ze dans ce, ze prononcés d'ss latine, A cese, A case, forte, brève quand ils ont une autre origine, casse (cassam), noce, tristesse. Il y a qques exceptions.

-che allemd pêche, mouche, Syrache etc. A qques autres

-gue

-ge bref autrefois. tendance moderne à allonger en qques mots

-te

-de d'rôde

-pe A râpe, tôpe (au jeu)

-be crâne, globe, tôbe

-fe A greffe

-ve lève (verbe) tendance moderne à allonger brave cave

-le pâle. fable

-ille la généralement long paille

– re ongénéral bref
au XVI^e siècle, long à la fin
du XVII^e prendre, dore,
honore, aurore, demeure.

– ne excepté un certain
nombre de mots de la langue
savante crane

– gne bref, excepté les
mots où g devient de c, g
latin, cygne, digne (XVI^e s.)

– me excepté en quelques
mots de la langue savante,
forme, anatome, symptome
– me problème.

– comme + l ou r. l'o
et l'u sont toujours brefs
robe, roche. Il y a tendance
à allonger l'a cable, table, cette
devant r. L'e
est généralement bref, excepté
pelouse. L'i est bref en général

fondamt à l'allonger
devant vc, dre, fl'u,
hydre. Il y a fondamt
à allonger, excepté pour
l/o & l'/u devant le
v, ~~lxre~~ lavre, hvre.

voyelles atones. — à la
fin du XVIIe siècle toute
voyelle était devenue brève
devant une autre voyelle
que l'e féminin féal
crié, actions haïr, doué,
tuer. Peut-être au XVIe
siècle l'i et l'u étaient
si longs, quand ils comptaient
pour une syllabe pi-ant,
nati-on. Cependant les anciens
ne font pas d'accord à ce sujet
on allongeait à tort
que nous prions, prier
expédions etc. Dans les
verbes en ier, ayer, oyer, uyer.

Les pénultièmes longues
conservent leur quantité
en devenant atones devant
l'e ~~masculin~~ féminin : embrassa
entêtement

Les pénultièmes provenant
de voyelles brèves antérieures
diérèse au, ale, am, om
em, aine, oin, aille, ille,
~~aille~~, az devant une explosive
plus l ou r entre longues
devant une terminaison masculine
âge, bâillon, miauler, cauer,
dîner, baîller, tailler, bâcler
tabrer

Les pénultièmes longues en
re devenaient brèves dõre,
dõrer.

a est long devant tion
création, nation

e

~~é, ér~~ langue vulgaire

-ef, ève, èvre, ère

père mère frère langue savante

-ége bibliothèque XVIe siècle

-ége collège, abrége, piège

1760.

-ège siège, Grèce

-ède, thèse, hèbe

-ège - privilège, oblige &c.

jusqu'en 1835

-ète, poète, épithète

-ide, vuide, pyramide

-ère, chimère

-ène, chêne, arène

-ème, problème, stratagème

-ête diamètre, prophète

-ène athlète, ténèbres

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

eau

=eo

eau jus qu'au XVII siècle

— ensuite tantôt dans eau,

eau, teau, eau, ieau, seau,

fleau

eu

eu devint eu de bonne

heure

ié

ié fermé aux XVI siècle

très flottant entre i-e et ie divisé après une cons. mouillée
d'une liquide
ou mouillée

syllabe

i, o, ou, u ne font plus qu'une

syllabe à la fin du XVII siècle

avec la règle suivante.

divisé après une consonne mouillée

d'une liquide

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Figures

on appelle figures de diction
~~de grammaire~~ les modifications
que l'usage fait subir à la forme
primitive des mots, en ajoutant, en
supprimant, ou en transposant des
sons articulés. A 1° prosthèse ou prothèse.
ἐ-δείκνω, δείκνω. e-spirit, spiritus.
2° paragoge ou epithèse. ἔστίν,
ἐστί. 3° epenthèse. domitare, dompter.
— B 1° aphérèse. gnatus, natus.
2° apocope. σῶματ, σῶμα. amicus, ami.
3° élision ne-ullus, nullus. τοῦτ' ἔστι.
b) syncope. periculum, periclum. c) ecthlipse
nihil, nil. σώματος, σώμασι. accensi,
accesti. — c. métathèse ~~δδδδ~~ ἰδεῖν,
ἰδρεῖν.

On appelle Tropes les modifications par lesquelles l'usage ou la volonté de celui qui parle font prendre aux mots des significations différentes de leur signification propre.

voir l'énumération des tropes, leurs définitions, leur emploi dans du marsais, des tropes.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

367

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

369

ORTHOGRAPHE FRANÇAISE

Orthographe -

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Desmarais

Que si dans la société civile 83
il n'est pas permis aux particuliers de rien changer dans l'écriture de leurs noms soit des lettres du simple, il doit encore moins leur être permis d'altérer de leur propre autorité la plupart des mots d'une langue

comme la prononciation 95
de plusieurs mots varie à chaque de temps en temps selon la usage de l'usage il faudroit aussi de temps en temps varier l'orthographe des mêmes mots

le même mot selon qu'il 96
seroit suivi d'une consonne ou d'une voyelle s'écriroit de deux différentes manières

comme les consonnes finales
sont en partie à connoître ou connaître par l'origine des

96 L'usage a été juridiction sur la prononciation et sur l'orthographe, il les a partagé (à leur tour) il y faut quelques changemens

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

mots qu'elles prennent ordinairement dans la formation de leurs dérivés : qu'elles servent dans les noms à faire voir la différence des nombres et des personnes ... Jamais on n'a entendu à ces sortes de principes un trouble vrai l'ordre et l'intelligence de toutes choses.

373

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Desmarais

La règle générale que l'Ac 107
adémie française a suivie dans
l'orthographe de son diction
naire est de garder les consonnes
doubles dans les mots français
lorsqu'elles sont doubles dans
les mots latins d'où ils viennent
est à l'imitation de 111
latin que l'usage veut qu'après
un son prononcé on particule
la consonne du mot qui
suit, soit ordinairement redoublée
(abbreuver, abbayer, mais abaisser,
abandonner)

Toutes les fois que l'l 114
que précède l'l est ainsi
suivie, il faut alors redoubler
l'l (chapelle, chandelle), mais
cantique, modèle, parabole

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

le t le redouble toujours 121

après un e muet

Au lieu de l'usage d'user 124

avec un z final au pluriel

de canton, raiton, arnez,

charnier ... il généralisa

tous les pluriels

à l'exception des mots 131

~~en~~ composés des prépositions

inséparables des et es, il

est assez ordinaire depuis

quelque temps de supprimer

l's en écrivant. De sorte

que l'usage actuel est la

loi en matière de

langue, il serait puéril

et difficile de condamner

ceux qui écrivent sans s

debauter, debarquer, debiter

decrier, dedire, degarnir, degraisser

debrider, degrader

orthographe

~~Brossier 951-957~~ (1709)

Dans l'ancienne é simple long Brossier 951-957

et ez mes aimer ; é avec

long suivi d'une s, és après

dans la même ville é, è mé,

aimés, après

dans l'ancienne porte forte etc.

dans la n. pâte tête emploi

il est

anc. eû apercû aperceûmes

nouv. aperçu - aimes employé

eu, eumes

anc. y etoy orthographe nouv.

Hiver orthographe employé, j'y puis

yeux croire

anc. mamens, j'apprends

nouv. mamans, j'apprens employé dans les monosyllabes camps pont

dents

ann. lettre doubles, j'apprends

nouv. j'apprens employé dans les

mots comme ville (à dire longue

Les accents d'après

Sylvius de la Gaule française

Dolet 1540 à ñ e, grave

Meigret 1545 traité touchant

le commun usage de l'escriture françoise

Peletier 1550 dialogue de l'orthographe

et prononciation françoise

Ramus 1562 grammaire

Ramband 1578 la declaration des

abus que l'on commet en escrivant

de Lesclache 1668 les véritables

règles de l'orthographe françoise,

avec la prononciation de l'histoire

de 1668.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

de vie.

nouvelle orthe d'Abrantes

Fénelon Dangeau La Bruyère

Dacier l'abbé Fleuri La Fontaine

Arnault vicomte Dasmenbrunck

— mêlé avec l'ancienne Th.

Corneille, Racine, Quinault

Fontenelle, Lamotte.

Voltaire dicte orthographe

a. On[x] commence à substi-
tuer la lettre a à la lettre
o dans français, français, anglais
plaq anglais & dans tous siècle de Louis XIV.
les imparfaits &. La raison
n'en est pas évidente
ne peut pas écrire comme
on parle autrement qu'on
le peut ?... nous nous tenons
enfin à l'écart de cette mauvaise
habitude d'écrire le mot français
comme on écrit l'Anglais

commentaire sur Corneille Cid
I, 6 c'est une inconséquence
que j'ai fait honneur d'écrire
d'une façon, et de prononcer d'une
autre ... Il serait à souhaiter
qu'on prenne de l'écrire la même
contradiction autant que l'étymologie des mots pourra le permettre

[x] qui à Voltaire ? voir
lettre à Mme Denis 18 janvier 1752
Dumarsais de l'orthographe sur
la prononciation et sur
l'orthographe de la
langue française où l'on
examine s'il faut prononcer français ou bien
à françois (Oeuvres Duclos
5, 265).

BIBLIOTHÈQUE NORMALE SUPÉRIEURE

Orthographe

Du Marsais (errata du traité des tropes dans ses œuvres, t. 3, en tête du traité) publié en 1730 dans Diderot p. 271)
a déclaré pour la nouvelle orthographe de Duclos, particulièrement contre les lettres doubles (homme) non étymologiques

Duclos (1754 un mot avant Voyage) supprime toute l'une des consonnes doubles toutes les fois qu'elles ne se prononcent pas, c'est pourquoi f, l, t au lieu de ph, th.

Dictionnaire de l'Académie 1694 x admet orthographe — 1718 primitivement. — 1740 supprime à la fin des mots l (s) dans un grand nombre de mots comme agreable, terrible, visible etc., le c dans scavoir, l'e dans imposture x Voyage des marais. (Remarques critiques sur Marty Laveaux en 1865)

(d'Olivet)

alternative

nous avons supprimé dans plusieurs mots les lettres doubles qui ne se prononcent pas. nous avons ôté le b de dette, chatte, mettre. Dans les mots où l'y marquait l'allongement de la syllabe nous l'avons remplacé par l'allongement circonflexe

vieillerie, t et f au lieu
de th, ph dans certains
mots. x — 1762 (Dubois) austral chimie
abîmer détrôner scolastique
passal, flegme, agrafe
au lieu d. agraffe. + — 1835 + effacement du t dans les pluriels
de ant une pour éviter la
confusion avec entre nagueres
(-amment) jusqu'ores (-antès).
substitution de ai à oi
j'aimais, je aimais. 99 une
simplification souhaitée digresser
au lieu de legresser mais changer
changeai au lieu de changeai
-ger.

x patrons infâmes

+ 1795 pour le changement
x prononciation de l'i et de j
de l'u et de v.

+ Raymond Augier Villemain
(Chev. poignard

orthographe

Ac. 1835 — 1878 — Littré — Gautier (XIII) — Didot

assoir j'asseois j'assoirai
surseoir je surseois, je surseoirai
abattoir, abattage, abatage, abatis
charretier, charriot
brebis, brebiette
pleurésie
j'harasse, j'amonceler,
aiguille
un habit gris d'souris, le cachet
crûment, j'ingénûment
ûlcère (1878), ûlcération
gaîment, je dégaine (gaîment 1878)
binôme, anônme
casserole, barcarolle
ziboleta, papillote
sanglotter, flotter
intempérie, physiologie
catarrhe, hémorragie
~~ce dont, ante præ dictum, dictæ~~
~~circonstance, particulariser~~
contentieux, consciencieux, nuage
ciation imitation

en 1878 au lieu de phth
th, chth, phth, cht
cht
phthisie
diphthongue

limonier, citronnier

dévouement, dévoûment (ou dévouement)
ou prononcer
plusieurs voyelles
dévoûment

agréger, -ation)
agression, aggraver, aggloméré
-ation, -ateur

hyménée hyménée

Racan mémoires sur la
vie de Malherbe (t. 82) Allemais
Racan donner indifféremment
aux terminaisons en ant et en ent
comme innocent et puissant
appartenant et engageant, grand
et prend; et voulait qu'on
n'mât pour les gens aussi
bien que pour les choses.

Il est naturel d'écrire
comme on prononce, et l'on
commence toujours par là.
C'est bien remarqué pourtant
ment

Oiseaux
n. 84

Dumesnil

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

~~Il est naturel d'écrire~~

~~comme on prononce, et l'on~~

~~commence toujours par là~~ ! x

x Gellius en a fait déjà la remarque

Toutefois

Chez nous cette conformité

n'a jamais été aussi rigou-

reuse qu'elle l'était chez

les Grecs, avant l'ère chré-

tienne, et même, quoique à

~~en grande~~ un moindre degré,

~~partie~~, chez les Romains.

Arist. Eth. Nic. III 2 a 34

On sait qu'en Français, de

très-bonne heure, le c et le g

avaient perdu leur prononciation gutturale devant l'e et l'i, que l's était devenue douce entre deux voyelles, que l'i consonne avait pris le son de j, que le

c n prononçait ch devant
l'a, que l'u, l'était devant
que du v, que les voyelles
n nasalisaient plus ou moins
complètement devant l'm
et l'n. ainsi d'une part
des consonnes latines avaient
pris une autre valeur, d'autre
part par exemple le c
avait pris le son de l's devant
l'e et l'i, d'autre part
il, l'était produit des
sons nouveaux pour lesquels
l'alphabet latin ne fournissait pas de signes, comme
le ch, le j, l'l mouillé,
l'n mouillé, la nasalité
des voyelles, et que

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

l'on représenta soit en
donnant une double valeur
à certaines lettres, comme au
g et à l'i, pour signifier
le j, soit en combinant
des lettres, comme on fit
pour le ch, l'll et l'n
mouillés. Ce désaccord origi-
naire entre la prononciation
et l'orthographe fut
encore augmenté par les
changements de la pro-
nonciation et par le fon-
dans des mots plus ou moins chers
dans des voies à se rap-
procher de l'étymologie
latine. Ainsi on continuait
à écrire oi ce que l'on

prononçait oé, en ce que
l'on prononçait an. D'autre
part ceux qui disaient et
écrivaient faire plus
du moins clerc; la langue
de l'église était pour
eux une langue vivante,
qu'ils connaissaient dans
la langue française, la
langue liturgique, comme on
disait. Ils écrivaient factes,
escript, quoiqu'on ne pro-
nonçât ni le c, ni le p, ni
l's, à cause du latin
factus, scriptus. Encore cette
orthographe étymologique
n'était-elle pas constante.

on écrivait à peu d'intervalle dicts et dit, vuidz, et vuit. Boot il n'y avait alors dans la pratique de l'orthographe rien d'immuable qui régne aujourd'hui dans les principes, et a n'est pas peu dire.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

le c et le g devinrent ss
et j devant l'e et l'i

l'i et le j, l'u et le v.

au XVIe siècle on a
ajouté l'i pour marquer la
longue jusque alors e
on a distingué l'e ouvert
en doublant la ~~lettre~~ consonne qui
suit, dicte au lieu
devant ai

Les savants voulaient rien
chercher que l'étymologie
car on pouvait retrouver
Benoît Noël
interdiction de mots tirés
du latin et du grec

changements de prononciation

oi, ei, Oi au, eu
e e oe o œu
ey ey è u

an en ain ein om
m et n

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Orthographe
Lanoue

Sous ce que notre langue a pris
vient de la Latine, de
laquelle elle emprunte
journellement de
nouveaux mots et parlons
moyen de la langue Grecque
aussi. nous avons beaucoup
de lettres superflues en
plusieurs mots qui nous
ne retirons : car nous
apprenons à retenir les
unes mes consonantes dont
ils les sciment et des
voyelles aussi que nous
ne prononçons pas nous
tons) pour les différences
d'avec les autres qui ne
sont pas de semblable
prononciation ... lacquelle
cepis si ons

Mr Monge, chez chez
Monographie sympathie
et tous Dantès, qui viennent
de Grec ... ; Ecrivoyant
plus brièvement et plus
intelligiblement Liborse
colère, avec, monographie
sympathie.

Orthographe
Lavoue

Le deuxième abus, qui
se commet en la superfluité
des lettres, c'est l'addition
qu'on fait d'une l (ou
mi'm d'un mot) aux
syllabes qui finissent par
une voyelle pour donner
qu'elles ont un autre long
comme en mots, festes,
bestes, abismes, on ne
voit que l'l ne leur donne
expression. Ce serait beau-
coup mieux fait de donner
un accent et écrire mâts
fêtes, bêtes, abîmes.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

O. Thogrophe

Landais

Je y veoit dauant vostre lit
vne q̃ qui a mesme nature
que luy, et ala ensemble
partie pour garder la valeur
de l'e ou la denoter au
moins (comme il a esté dit
cy dauant de plusieurs autres)
qui ne peut voir en aubeigne
ne aaecque. partie pour a-
coustumance et bonne raison,
comme on cognoistra en
ces motz attecque, fricque,
hocque, mecque

orthographe

Zanne

. On double en la plus 413
part des mots les consonnes qui y doivent être simples et pour différentier (ou justifier) nos terminaisons (ou justifiantes toutefois).

La première (pour distinguer l'é. troisième d'avec les autres, au dessus d'une petite marque qu'on lui pourrait faire dessous ou en tout autre lieu. De là vient que le verbe ajouter qui n'a qu'une t (laquelle il devrait garder en toutes ses inflexions) quand on le veut mettre en la première personne singulière du présent indicatif où il doit avoir

l'e troisiesme en la pe-
nultiesme syllabe, on lescrit
i'apelle ame dus l, comme
une erreur va toutiours en empirant,
on vint à luy bailler puis
apres cette l double, es temps
mesme où A ne doit point
user de l'e troisiesme, lequel
on se contraint à cette occa-
sion de leur bailler, contre
la vraie prononciation qui
leur est deüe. D'autre qu'un
peu d'usage a prononcer t'apelois
apelé apelant ame l'e fe-
minin en la penultiesme,
on croit i'apellois, apelly
apellant... Le mesme se doit
dire en la lettre t, comme
grette, grepper. En l'm,
gramme d'femme, en l'n,
diverse, verse, en l'r, terre
guerre. En l'l finale

orthographe
Le verre

pure. au t, mette, l'amette. hrs - ils

Encor le void il fin de
vant. 1 z et l'r pour le qui
le plus pour du temps on
le lut des diphtongues
impropres ai et ei qui se
requierent telle observation
comme humaine, peremeine,
faire. Le t mis aussy
quelquefois cette de l'ethongue
ai devant les au lieu de l'e
moindre, comme faite, pour
fraite. Car pis aussy, il
est doublé, mettaitte, souhaitte.
On double en agnes
le, consonantis un grand
quantité de mots pour
une autre raison que pour
alleguer celuy que la

Caura, car quand à moy
Je confesse l'ignorer et
premierement l'f comme
en griffe, biffe, estoffe,
buffle, coiffe, chauffe, touffe,
& les semblables, l'll, ville
filles, folle, mille les D,
arrogre, coupes le t abatu
lotte, flotte &c

On double l'r pour
vn autre subiect, à sçauoir
pour alonger l'accent de
la precedente voyelle comme
en le mot on pourra voir
qu'il vaut autant d'vn carré
& mis avec vne s, puis
si nous voulons adiouster
vn accent pour prononcer
la longueur de la
syllabe

Orthographe
Lamme

Pour cette l'ambiguité hor
d'entre honneste et honneur
au quoy qu'il ne se pro-
nonce qu'vne n seule, neant-
moins le vocable l'on dis-
cerne : on le pourroit à bon
droit (puis cette y prins d'vn
i'ta et escrire et ajuster
ainsi hõneste... qui auroit que
trouuera estrange cette
opinion, qu'il vende quelque
raison meilleure de la natu
re de ces deux lettres, pourueu
qu'il recognoisse auſſi que
nostre langue n'admet point
la superfluité d'vne mute
consonante doublée, comme
que la coustume dyti-

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

412

Produits tabacs de la guerre

en Ukraine

ort Orographe
Landais

V

La coutume luy a ajuſté §58
vne priuogatiue d'entier
obſeruer que l'i en la
compoſition des dipht longues
qui ſ'ni'ent les mots ainſi
i'ay fait il fay, mon fils,
celuy ennuy mon fils
delai ennuis a ainſi
n'ha qu'a prim'on, car qui
les écriroit auec l'i ſimple
i'e ne ſeroit plus qu'vn
les meſmes mots

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

d'Orthographe
- Lanoue

i

351

On peut mettre ou ne la
pas mettre ... l'i voyelle
et l'i consonne ne sont
distingués d'aucune re-
marque, n'ayant aucun
droit à y prétendre.

V

Le caractère de l'u
comme on a fait du
commencement des mots
où nous employons
quoy qu'il y ait une
voyelle ... au contraire
l'caractère de l'u voyelle
est pour la fin et le mi-
lieu des mots quoy qu'il
y soit en qualité de con-
sonante.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Orthographe
Lemme

Z

392

On ne sauroit point
faire grand erreur de
mettre le z à la fin des
mots au lieu d'une ſ,
si n'est-ce pas petit abus.
Ce qu'on cognoistra s'il
luy vient bailler la raiſon
prononciation. On parle
plus avant : car toutes les
fois qu'on luy propose
une e en la dernière
syllabe, il a l'autorité
de la faire masculine
comme prez, dames, ouvrez.
Il y auroit apparence de
raison pour la faire, il
n'y en a point.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Orthographe
Lanson

X 391

Je la prononce comme
z mais en fin de mots
comme dixième, douzième,
treizième, vingtième, centième
et rime pour l'accou-
tumance d'écrire aussi im-
proprement dix et six et
puis j'ai écrit aussi dix-huit ans
vrai x au lieu d'une s ... on
le met aussi pour une s à
la fin de grand'quantité
de mots

Orthographe

Larroque

L.

On luy baille le son de 390
l's es noms rubans en ión
pour ce que le Latin d'où
ils viennent le fait, et dit
intention comme s'il estoit
escrit avec vne t, pour ce
que intentio se prononce
ainsy en Latin ... On escrit
bien nebulosion et aquelinsion
et les semblables avec vne t,
et pourquoy de mesme
n'y escrira-on portion
et caution? C'est (dirons)
pource qu'ils sont ainsy
orthographiez en Latin
de laquelle langue estants

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

les vns et les autres derives
en entiere avec l'Orthe
graphe. Il me semble toutefois
que puisque nous escrivons
François, nous devrions
(sans avoy de ces petites
observations de devant) mettre
peine de nous faire entendre
sans ambiguité, employans
nos lettes en leur naïve
valeur.

Ch. Wagner

L.

S

entre deux voyelles on
ne peut prendre le mot de
Z, à moins d'une commodité
en rime que toute la fois
qu'il faut l'y mettre au
détriment du bon naturel on se con-
traint de le doubler, tellement
que l'on met abattin

orthographe
Lausne

Q.

cette lettre ... n'a guère son
de vertu, si on ne lui adjoute
vn u, et pareillement que
comme demye lettre ... Et si
bien il semble quelquefois
qu'à la fin d'vn mot il
tienne lieu rang comme vne
autre lettre, c'est abusif car
autre que c'est superflu,
iamais on ne l'y met, qu'il
ne soit precedé d'vn c, qui
donne la prononciation à
la fin de la syllabe, comme
en ces mots, loc q, choc q, cinc q,
publiq.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

orthographe
Lanoue

g. devant l'e et l'i

on lui fait prendre " le son
« de l'i consone, d'où re-
sultent les inconvenients. Ex.
mouvement qui l'on force
à ajouter un u, et mettre trois
lettres pour dire quand on
le trouve à l'e et l'i
~~dans~~ en prononciation na-
turelle, car on dit que et
gui, ... après on ne saurait
distinguer cette syllabe
précédente (gui) d'avec celle
où le g est employé à
la distinction ui : ainsi que
bien souvent des guides et
des guider, ou deux semblables
sans exciter bien plus de

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

de l'autre, astuyt à y trouver
trompé, qui pour n'estre
pas pratic du bon lan-
gage, ignore la difference
qui est entre eux. D'autre part
n'on veut le prepose à
l'a ou l'e en la qualité
qu'il est à l'e ou l'i,
on est contraint d'y interposer
vn e et escrire gea et geo
ainsi trois lettres

orthographe
Lamare (1796)

L'écriture est vne image 373

de la parole comme la peinture des corps visibles

C. L'abus qui a commis au c est en ce qu'on luy baille la prononciation de l's grand ou le prepon à vne ç ou vn i... Il en resulte encor cet inconvenient que si deuant l'e, il a obtenu cognoissance de prononcer comme deuant l'a, lors il luy faut adiouster vn u.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

au XVI^e^ siècle les chan-
gements profonds et ra-
pides que subit la ~~prononcia-~~
~~tion~~ langue jointe à l'en-
thousiasme passionné pour
l'antiquité et l'érudition
élargirent entre la diction
qui séparait la prononci-
ation de l'orthographe.

Quand on compare
ce qu'était ~~la langue~~ le vocabulaire,
~~en 1550~~, et la syntaxe du français
dans la traduction d'Amyot
(1559) avec ce qu'ils étaient
deux cents ans plus tard
dans les provinciales de Pascal
(1656, 1657), on est frappé

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

d'une différence considérable, bien plus considérable assurément que celle qui se remarque entre les Provinciales et un autre ouvrage publié cent ou même deux cents ans après. La prononciation, dans le monde moderne du XVIe siècle, n'a pas moins changé que la langue, et, comme il est naturel, l'orthographe qui représentait l'ancienne prononciation a subsisté.

D'autre part le mouve-
ment très-vif qui, lors de
la renaissance, portait les
esprits vers l'antiquité classique,
conduisait précisément à multi-
plier les latinismes et les néologismes
qu'il a supprimés alors que les
siècles avaient depuis longtemps introduits. On allait
même jusqu'à changer la
forme des mots pour les rappro-
cher davantage de l'étymo-
logie latine.

au reste une raison qui
contribuait puissamment au
maintien des lettres étymo-
logiques, c'était le besoin
de distinguer les homonymes.
on écrivait doigt (digitus)
pour le distinguer de doit
(debet), lacqs (laqueus) pour
le distinguer de lacs (lucus).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La plupart de ces formes
l'orthographe et la pro-
nonciation furent vivement
attaquées au XVIe siècle, et plus
généralement qu'on ne
le croit d'ordinaire. Mais
les réformes dans Meigret,
Pelletier et Ramus furent
des promoteurs échouèrent
devant la puissance de
l'usage, les préjugés de
l'érudition et les habitudes
des imprimeurs. Meigret
expose ainsi les raisons
qu'on opposait et qu'on
a longtemps opposées aux
réformes orthographiques :

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Ronsard et son école n'étaient
nullement défavorables à
ces innovations ; mais Pasquier,
H. Estienne, Bèze ne goûtaient
pas le français de la <u>moitié</u>
<u>orthographe</u>. La typographie
exerça aussi son influence
et cette influence fut fa-
vorable aux réformes. L'emploi
de l'i pour marquer l'é fermé
et les voyelles longues, le double-
ment des consonnes pour marquer
l'e ouvert dispensaient des
caractères spéciaux où le
voyelle aurait été allongée.
Les auteurs, d'ailleurs, y in-
téressaient eux-mêmes
les imprimeurs. Guillaume
des Autels...

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

comme on le voit dans
ce passage et partout
ailleurs, la différence entre
l'orthographe et la pro-
nonciation qui frappait
le plus vivement, c'était
l'emploi de consonnes (de lettres superflues, dirait-on) et de voyelles
muettes. or les contrastes dans
la prononciation des
consonnes étaient très-dif-
férentes suivant l'origine
des mots. il y avait alors
comme auparavant et de-
puis, deux langues pour
ainsi dire, l'une com-
posée des mots tirés directe-
ment du latin par
les savants ou empruntés

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

à l'Italien pour la no-
blesse, l'autre composé des
mots anciennement reçus, qui
~~avaient subi~~, l'avaient trans-
formé suivant les analogies
dominantes de l'usage
vulgaire. Dans les mots
directement
tirés du Latin et de l'Italien,
on prononçait les consonnes
comme en ces deux langues;
on disait ustectus, (en Latin,
démonstratio,
et ustet, (en Français; ils
ne prononçait dans estrade comme
dans strada. Il en était
tous autrement des mots de
l'usage vulgaire.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

orthographe
du val

Quelques uns n'aiment tant 25
aux etimologies que pour
n'en on ne les feront departir
de l'orthographe qui l'ap-
proche le plus : en sorte que
de a dernier verbe computer,
il, escrivent compte et comp-
tant ; mais en cela peu de
gens doctes les ensuyvent, quoy
qu'ils entendent mieux l'ori-
gine des dictions, et ne
font aucune difference en
l'orthographe de conte
fondu à comte : conte, à com-
putum conté, inpiratif
du verbe contes ; et conte, fabe
de narration.
Ceux veuer on amenra veue 114
a prononcer comme s'ils estoient

BIBLIOTECA NACIONAL DE ESPAÑA

esais avec sur manuscrit vers
mais il seroit plus tolerable ès
premiers qu'on a donnés, où
il semble qu'il appartient la Dif-
ference d'entre vers de vers
et vers de vers à cause des
batis. On sçait neanmoins
que pour un qui est vers
en cette langue, il y en a
cent qui n'y entendent
rien tellement que i'estimerois
avec beaucoup d'autres que
c'est une usure qui m'attribué
de s'arrester en tout à l'ethi-
mologie pour laisser la
pratique et negligence la
qui est cause d'un chacun.

Enfluence des imprimeurs

Quant à l'abondance que
tu trouves en l'escriture de mes
vers et autres œuvres de ne les
veuy que par soie en lairrant
faire aux imprimeurs à leur
plaisir. Guillaume des Autels Rythique ff

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

8 août 1868

451

fougueux prélat amener successivement l'île de Sardaigne sous l'autorité de l'empire, soumettre la Toscane révoltée, ouvrir les portes de Rome à Frédéric par une brillante victoire; en 1168 nous le voyons comme ambassadeur en France et en Angleterre, en 1171 nous le trouvons comme envoyé impérial à Constantinople. C'est encore lui que choisit Barberousse lorsque la défaite de Legnano en 1176 le force à négocier avec le pape; Chrétien signe avec Alexandre III le pacte d'Agnani et concourt à la rédaction du traité de Venise. A partir de ce moment nous le perdons un peu de vue; il meurt de la fièvre en 1183 pendant qu'il aidait le pape Lucius III à combattre les Romains révoltés. Le chroniqueur Albert de Stade nous le dépeint d'après les récits de l'écolâtre Henri de Brême, alors le fidèle notaire de l'archevêque, monté sur un coursier fougueux, la tête couverte d'un casque d'or et la cuirasse étincelante sous sa longue tunique violette, tenant à la main une masse d'armes énorme dont il se servait vaillamment dans les combats. Aimant le luxe et la bonne chère et plus encore les femmes, dont il se faisait accompagner partout[1], éclipsant par la splendeur de son entourage l'éclat de la cour impériale elle-même, l'archevêque Chrétien de Mayence peut servir de type à ces prélats belliqueux du XII^e^ siècle qui prenaient une si large part à la vie chevaleresque de l'époque et se souciaient fort peu des prescriptions canoniques. La savante et substantielle monographie de M. Varrentrapp se termine par quelques études de détail sur des points spéciaux de son sujet, parmi lesquelles nous signalerons surtout celle qui s'occupe du texte authentique du traité de Venise signé par Alexandre III et Frédéric Barberousse en 1177. Le volume est clos par les regestes de l'archevêque de Mayence qui vont de 1160 à 1183.

ROD. REUSS.

---

160. — **Observations sur l'orthographe ou ortografie française,** suivies d'une histoire de la réforme orthographique, depuis le XV^e^ siècle jusqu'à nos jours, par Ambroise FIRMIN DIDOT. Deuxième édition, revue, corrigée et considérablement augmentée. Paris, Ambroise Firmin Didot. 1868. In-8°, 485 p. — Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage de M. Ambroise Firmin Didot est, comme l'indique le titre, divisé en deux parties. Dans l'une il fait des propositions de réforme orthographique; dans l'autre il retrace l'histoire des réformes proposées avant lui. Il représente que l'Académie allant publier une nouvelle édition de son dictionnaire, et ce dictionnaire étant devenu en orthographe la loi absolue des écrivains et des imprimeurs, il dépend de l'Académie d'introduire dans son orthographe et dans l'orthographe française des simplifications qui supprimeraient des difficultés inutiles. Les propositions de M. D. porte sur sept points. 1° L'emploi de l'*h*. L'Académie écrit *métempsycose* et *psychologie*, *scoliaste* et *archaïsme*, *rapsode*, *rapsodie* et *rhume*, *rhumatisme*, *rhythme* et *eurythmie*, *hémorragie* et *catarrhe*, *trésor*,

---

1. Les *Annales Stadenses* nous racontent une singulière anecdote à ce sujet. Les clercs et les femmes de joyeuse vie qui se trouvaient dans l'armée de Chrétien de Mayence s'emparèrent un jour à eux seuls de deux châteaux très-bien fortifiés. *Monument. Germ.* XVI, p. 347. On doit supposer que les assiégés y mirent beaucoup de bonne volonté.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

451

trône et *anathème, enthousiasme,* etc., *fantaisie, fanatique* et *philosophie, physique,* etc. Pourquoi ne pas supprimer l'*h* partout? 2° Doubles lettres. Pourquoi écrire *clientèle, fidèle* et *chapelle, chandelle?* Pourquoi *agression* et *aggraver?* Pourquoi *limonier et citronnier? national* et *constitutionnel?* Pourquoi *honneur, donner, personne, couronne,* contrairement à l'étymologie latine? on écrit *comploter* et *grelotter, apercevoir* et *apparaître, occuper* et *développer.* 3° Emploi du tiret. Quelle règle suit-on quand on écrit *bienséant* et *bien-aimé, contrebande* et *contre-poids?* 4° *An* et *en.* M. D. montre que la confusion est complète. L'Académie écrit *cédant* et *précédent, contenance* et *continence, bienfaisance* et *magnificence,* etc., tout à fait au hasard. 5° *Ti, Tion.* L'académie écrit *différencie* et *balbutie, chiromancie* et *démocratie, circonstanciel* et *pestilentiel, contentieux* et *consciencieux, négociation* et *initiation.* M. D. propose un *t* avec cédille pour distinguer *les acceptions* de *nous acceptions.* 6° Y. L'Académie écrit *hyémal* et *hibernal;* elle n'écrit plus *satyrique, crystal,* mais elle a rétabli *analyse, analyser.* 7° *G.* Pourquoi *jumeaux* et *gémeaux, majesté* et *magistrat?* M. D. propose un *g* pointé au-dessus dans le cas où *g* a le son du *j.*

Nous n'avons cité qu'un petit nombre des incohérences rassemblées par M. D. Il est certain qu'une telle orthographe n'est conforme ni à l'étymologie, ni à la prononciation, ni à la logique. M. D. a mille fois raison quand il propose de rétablir l'uniformité en faisant prévaloir complétement la conformité à la prononciation partout où ce principe a déjà été suivi partiellement. Je ne vois pas d'avantage à adopter le *t* avec cédille et le *g* pointé. Les signes diacritiques sont dans l'écriture, la lecture et l'impression une source féconde d'erreurs et de confessions. On pourrait relever dans cette partie du travail de M. D. quelques inadvertances; ainsi il dérive la première syllabe de *rhétorique* de ῥεω, couler (p. 28); il range *charme* au nombre des mots dérivés du grec, *cristal* parmi les mots commençant en grec par un χ (p. 35), *endurant, exposant, extravagant, fatigant, flagellant,* parmi les participes en *ant* dérivés de participes latins en *ens;* il dit que dans *supprimer* « *su* est une contraction de *sub* et non de *super* » (p. 55); il raisonne souvent (p. 45 n. 1 et ailleurs) comme si le latin était dérivé du grec. Mais ces erreurs ne portent que sur des points ici secondaires et ne touchent en rien à ce qu'il y a d'éminemment rationnel et raisonnable dans les idées de M. D.

L'exposé des opinions et systèmes concernant l'orthographe française depuis 1527 jusqu'à nos jours est fort intéressant. Je ne crois pas qu'il soit échappé grand chose à l'attention de M. D. Je lui signalerai toutefois l'opinion de Descartes. Un de ses amis lui avait remis une lettre d'objection sur sa première publication contenant le discours de la méthode, la dioptrique, les météores et la géométrie (Leyde, 1637); voici quelle était la dernière objection : « Il est » vrai que notre orthographe française a des superfluités qu'il faut corriger, mais » il faut que ce soit sans causer des ambiguités : car on doutera peut-être » touchant les mots de *cors* et d'*espris,* si le premier ne signifie point des *cornets,* » que nous nommons aussi des *cors,* et si l'autre ne se prend point pour être » *espris* de quelque chose. Il est vrai que c'est une remarque de grammairien et

453

» non de philosophe; c'est pourquoi on l'a mise hors du rang des autres; ou » peut-être c'est la faute de l'imprimeur[1]. » Descartes répond sur ce point[2] : « Il est vrai que, pour l'orthographe, c'est à l'imprimeur à la défendre; car je » n'ai en cela désiré de lui autre chose, sinon qu'il suivît l'usage; et comme je » ne lui ai point fait ôter le *p* de *corps*, ou le *t* d'*esprits*, lorsqu'il les y a mis, » aussi n'ai-je pas eu soin de les lui faire ajouter lorsqu'il les a laissés, à cause » que je n'ai point remarqué qu'il l'ait fait en aucun passage où cela pût causer » de l'ambiguité. Au reste, je n'ai point dessein de réformer l'orthographe fran- » çaise, ni ne voudrois conseiller à personne de l'apprendre dans un livre imprimé » à Leyde; mais s'il faut ici que j'en dise mon opinion, je crois que si on suivoit » exactement la prononciation, cela apporteroit beaucoup plus de commodité » aux étrangers pour apprendre notre langue, que l'ambiguité de quelques » équivoques ne donneroit d'incommodité à eux ou à nous; car c'est en parlant » qu'on compose les langues plutôt qu'en écrivant; et s'il se rencontroit en la » prononciation des équivoques qui causassent souvent de l'ambiguité, l'usage y » changeroit incontinent quelque chose pour l'éviter. » L'exposé historique fait par M. D. montre qu'au XII^e^ siècle on pratiquait ce que recommande ici Descartes[3]; l'influence de l'érudition introduisit au XVI^e^ siècle dans notre orthographe une foule de lettres étymologiques et parasites, et les rédacteurs du premier dictionnaire de l'Académie (1694) subirent le préjugé de l'orthographe étymologique; mais dans la troisième édition (1740) l'Académie modifia en conformité avec la prononciation près de 5000 mots. Elle fut beaucoup plus timide en 1835. Les exigences impérieuses de l'enseignement primaire font une loi d'adopter un système logique d'écriture qui n'entrave pas la lecture par des difficultés inutiles. Comme l'a très-bien dit Voltaire, « l'écriture est la peinture de » la parole; plus elle est ressemblante, meilleure elle est. » C'est une pure convention, comme le système des poids et mesures, qu'on est libre de modifier à son gré. Il en est autrement de la langue parlée, envers laquelle on est tenu à un respect rigoureux en tout ce qui touche à l'usage déclaré. J'accorderai sans difficulté à M. D. que notre mot *orthographe* est au point de vue du grec ὀρθογραφία un barbarisme; mais le mot grec en devenant un barbarisme est devenu un mot français qui a été modifié sans doute par suite d'une fausse analogie avec *agrafe, paraphe, paragraphe;* ces fausses analogies sont nombreuses dans toutes les langues, mais elles sont une partie du droit qu'une langue a de s'assimiler ce qu'elle emprunte; et ce droit on l'exerce encore en conformant l'écriture à la prononciation. Il faut consommer la naturalisation d'*orthographe*

1. Descartes, *Œuvres,* éd. Cousin, VII, 389. Dans cette édition on a imprimé *corps* et *esprit,* ce qui ne donne aucun sens. J'ai rétabli *cors* et *espris* qu'exige le sens et que donne l'édition latine d'Amsterdam (1682, in-4°), *Epistolæ,* II, 1, p. 3.

2. Descartes, *Œuvres,* éd. Cousin, VII, 404.

3. Quant aux mots latins tirés du grec, l'orthographe au moyen-âge est tout à fait arbitraire. En les écrivant on suivait tantôt la prononciation, tantôt des étymologies arbitraires. Ainsi on écrivait presque toujours *metha* les mots commençant par la préposition grecque μετά. Le *th* et le *t,* l'*y* et l'*i* sont mis tout à fait au hasard. On écrivait et on prononçait toujours *diptongus* et *spera.* A. M. D., p. 41.

4521

en écrivant *ortografe*. Il faut bannir de notre écriture toutes les incohérences et toutes les fantaisies qui la déparent et qui font de notre orthographe une science aussi inutile que difficile, que pas un Français ne possède à fond. Il faut que les enfants puissent apprendre en trois mois ce qu'ils apprennent en trois ans et ce que les ouvriers et les paysans ne peuvent souvent pas apprendre. Les propositions de M. D. sont un acheminement vers ce but et ne sauraient être trop chaudement appuyées. Elles sont sensées, pratiques, et il les a très-bien justifiées par la raison et par l'histoire.

Charles THUROT.

---

161. — **Aus Gœthe's Freundeskreise.** Darstellungen aus dem Leben des Dichters von Heinrich DÜNTZER. Braunschweig, Fr. Vieweg u. Sohn, 1868. In-8°, xiv-552 p.

M. H. Düntzer, le savant commentateur de *Faust*, l'infatigable historien de l'époque gœthéenne, nous donne aujourd'hui un nouveau volume rempli des plus intéressantes études sur les relations du grand poète avec divers personnages marquants de son temps. Déjà, en 1854, M. D. avait publié des travaux très-appréciés sur les rapports de Gœthe avec Lavater, Jacobi, Wieland, Knebel, et depuis il les avait complétés par des essais analogues et plus étendus encore sur Claudius, Schiller, Charles-Auguste, sans parler de ses *Portraits de femmes de la jeunesse de Gœthe*. Le volume que nous avons sous les yeux se compose de quatorze articles qui ont successivement paru, de 1854 à 1865, dans le *Morgenblatt* et la *Gazette d'Augsbourg*, et qui avaient presque tous un caractère polémique ou du moins apologétique. Chacune de ces études est consacrée à un des hommes de quelque importance qui ont eu le bonheur de vivre avec Gœthe, et plus particulièrement à ceux d'entre eux dont les relations avec le poète ont été troublées dans la suite ou mal représentées par les malveillants ou les esprits chagrins qui — on le sait — se sont donné pleine carrière en Allemagne pour attaquer le caractère de l'homme dont il était évidemment impossible de rabaisser le génie. Ce sont donc autant d'apologies (des *Rettungen*, comme on disait autrefois en Allemagne), destinées à établir le peu de fondement des accusations lancées contre Gœthe. Selon M. D., le poète fut irréprochable dans ses amitiés; bien plus, il fut une des rares natures privilégiées qui sont particulièrement organisées pour goûter le bonheur intime de l'amitié; si ses liaisons avec ses amis se sont souvent dénouées, parfois même rompues, c'est leur faute et non celle du poète, et tous ceux qui se permettent d'en douter sont vertement tancés par M. Düntzer et traités de calomniateurs et d'ennemis acharnés de Gœthe. C'est peut-être pousser la défense un peu loin. Nul doute que, dans tous les rapports que M. D. expose si complétement dans ce volume, Gœthe n'ait été dans son droit, mais ses amis n'avaient pas toujours tort non plus; ici, comme partout en pareil cas, les circonstances et la diversité fatale des natures agirent plus que des fautes personnelles ou des actes précis, et il ne me semble nullement nécessaire pour prouver le désintéressement, la loyauté et le dévouement de Gœthe, de démontrer que ses amis furent des monstres d'ingratitude ou d'égoïsme. Souvent aussi M. D. parle de relations que Gœthe a déclinées dès le début, et il essaie de le

Quelques mots
de l'opposition des imprimés
aux changements de
l'orthographe, et l'oppo-
sition était vive. G. des
Autels

au XVI^e siècle comme auparavant et comme depuis,
il y avait en France deux
deux langues, l'une composé
des mots tirés directement
du Latin par les savants
de emplois alors à l'Italien
par la noblesse, qui s'en vantait
volontiers et l'on voyait
chez les ~~gens~~ provinciaux
de la langue d'où ils venaient
l'autre composé des mots
originaux qui s'éloi-
gnaient conformément à
l'usage la gros-

& la langue vulgaire composée
des mots originaux
~~illisible~~

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

456

~~la Phrygienne~~

nonciation traditionnelle

et aussi à certaines ~~mauvaises~~ ouvertures

orthographiques déjà anciennes,

~~et dont plus usitées~~

parler. et qui n'admettaient

primitivement dans l'emploi

de consonnes qui ne se pro-

noncaient plus ou qui ne

l'étaient jamais prononcées,

dans des assemblages de voyelles

qui rappelaient l'hymne

Liegeois

graphie étymologique n'était
alors pas constante. on écrivait
dictes ou dits, sorbe, ou sorb.
L'invention de notre ortho-
graphe actuelle est suivant
toute probabilité, fort ancienne
Elle ne dominait pas au
XVIe siècle. L'admiration
qu'inspirait l'antiquité
conduisit à multiplier les
lettres étymologiques dans
les mots de la langue vulgaire
pour les rapprocher du Latin
ou du moins à conserver
celles qui s'y étaient déjà
introduites. On sait que les
hautes Rimes furent par Meigret
Ramus Baïf pour
~~rapprocher~~ former l'écriture à la
prononciation de leur temps

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

devaus la préparation de
l'usage des préjugés
des érudits aux gri-
mennes de « coffres » de
notre ventre, des Marges
... H. Estienne et Dide
avaient pu dessiner pour
le français de la marge
d'abord après comme ils
dessinent la typographie
pour la mettre en valeur
une invention pour fa-
voriser à une réforme
l'emploi de [illegible] pour
marquer la fermeté et
les royales longues le double
mur des cornues pour marquer
la [illegible] devant dépens avec
de caractères précieux où
la royale aurait été attentat.

et enfin les habitudes
des imprimeurs.

Il est naturel d'écrire
comme l'on prononce, et
l'on commence toujours
par là. Pelletier a déjà
fait au XVIe siècle la re-
marque que... cette con-
formité n'a jamais été
chez nous
rigoureuse, comme elle l'a été
chez les Grecs, et même en
grand partie chez les
Latins. Le besoin leur le
c et le g latins avaient perdu
leur prononciation gutturale
devant l'e et l'i, l's était
devenue z entre deux voyelles,
l'e avait trois prononciations
d'Hunter, l'i consonne était
devenu j, le c était devenu
ch devant l'a,

Gallia celli Britti
Brevis et finis

Dial. 84

Aristote Eth. Nic.
1112 a 34

l'u, l'écrit distingué
du v.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

des mots nouveaux, l'étymologie produits pour les quels l'alphabet Latin ne fournissait pas de signes, le ch, le ll, l'll mouillée, l'n mouillée. Il y aurait aussi à dire, a demand originaire entre l'orthographe et la prononciation fut fort augmenté par les changements de la prononciation et la tendance des écrivains à la rapprocher de l'étymologie ainsi il arriva au XVIe siècle, on écrivait à dans où quoique on prononçait oé. on écrivait factes, escript quoiqu'on ne prononçait plus ni le c ni le p ni l'à cause du Latin factus, scriptus. En on attribua les voyelles devant l'm et l'n à nasalisèrent plus ou moins complètement.

ce que l'on prononçait an en ce que l'on prononçait an

Orthographe

Dans son sens propre le mot ortho-graphe désigne la conformité de la manière d'écrire les mots avec l'usage établi. Dans son sens dérivé (et alors il est accompagné d'un qualificatif) il désigne la manière quelconque d'écrire les mots.

L'usage établi en France est-il bon ou mauvais?

Le but de l'écriture phonétique est de représenter la prononciation, à ce point de vue tout caractère doit représenter un son, tout son doit être représenté par un caractère, chaque caractère ne doit représenter qu'un son.

Or en Français 1° beaucoup de lettres représentent des sons qui ne se prononcent pas, ainsi les lettres doubles et les consonnes finales; 2° il y a souvent homophonie, le même son est représenté par différents caractères eau, ô, au, an, en etc. 3° il y a souvent poly-

phonie, le même caractère repré-
sente des sons différents, ainsi l's
savoir et rose, le c car et Cicéron.

Au 16e siècle Meigret, Ramus,
Pelletier, au 18e Duclos et Dumarsais
ont essayé de rapprocher l'orthographe
de la prononciation. Les tentatives
n'ont pas prévalu. Cependant l'or-
thographe est aujourd'hui plus voisine
de la prononciation qu'autrefois.

Le désaccord entre l'orthographe
et la prononciation provient de
ce que la prononciation de l'ancienne
langue a subi un changement
profond qui a consisté principale-
ment dans la suppression d'un
grand nombre de consonnes, dans l'altération de quelques autres
et dans la confusion d'un certain
nombre de voyelles et de diphthongues. L'usage a main-
tenu dans l'écriture des consonnes
qui étaient prononcées autrefois
et a conservé comme distincts
des sons qui se prononcent aujour-
d'hui de la même manière, et

comme semblables des mots qui se sont prononcés d'une manière différente.

* Ramus, Athetier, Meigret au 16e siècle; Duclos, Dumarsais, Volt. faits au 18e siècle.

Toutes les fins de non-recevoir opposées aux innovations qui ont pour but de rapprocher l'orthographe de la prononciation sont frivoles excepté une, c'est que beaucoup de mots se confondraient dans l'écriture; ainsi: cent, sans, sang, sent, pan, pend, pam etc. mais cette confusion se rencontre déjà (son (sonus), son (furfur), son (sonus)); et on pourrait la diminuer, en écrivant toujours la consonne finale qui se prononce d'ailleurs quelquefois.

N'est pas vrai que l'usage doive régler pour toujours l'orthographe comme il règle la langue, car l'écriture est de pure convention, comme le système des poids et mesures.

Il n'est pas vrai qu'on doive

voir Grammaire générale de Port-Royal 1re partie ch. V, et les observations de Duclos.

ne pas chercher à rapprocher
l'orthographe de la prononciation,
parce que la prononciation ne
peut jamais être reproduite exactement
par l'écriture. Il ne s'agit
que du possible et non de l'im-
possible. Il n'est rien qui n'empêche
représenter avec une exactitude absolue;
il ne s'ensuit pas de là qu'une repré-
sentation plus exacte ne soit pas préfé-
rable à celle qui l'est moins.

2° l'écriture fait connaître l'éty-
mologie. — à ceux qui la savent.
et pour beaucoup de mots, pour presque
tous les mots usuels, l'orthographe
n'est pas conforme à l'étymologie (par exemple eut et habuit, annuler
cet argument n'a que valeur que
pour l'orthographe des mots techniques
tirés du grec, que l'on comprendrait
plus difficilement si leur orthographe
n'était pas conforme au grec.

en fait l'orthographe s'est
rapprochée de la prononciation depuis
le 16e siècle, a qui l'on fait
donc ne faire.

Il est rationnel que l'orthographe (et avant agir)
soit conforme à la prononciation au
moins aussi voisine que possible. mais
la puissance de l'usage est un obstacle
irrésistible à toute tentative de réforme un peu générale et radicale; et aucune tentative
partielle et incomplète ne serait assez avantageuse pour compenser la gêne momentanée
qu'elle apporterait.

L'alphabet latin avait le c, le k, le g pour désigner le même son la gutturale forte.

Il avait l'i pour désigner l'i voyelle et l'i consonne le u pour désigner l'u voyelle et l'u consonne.

Dans les langues Romanes, c, k, gu désignèrent la gutturale forte, g et gu la gutturale douce.

L'i servit pour l'i et le j, l'u pour l'u et le v. Z i consonne, l'en consonne et l'u consonne n'eurent pas de signes propres.

On n'eut pas de signes pour l'l mouillée et l'n mouillée.

voyelles a â, o et ô, au et eu, e, é, è, e finiaux voyelles nasales — aucune quantité.

x le c désigna l'x forte devant l'e et l'i, le g le j devant l'e et l'i, le s, le z enfin deux ~~fois~~ voyelles.

on employa le ch pour désigner le son x forte le c devant l'a.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

on ne distingue pas
les différentes espèces d'a,
d'o, d'eu ~~ni~~ d'é. On
ne marque ni l'accent
ni la quantité, ni le
son nasal.

orthographe française

L'orthographe la plus G. Paris Bulletin de la Société
satisfaisante est celle des pour juin et septembre
manuscrits d'oeuvres originales 1868 (XXXIV) pp. 337
(par exemple ceux de Troyes)
exécutés à la fin du XII^e
et au commencement du XIII^e siècle

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Ensuite on a cherché à
à rapprocher de l'étymologie,
et on a imaginé des mots
que l'on croyait plus agréables
à l'oreille, notamment extrême
actes du parlement de Paris
1389 (anciennement Orléans
faictes. dictes et dite. esgard
soubz. quicte quictance. adroit
condempné
plaire debat delit pors
d'armes. dix ans tutrix etc.
dans francs droits
appellans appelans appellations
accoustumé ans ans
ialles ialles desffame-endem-
endans messeans. tansans
amis. irreparables. opposition
mettent.

declarasmes exposasmes
transportasmes feismes
vcensmes
eulx oultre yceulx
lesquelx pars
umbre inmemoriaus
quelzconques. Andrieu
Endrien, pendent
yceulx gallis idelles
wy guay delay ay icelluy
haynne.

é, è, ê

esguillette Talsgran R. st

este, berle, treme, esgual

ese, esse, ette — R. st. 1er

vous Rebours 16, Rames Bail,

— tempête (chant fr) —

Des portes 1604, 1608 — l'e

fermé rarement marqué au

milieu (Malezas 9) privément

— Christen armé, comme

dément, créé — Corneille 1663

— anonyme de 1684 les impri-

meurs n'ont aucun droit

d'user que cela ne se pratique

point dans l'imprimerie —

Le ouvrit Dangeau D, 19 · Saint

Simon (1750) (64)

avons déjà la

H. Est. 72 l'é fermé était

à conjuguer

pour fini pour l'é masculin

on met volontiers un

s au lieu ; l'on allait

déjà mechant est inusité

et doit Behourdé 39

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

prosb

é final et contenu — prend, rend — beauté
— es gual — beste, geste,
these — Welle, Welle, dictes
ou propos tempête

ici y diphthongue
finales essay, envoy, ~~tuteur~~
les ~~monosyllabes~~ voy, toy.
— cette orthographe a la brièveté
dans les noms propres Gromay,
Arnauy

Remarquons pour distinguer
l'i du j, l'u du v. — ce usage à l'étranger en
Hollande particulièrement
on écrivait v au commencement
des mots u au milieu et à
la fin

ai mettais quelquefois à ma

Me aurait en rapport

avec de l'Etymologie,

clair, pair, et mien a-

mais.

ei règle

oi que je qui écla à peu

non rait ~~oet~~ oè (mais lo-i.-n)

au naissait pour ô aumelette, Etymologique oreille, taureau

Oeu Etymologie - moeurs,

vœu, bœuf

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Consonnes superflues

c étymologique faict, c
dict — Dominicus (Niort) ta fait des faicts

mis devant gu, at acqui
quicqua, adoucqua, et quelquefois
adoucq doigt et doit

x de dérivation dérivé,
étymologique voisinant
au moyen âge = us, dieu

d. faute étymologique advan
tage.

p. inexpressif, compte doigts et bois

b debte, debvoir

l plaint après l'u pour
le distinguer du v ou de l'n mieux, peut
ou pour marquer la longueur
d'un autre, haulte

s marque la quantité, ou la voyelle
grave.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

ll
ss fasse pour face

tt abattre

pp atrappe, couppe

ff biffe, estoffe, boiffe,

Mauffe
ll salle, ~~salle~~ aller
rr pour allonger le rozelle

gn'a'dmt a mangneur

l 'r gutturale

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Mignot l'écartin Francois (1545)

cuse qui prennent la presente Ay
dessus (de notre Seulme) dut
de coustume de se comparer
a porter premierement
de l'usage ... seulement
il en ont pour un fort que
pour marquer la difference
des vocables Il n'y a point
de danger d'abuser d'aucuns
lettres. Vrayment il s'offrant
de defendre la superfluité
des lettre pour montrer la
derivation et route d'vng
vocable tyré d'vne autre langue

il
dvigt, doit se fait
des faicts
un fait
un faict

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

483

485

Ponctuation

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Οἰδέω. gonflure (Hipp. origg. I, 22).

Ἀ. Aristot. Rhet. III, 5. φησὶ γάρ (Heraclit.) τὸν λόγον τὸν λέοντος ἀεὶ ἀξύνετον ἀνθρώποις γίγνεσθαι. ἄδηλον γὰρ τὸ ἀεὶ πρὸς ὁποτέρῳ διαζεύξαι.

Ἀ. Hier. p. 630, 6 στιγμαί εἰσι τρεῖς τελεία, μέση, ὑποστιγμή. ἡ μὲν τελεία στιγμή ἐστι διανοίας ἀπηρτισμένης σημείων, μέση δὲ ὑπομείων πνεύματος ἔνεσιν παραλαμβανόμενον, ὑποστιγμὴ δὲ διανοίας μηδέπω ἀπηρτισμένης ἀλλ' ἔτι ἐνδεούσης σημείων. — τίνι διαφέρει στιγμὴ ὑποστιγμῆς; λέγω· ἐν μὲν γὰρ τῇ στιγμῇ τὸ λυτὸ τὸ διάστημα, ἐν δὲ τῇ ὑποστιγμῇ παντελῶς ὀλίγον.

Schol. 760, 19 Ἀπόλλων ἄναξ, τὸν τὸν πορφυρέης πλατά· ἐν γὰρ τῷ ἄναξ τὸν μέσον τίθεμεν.. τὸ δὲ ἑπόμενον αὐτῷ βέλος ἐκτεινεῖ ἐφεσὶς βάλλειν· ἐν γὰρ τῇ ἐφεσὶς τίθεμεν τὴν ὑποστιγμήν.

Quintilian XI, 3, 39 ff. mir.

Nicanor, contemporain d'Athénée 8 vignes (Scholl. p. 763 a mir.).

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

488.

Keil 227 (K. 157, 10)

Donat. Diomedes Isidore.

Vbi vltra ait, 19. vbi . . in vltimo
sic pronunciationis vsum plena
pars vocis est, et tū vocalis 03
sit, sit comma . . punctusque ad imam
litteram ponitur et vocatur subdistinctio.
vbi autem in legendis iam tua
cuique praestat, ne adhuc ubi quid
vocem de tua pronuntiatione, sit
colon mediamque litteram puncto
notamus, et mediam distinctionem ap-
pellamus . . vbi vero iam per gradus pro-
nunciando plenam tuae doctrinae
feceris, sit periodus, punctumque
ad capitis litteram ponimus, et vocatur
distinctio.

Thomas de Capoue cum duo iuris
gentium sit? sic ait coma . i. punctum
planum cum virgula superius ducta . . .
ut sit nobis quod dum vbigio ibi ut
ora . i. punctum planum sine virgula . .
cum autem adicio et ut parentibus ac
nobis petamus, ibi ut quando opta
i. duo puncta cum virgula inter
vbi et ora

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Etienne Dolet né en 1509 † 1546
de la langue
(Traité de la ponctuation Française de 1541)

L'Empereur cognoissant que
paix valoit mieux que guerre,
a faict appoinctement avec
le Roy, et pour plus confermer
ceste amitié, allant en Flandres
l'a paſſé (chez nous ce verbe)
par le Royaume de France.
Où il a été veu en grand
honneur, et entierement aymé du peuple.

Le poinct de guerre (ou virgule)
ne veut d'autre chose que de
distinguer les dictions, et faire
entendre l'une de l'autre, si ce
ne ſont adiectifs, substantifs,
verbes, ou adverbes simples, ou
avec adiectifs joincts avec substantifs
ou pronoms, ou avec adiectifs
gouvernans un substantif ou
avec verbes ou pronoms ad. a que
nous appelons Coniunctions. Exemple

De l'adjectif simple, il en long
devant, devant, devant, et riche.
... bien simple, simple, le plein de
grand' bonté, beauté, adverbe
jeunes et richesse ... riche
simple il ne faut rien que
manger, boire, et dormir ... ad-
verbe =... adjectif jamais ad-
verbe. Il est de grand courage, de prudence, de justice
... Ma fourchette vaut bien
mauvais dîner ... Il est bon
honnête de bien mourir dîner...
Le poisson à guerre a mis devant
... on ... et ... sot, on rage qu'il
voit, il ne plaît ... sans raison
Homme vil, l'homme n'est
point ... point ... on ... et ... ne
aucune fois douter, je bois ou fumier
mauvais il n'y cherche aucun
poisson à guerre voit en pas mer
en pardon, le chien est le plus
mien. Ma fourchette est grande
et ma bonne femme et ma maison.

Petit Gramath)

Le comma (deux points) ici mis
en tenue suspendu, et non
du tout fini : et aucune fois
il n'y a qu'un en une lettre,
aucune fois deux ou trois... et
ici dans de n'obstant jamais.
car il n'est mal petit ennemy:
et chacun tâche de le vaincre
quand il est offensé.

Quand à la grammaire
c'est une interpretation ainsi a
son bon plaisir... devant, ou
après la parenthèse, il n'y entre
aucun peine à guère, au final.
Et dedans y en entre aussi
peu : il a n'est une interrogant,
ou un admiratif
point final au nombre
lit point rond
point interrogant, admiratif

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Conversation

Du Val 128

La virgule s'est employée
pour pour montrer, que
pour interruption du pens
de l'oraison, il nous faut
arrêter où elle est, et prendre
garde qu'en la mettant de nos
mots nous ne joignions point
une diction avec une autre
qui n'aurait deux ne nous d'une
mesme sentence.

De cette virgule il y en peut
nous ~~formons~~ pour mons une autre marque
appelée Cay, en cette manière (;)
et nous en servons lorsque notre
période n'est pas absolument
arrestée et que pour
l'accomplir il reste encores
quelque chose necessaire pour
l'intelligence parfaite du sens
et sans laquelle le precedant
peut manque.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

... peu de jeux en vont
environ se contentant des comma ou deux point
qui leur semble avoir joué
jouer le jeu de l'homme
qui l'a établi mort entre l'un
et l'autre

Si nous avons commencé
à dire quelque chose et que
nous n'ayons pas notre
période à toute à la même
place avant que nos pensées
nous ne la jettent pour ainsi
nous avons accoutumé de
la couper en deux parts
y adjoutant deux points
en cette façon : nous jouis-
sons notre période nous
la menons jusqu'à la fin

cf. Brunot III, 10.

Les signes de ponctuation servent à marquer les pauses et à distinguer entre elles les propositions ou leurs parties constitutives.

Beaucoup de pauses ne sont pas marquées par la ponctuation (ainsi l'hémistiche dans les vers). on ne marque que celles qui servent à distinguer les propositions et leurs parties constitutives.

La virgule (comma) sépare les parties constitutives d'un terme composé, quand elles sont constituées sans conjonction, des propositions indépendantes ou corrélatives qui se rapportent à la même pensée.

... Le fer, le bandeau, la flamme ou menace ou court, l'air gémit, le fer brille,

quand les parties constitutives d'un terme composé sont unies par une conjonction on ne les sépare pas par une virgule que s'elles ont une certaine étendue qui oblige à reprendre haleine. Il faut à vaincre ou mourir — rien n'était si formidable que de voir toute l'armée engloutir dans ses entrailles, et marcher vers ses tombeaux pour nous attaquer sur la fosse après nous avoir égorgés sur les murailles.

Le point marque que la phrase est complète. Il ne faut pas le prodiguer. Il y a 3 points : l'interrogation, l'interrogation, l'exclamation.

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

La virgule sépare deux propositions
unies par des conjonctions de coordination
ou de subordination, quand elles ne sont
pas subdivisées par des signes de ponctuation
— on croit généralement haïr la flatterie
mais on ne hait que la manière de
flatter. — Si nous n'avions parlé de l'homme
nous ne prendrions pas tant de plaisir
à en lire un éloge dans les auteurs.

Les vocatifs sont séparés par la virgule
de la suite de la proposition

Les participes en apposition, l'apposition complexe, les compléments d'un nom sont séparés par des virgules de la proposition qui les régit

Les participes en apposition, l'apposition attributive (qui précède) sont séparés par une virgule : souvent avec respect à la volonté, sainteté, je crois, Dieu, Mon Abbé, [illegible] agréable, autant que prime et vigueur, [illegible] ... les participes et les [illegible] sont séparés par une virgule de la proposition subordonnée qui en commence pas avec l'antécédent à [illegible] d'un mot ou [illegible] qui est séparé par une virgule quand aucune [illegible] dont les délices [illegible] des paroles de la foi ! — ainsi que [illegible] — Il n'y a jamais [illegible] d'homme dans le jugement [illegible] à ses paroles

× la proposition qui n'a pas encore commencé
l'on qui valait dire proposition et qui
est placé devant la proposition principale
... pour un passage [illegible] vrai
usité de la proposition principale
[illegible] signifiés que tu en as demandé
p. 13 de la 2e [illegible] allusion
× qui ne modifie pas l'Antécédent
de l'antécédent

La virgule est ici marquer la suppression
d'une voyelle d'un mot, ici incomplète
la voyelle contenue dans le pronom de
2e personne, le, lorsqu'il, dans celui d'une
femme.

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

(Amiadon)

Le point # et # virgule est employé
quand la virgule marquerait une séparation
trop faible, et le point une séparation
trop forte.

Quand les parties constitutives d'une
forme composé sont subdivisées par des virgule,
elles sont distinguées entre elles par le point
et virgule : autrefois j'ille volaient les
vins sucs ; ... l'avarice, qui le ronge
de misère ; la désespoir, qui a déchiré
de ses propres mains ; l'homicide commis,
qui l'auront tous

Les propositions indépendantes étant
aussi liés par le sens ou par des conjonctions
qui sont subdivisées par des virgules, ou bien qu'aient une certaine étendue
distinguées par le point et virgule.

Donnez-en
p. 8. 9

vous vous avez quelle prudence
de conduite les affaires ; et une main si
habile aut sauvé l'Etat, si l'état eût
pu être sauvé. — Le roi son mari
lui a donné jusque à la mort la
plus belle loge, qu'il y avait que ...
et confirmant

quand Dieu [illegible] ...
... il [illegible] dans la mystique
tombeau

503

ECOLE NORMALE SUPÉRIEURE

S04

Les deux points (colon) indiquent une citation ou annoncent une explication ou énumération

Le roi dit à Mentor : j'oublie que vous êtes des Grecs.

Il fit deux mauvaises actions : il trahit sa maîtresse et son Dieu.

Le plus intime ami a toujours mon fils ; la guerre qui, chaque jour, les jours ; la crainte que l'on a des mauvaises nouvelles, et la curiosité qu'on a de les apprendre ; pourquoi me déchirez-vous ainsi.

Les deux points servent à séparer des propositions subdivisées par le point et virgule : comme dans la première définition (Rhétorique p. 6-7) dans laquelle elle a été soigneusement

quant Dieu sait trois mots ... : il faut mieux etc. p. 14

Disc. sur l'hist. univ. III, 6, p. 244
Je n'entreprends pas ici de vous dire

Disc. sur l'hist. univ. III, 5, p. 229, mais si vous le comprenez

(copie d'hypothèse hope)
Quamquam ut inter primam ratiocinatio dividae partentiae ut (Virg. I, 643)
aeneas neque enim patrias ausurus mentum
passus amor rapidum ad navis praemittit achatem
(Donat ars gr. III p. 1777)

507

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Les Latins mettent généralement
des propositions relatives entre deux vir-
gules. On séparant par la virgule toute propn dépendante
Ils n'emploient le point et
virgule (les Allemands :) qu'entre
deux propositions étroitement liées
par le sens et la construction, car simple
~~la proposition sans conjonction~~ devient un asyndète adversatif
les deux points pour annoncer un
cas ou un asyndète explicatif.

virgule en Grec - Matthiæ §5g

point en haut employé comme
le point et virgule et le ! Latin.

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

511

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

513

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

S14

CARTONNAGES
PAPETERIE
R. FONTAINE
Rue de Tournon, 16
PARIS.